

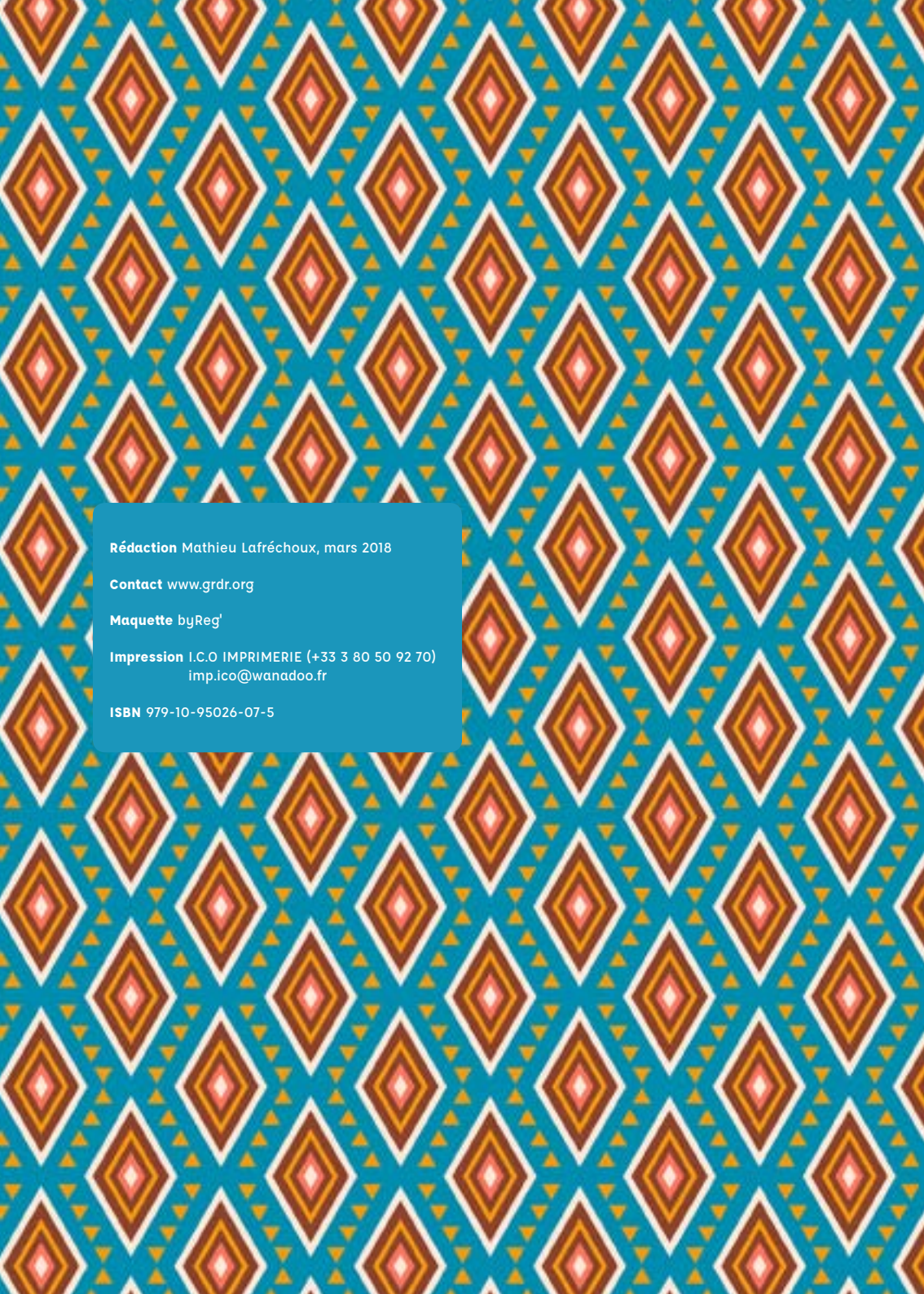


GUIDE
MÉTHODOLOGIQUE

L'intégration de la migration dans la planification locale des collectivités maliennes



Ministère des
Affaires de l'Étranger
et de l'Intégration
Africaine (MMEIA)



Rédaction Mathieu Lafréchoux, mars 2018

Contact www.grdr.org

Maquette byReg'

Impression I.C.O IMPRIMERIE (+33 3 80 50 92 70)
imp.ico@wanadoo.fr

ISBN 979-10-95026-07-5



GUIDE
MÉTHODOLOGIQUE

L'intégration de la migration dans la planification locale des collectivités maliennes

Guide réalisé par le



Avec le soutien de



Avant-propos



Dr Abdramane SYLLA

Ministre des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine

La migration constitue un facteur de développement du Mali, à travers les multiples transferts, les opportunités d'emploi et leurs diverses actions qui contribuent à la lutte contre la pauvreté. Dans le même temps, la situation dramatique de la migration irrégulière, les dégâts engendrés avec des victimes toujours plus nombreuses dans le désert ou les océans, interpelle tous les acteurs nationaux et locaux pour construire une réponse durable au phénomène.

Toutes les communes du Mali sont concernées par le phénomène migratoire. Sur certains territoires, la population adulte émigrée est équivalente et même supérieure à la population adulte vivant sur place ! Malgré cela, les relations entre les élus locaux et les acteurs de la migration sont difficiles, nourries de méfiance et de scepticisme. Les coopérations sont rares, ponctuelles et conflictuelles. Les élus peinent à définir une vision claire et une stratégie de dialogue avec leurs migrants. Comment un élu peut-il conduire le développement de son territoire sans dialogue avec une part si importante de sa population ? S'il ne fédère pas les forces vives de son territoire, comment peut-il mener à bien sa mission ?

Je me réjouis de rédiger la présente note pour exprimer toute ma fierté de voir mon département doté d'un guide méthodologique opérationnel sur l'intégration de la migration dans la planification locale des collectivités maliennes. Ce guide est un outil d'aide à la planification pour une meilleure gouvernance locale de la migration malienne et son adaptation aux dynamiques nationales et internationales en constante évolution.

Ce guide a été commandité par mon département, exécuté par le Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM), avec l'expertise du Grdr Migration-Citoyenneté-Développement et le soutien financier de l'Ambassade de France.

Il consiste à intégrer le facteur migratoire dans l'ensemble des initiatives et processus de développement local engagés par nos élus locaux. Il vise à rendre plus dynamique et participatif le processus de planification locale avec une forte implication des migrants.

Il ne fait aucun doute que l'échelle communale apparaît comme la plus pertinente pour apprécier l'intervention de la diaspora dans le processus de développement. La dimension locale de gestion des migrations est ainsi l'un des principaux axes de la Politique Nationale de Migration du Mali (PONAM).

Le renforcement des liens entre le Mali et la diaspora revêt une importance cruciale pour le Gouvernement afin que la migration soit un véritable atout pour les communes maliennes. Mon département œuvre à mettre en place une stratégie visant à améliorer la communication avec nos partenaires migrants et à informer de toutes les opportunités d'investissement dans notre pays.

Tout ceci, en conformité avec la vision du Président de la République, Son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar Keita, qui consiste à faire de la migration un véritable atout pour le développement, facteur de croissance et de réduction de la pauvreté.

J'espère que toutes les collectivités territoriales maliennes et leurs partenaires trouveront dans ce guide les éléments leur permettant d'intégrer la migration dans l'élaboration puis la mise en œuvre des Programmes de Développement Economique Social et Culturel (PDESC).

Aussi, j'invite l'ensemble des collectivités maliennes, services techniques, experts, opérateurs à se l'approprier et à contribuer efficacement à sa promotion.

Je voudrais pour finir, remercier tous ceux et toutes celles qui ont contribué à l'élaboration de ce guide.

SOMMAIRE

Introduction

12

OBJECTIFS DU GUIDE

13

ORGANISATION DU GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

14

LA POLITIQUE NATIONALE DE MIGRATION DU MALI (PONAM)

18

POINT LEXICAL

20

LES IDÉES REÇUES SUR LA RELATION MIGRATION / DÉVELOPPEMENT

23

I.

Elaboration du PDESC Volet diagnostic

25

Les acteurs locaux de la concertation

26

ETAPE 1

INFORMATION ET SENSIBILISATION DES POPULATIONS PAR LES ÉLUS

28

1- DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL PORTANT SUR L'ÉLABORATION DU PDESC

28

2- INFORMATION DES POPULATIONS RÉSIDENTES ET NON RÉSIDENTES - 2 OUTILS

29

OUTIL 1 : Remue-méninge sur les migrations du territoire

30

OUTIL 2 : Le co-développement dans le cycle de projet de développement territorial

33

ETAPE 2

DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

35

1- DIAGNOSTIC TECHNIQUE

35

a) Revue documentaire

35

b) Données statistiques

36

2- DIAGNOSTIC PARTICIPATIF / CONJOINT

38

a) Connaissance de la population en migration - 4 outils

39

OUTIL 3 : Le profil historique de la migration

39

OUTIL 4 : Les enquêtes ménage

42

OUTIL 5 : Les focus group "émigration / immigration"

48

OUTIL 6 : Le récit de vie sur les parcours migratoires

52

b) Connaissance des acteurs de la migration - 5 outils

54

OUTIL 7 : Le diagramme de Venn

54

OUTIL 8 : La fiche type des acteurs de la migration

58

OUTIL 9 : La typologie des acteurs de la migration

60

OUTIL 10 : Le village multi situé

62

OUTIL 11 : Les partenaires des acteurs de la migration

64

c) Connaissance des projets de co-développement réalisés - 3 outils

65

OUTIL 12 : La carte des infrastructures intégrant la dimension "migration"

66

OUTIL 13 : Le transect de terroir intégrant la dimension "migration"

68

OUTIL 14 : Le bilan quantitatif des projets de co-développement

70

II.

Elaboration du PDESC Volet planification

73

ETAPE 3

ELABORATION DU PDESC - PLANIFICATION 75

1- VISION DU TERRITOIRE - 1 OUTIL 76

OUTIL 15 : La causerie / débats sur les priorités du territoire 76

2- PRIORISATION DES ACTIONS 79

III.

Elaboration du PDESC Volet restitution

83

ETAPE 4

RESTITUTION/VALIDATION AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX 84

1- A LA RENCONTRE DES ASSOCIATIONS DE MIGRANTS - 4 OUTILS 84

OUTIL 16 : La mission double espace 85

OUTIL 17 : Les termes de référence de la mission double espace 87

OUTIL 18 : L'ordre de mission et la lettre d'invitation 90

OUTIL 19 : Le suivi des rencontres avec les associations de migrants 90

2- LA PRIORISATION DES ACTIONS SUR LE DOUBLE ESPACE - 1 OUTIL 92

OUTIL 20 : La concertation sur les projets prioritaires 92

3- LA RECHERCHE DE PARTENAIRES DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE - 2 OUTILS 95

OUTIL 21 : Le diagramme de Venn du territoire d'accueil 95

OUTIL 22 : La cartographie de la migration et la demande de rendez vous 98

ETAPE 5

L'ADOPTION DU PDESC PAR L'ORGANE DÉLIBÉRANT 100

IV.

Exécution et suivi/évaluation du PDESC 101

ETAPE 6

MISE EN ŒUVRE/EXÉCUTION DU PDESC	102
----------------------------------	-----

ETAPE 7

SUIVI/ÉVALUATION – 10 OUTILS	104
------------------------------	-----

OUTIL 23 : Organiser un forum Migration / développement du territoire	107
OUTIL 24 : Doter les associations de migrants d'outils de marketing territorial	108
OUTIL 25 : Organiser une vidéo conférence	109
OUTIL 26 : Animer le site Internet et la page Facebook de la commune	111
OUTIL 27 : S'appuyer sur les réseaux sociaux	113
OUTIL 28 : Mettre en place une application informatique spécifique	114
OUTIL 29 : Assurer la représentation des migrants au sein du CCOCSAD	115
OUTIL 30 : Créer une association communale des ressortissants	116
OUTIL 31 : Faire une convention de communication	117
OUTIL 32 : Mettre en place un espace migration développement	118

Conclusion 122

ANNEXE 1 - LE PHÉNOMÈNE MIGRATOIRE AU MALI	127
ANNEXE 2 - L'ENTRETIEN SEMI-STRUCTURÉ	129
ANNEXE 3 - PLAN TYPE D'UNE MONOGRAPHIE MIGRATIONS ET DÉVELOPPEMENT	130
ANNEXE 4 - RGPH 2009 - INDICATEURS POSSIBLES	132
ANNEXE 5 - GUIDES D'ENTRETIEN PAR SECTEUR	136
ANNEXE 6 - POUR ALLER PLUS LOIN... OUTILS D'ANALYSE DES PROJETS DE CO-DÉVELOPPEMENT	142
OUTIL XX : La fiche récapitulative des projets de co-développement	142
OUTIL YY : Le radar des compétences	144
ANNEXE 7 - FICHE TYPE PAR PROJET DE CO-DÉVELOPPEMENT	148
NOTES DE BAS DE PAGE	153

LISTE DES ABRÉVIATIONS

ADR	Agence de Développement Régional
AFD	Agence Française de Développement
BCEAO	Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest
CCOCSAD	Conseils Communaux d'Orientation, de Coordination et de Suivi des Actions de Développement
CEDEAO	Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest
CIGEM	Centre d'Information et de Gestion des Migrations
CSCOM	Centre de Santé Communautaire
DGCT	Délégation Générale des Collectivités territoriales
DGME	Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur
Eu-Nomad	European Network on Migration and Development
INSTAT	Institut National de la Statistique
MATDRE	Ministère malien de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Réforme de l'Etat
MMEIA	Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economique
OIM	Organisation Internationale des Migrations
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PDESC	Programme de Développement Economique Social et Culturel
PIB	Produit Intérieur Brut
PLD	Plan Local de Développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PONAM	Politique Nationale de Migration
PTF	Partenaire technique et Financier
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
TDR	Termes de Référence

LISTE DES FIGURES & TABLEAUX

Figure 1 - Un cadre potentiel d'analyse des projets dits de co-développement	32	Figure 12 - Evolution du nombre de projets réalisés par thématique	72	Tableau 1 - Estimation du nombre d'émigrés par destination	43
Figure 2 - De qui parle-t-on quand sont évoqués les liens Migration & Développement ?	32	Figure 13 - Fiche vierge pour les comptes rendus des rencontres avec les migrants	91	Tableau 2 - Estimation du nombre d'immigrés par pays d'origine	47
Figure 3 - Cycle de projet de développement territorial	34	Figure 14 - Cadre vierge pour un double diagramme de Venn entre les territoires d'accueil et d'origine	96	Tableau 3 - Estimation du nombre de migrants de retour par village	47
Figure 4 - Exemples de représentations cartographiques des pays de destination des émigrés	23	Figure 15 - Exemple de mise en perspective d'une coopération de territoire à territoire	96	Tableau 4 - Atouts et contraintes par secteur	78
Figure 5 - Diagramme de Venn (exemple classique)	54	Figure 16 - Schéma du rôle potentiel d'interface des associations de migrants	97	Tableau 5 - Priorisation des actions (méthode des scores) d'après guide MATDRE	79
Figure 6 - Diagramme de Venn avec la dimension "double espace" de la migration	57	Figure 17 - Exemple de lettre de demande de rendez vous d'un élu du territoire d'accueil	99	Tableau 6 - Exemple d'un budget pour une mission d'une personne d'un mois en France	89
Figure 7 - Représentation des relations entre les associations de migrants de Maranda	63	Figure 18 - Comment intégrer le facteur migratoire dans les stratégies de développement ?	124	Tableau 7 - Récapitulatif des différents cas de figure sur la priorisation avec les migrants	93
Figure 8 - Localisation des associations de migrants originaires de la commune de Koniakary	63	Figure 19 - Exemple de résultat d'une analyse rétrospective d'un projet sur la santé maternelle et infantile en Tunisie portée par les Tunisiens vivant en Italie	147	Tableau 8 - Présentation simple des approches dans le cadre d'une négociation	94
Figure 9 - Ensemble des partenaires du cercle de Kayes	64	Figure 20 - Exemple de résultat d'une analyse prospective pour ce même projet	147	Tableau 9 - Répartition de la population résidente par région selon le statut migratoire et le sexe	126
Figure 10 - Répertoire des projets de co-développement dans la commune de Diafounou Gory	70				
Figure 11 - Recensement des projets sur l'éducation de la commune de Diafounou Gory	71				

Introduction

Le présent guide méthodologique a été rédigé dans le cadre de l'étude de **définition des modalités de planification locale intégrant la migration** commanditée par le Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM - Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine) sous financement de l'Ambassade de France au Mali.

L'objectif de ce guide consiste à **proposer une méthodologie complète et opérationnelle permettant l'intégration de la dimension " Migration " dans la planification locale** et notamment dans les Programmes de Développement Economique Social et Culturel (PDESC) des collectivités locales au Mali.

Le présent guide s'inscrit dans les démarches méthodologiques préconisées par le Ministère malien de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Réforme de l'Etat (MATDRE) en matière de planification locale. Il a comme point de départ le **guide méthodologique d'élaboration des PDESC validé conjointement par le MATDRE et le Ministère de l'Economie et des Finances** en 2009 et souhaite donc compléter les différentes étapes d'élaboration des PDESC en intégrant une démarche et des outils centrés sur la migration. **En effet, il doit compléter l'existant et non proposer une démarche spécifique centrée sur la migration.**



OBJECTIFS DU GUIDE

- ✓ Intégrer le facteur mobilité dans les stratégies de développement territorial (comme variable, vecteur, indicateur au cours d'analyse collective rétrospective et prospective...) ;
- ✓ Optimiser la participation et l'apport des migrants (maliens de l'extérieur, émigrés internes et externes, immigrés) dans les processus de développement de leurs territoires d'origine ;
- ✓ Produire et actualiser des connaissances fiables sur les dynamiques démographiques et migratoires, le profil des acteurs, les liens de causes à effets entre mobilité et développement local ;
- ✓ Mener des analyses rétrospectives et prospectives sur les mobilités d'hier, d'aujourd'hui et de demain qui serviront d'aide à la décision et d'outil de la planification dans des secteurs clefs comme le cadre de vie, le développement économique ou la cohésion sociale du territoire.

Enfin, ce guide est à destination du CIGEM, des agents du MATDRE, notamment de la DGCT, l'ensemble des personnels des collectivités territoriales maliennes et des Agences de Développement régionales (ADR), des services techniques de l'Etat en charge de la décentralisation, de la planification, des statistiques, du Centre de formation des collectivités territoriales, les opérateurs des collectivités locales, voire des partenaires techniques et financiers des collectivités locales maliennes...



ORGANISATION DU GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

Le guide méthodologique sur l'intégration de la migration dans la planification locale est organisé en quatre (4) parties. Il est entendu que l'étape de planification est centrale et décisive mais il s'agit de se questionner sur les étapes précédentes et celles qui suivent la planification.

En effet, comment planifier ensemble si les acteurs ne se connaissent pas, ne se reconnaissent pas dans leur légitimité, leurs apports et leur complémentarité ?

Egalement comment planifier ensemble si le processus de mise en œuvre, le suivi et l'évaluation ne sont pas aussi des temps de concertation pensés sur les différents espaces de la migration ?

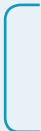
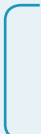
Une trentaine d'outils méthodologiques

sont présentés de façon opérationnelle avec à chaque fois :

- > Objectifs de l'outil
- > Avec qui dispenser l'outil
- > A quel moment dispenser l'outil
- > Comment dispenser l'outil
- > Des éléments pour organiser la collecte des données (tableaux de restitution, guides d'entretien, etc.)
- > Des propositions de restitution des informations collectées à travers l'outil, notamment cartographiques
- > Des conseils pratiques

LA PREMIÈRE PARTIE

présente les outils destinés à :

- 2 outils** 
 - **Lancer la réflexion** localement sur la place de la migration dans les dynamiques de développement
 - Savoir quelles sont **les données accessibles** et comment se les procurer (diagnostic technique)
- 4 outils avec des représentations cartographiques** 
 - **Connaître les populations en migration** (immigrés / émigrés ; interne / externe, etc.)
 - D'un point de vue historique
 - D'un point de vue quantitatif
 - D'un point de vue qualitatif
 - **Connaître les acteurs de la migration**
 - Recenser et identifier ces acteurs
 - Typologie de ces acteurs
 - Mode d'organisation
 - Reconnaître les partenaires de ces acteurs
- 5 outils** 
 - **Connaître les projets de co-développement**
 - D'un point de vue quantitatif et qualitatif
 - L'impact sur les différents secteurs (sociaux et économiques notamment)
 - Une analyse rétrospective et prospective de ces projets et de leurs impacts

LA SECONDE PARTIE

présente deux outils nécessaires pour informer et impliquer les ressortissants dans les ateliers de planification.

LA TROISIÈME PARTIE

présente les outils permettant de :

- 4 outils > **Définir les modalités d'une rencontre** et d'un dialogue avec les acteurs de la migration
- 1 outil > **Prioriser les actions de co-développement**
- 2 outils > **Identifier les partenaires de coopération décentralisée** sur les territoires de migration

LA QUATRIÈME PARTIE

présente une dizaine d'outils pour accompagner et structurer un dialogue pérenne et solide avec les acteurs de la migration à travers le monde et propose de :

- 4 outils > **S'appuyer sur les nouvelles technologies de l'information** et de la communication (site internet, réseaux sociaux, page facebook ; vidéoconférence, etc) : 4 outils
- 1 outil > **Outiller le marketing territorial** : 1 outil
- 4 outils > **Institutionnaliser la relation** avec les acteurs de la migration

Deux expérimentations test ont eu lieu dans les communes de Koniakary et de Sandaré (Région de Kayes) pour éprouver les outils présentés. La sélection de ces deux territoires pilotes s'est effectuée sur la base de critères de performance du lien entretenu avec leur migration nationale et internationale. D'un côté, une commune qui a des liens anciens et consolidés et de l'autre, un territoire qui souhaite initier cette relation sans maîtriser la réalité de sa migration.



LA POLITIQUE NATIONALE DE MIGRATION DU MALI (PONAM)

La PONAM a été officiellement adoptée par le gouvernement du Mali le 3 septembre 2014. Les principales justifications de la PONAM sont :

- Une diaspora importante mais peu protégée
- Des flux d'émigration mal organisés
- Une augmentation des retours involontaires et un manque de dispositifs d'accueil pour la réinsertion
- Un pays d'immigration accueillant
- Une migration de transit en augmentation
- Une insuffisance de données fiables sur les migrations
- La place des associations locales et de ressortissants est très marginale
- Des projets de co-développement insuffisamment productifs

L'organe principal en charge de la gestion de la migration au Mali est le **Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine**. Le **CIGEM et la Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur** – DGME (Ordonnance N°00-046/P – RM du 25 septembre 2000) sont les deux organes opérationnels de ce Ministère.

Le Haut Conseil des Maliens de l'Extérieur est une organisation faîtière des Maliens de l'Extérieur avec un rôle consultatif auprès du Gouvernement du Mali.

L'objectif global de la PONAM consiste à **mieux gérer la migration afin qu'elle contribue à la réduction de la pauvreté et au développement durable du pays.**

Axe I Protéger et sécuriser les migrants

Axe II Organiser et faciliter la migration légale

Axe III Favoriser une meilleure réinsertion des migrants de retour

Axe IV Valoriser les capacités des diasporas au développement national

- Valoriser les compétences intellectuelles, scientifiques et techniques de la diaspora
- Valoriser la contribution de la diaspora dans la mise en œuvre des projets de développement local
 - Notamment : Appuyer le processus d'élaboration des plans de développement
 - *Elaboration d'un plan de formation des autorités, des élus locaux et des ONG sur les techniques et approches favorisant l'intégration de la migration dans les plans et les projets de développement local :*
- Favoriser l'investissement et la mobilisation des ressources financières
- Promouvoir l'entrepreneuriat artistique, culturel, sportif et touristique de la diaspora
- Participation de la diaspora à la vie politique

Axe V Renforcer les capacités des organisations de migrants et de la société civile

- Renforcer le dialogue technique et politique national
- Renforcer les capacités de la société civile

Axe VI Renforcer le partenariat stratégique et la coopération sur les questions de migration

- Définir un positionnement stratégique pour le pays
- Favoriser une meilleure synergie entre les institutions et les acteurs concernés
 - Notamment : Renforcer le cadre de concertation sur les migrations
 - *Renforcement des cadres de concertation et/ou collaboration et mise en réseau de l'ensemble des acteurs intervenant sur les questions de migration : **objet du présent guide***
 - *Renforcement des initiatives et/ou actions d'intégration de la migration dans les outils de planification existants (CSCR, PDESC, PSDR) : **objet du présent guide.***
- Intégrer la migration dans les politiques sectorielles
 - Notamment : Favoriser une plus grande synergie entre Migration et développement
 - *Diagnostic des acteurs et identification des axes de synergies entre les différents acteurs impliqués dans migration et développement : **objet du présent guide***
 - *Renforcement des capacités des ressources humaines sur les migrations, les questions de transversalité, de liens entre la migration et les autres secteurs : **objet du présent guide.***

Axe VII Améliorer la connaissance des migrations

Axe VIII Réadapter les conditions d'entrée, de séjour et d'établissement au Mali



POINT LEXICAL

D'après le 4^{ème} RGPH, 2009, Analyse des résultats définitifs - Thème Migration - Instat, Bamako, décembre 2012

Migrants

L'ensemble des individus ayant effectué une migration récente/ ou une migration durée-de-vie ou une dernière migration (récente ou ancienne). Toute personne recensée dans une commune autre que sa commune de naissance ou de sa commune de résidence aux précédents recensements.

Précision sémantique sur le terme de "migrant" (EMDK) :

En dehors des analyses strictement démographiques, le terme de "migrant" ne fait pas l'unanimité. Il est réducteur, clivant et quelque peu discriminant (les Européens présents au Mali sont des "expatriés" des "coopérants" alors que les Maliens en Europe restent des "migrants" éternellement). De plus, actuellement, la tendance à la criminalisation des migrants accentue cette distanciation avec ce terme. Il s'agit de préférer l'appellation de "ressortissants de la commune de..." ou "Maliens de l'extérieur".

Migration ou mouvement migratoire

La migration correspond à tout déplacement d'un individu d'une entité administrative vers une autre pour un séjour d'au moins six mois ou avec l'intention d'y résider pendant au moins six mois.

Migration interne

Tout changement de résidence effectué à l'intérieur des frontières du pays sur une durée d'au moins six mois (ou avec l'intention de séjourner au moins six mois).

On peut ainsi observer les migrations interrégionales (entre régions) et intra régionales (au sein de la région)

Migration externe ou internationale

La migration internationale concerne tous les échanges migratoires avec le reste du monde. L'émigration regroupe les sorties du territoire national vers l'étranger tandis que l'immigration concernent les entrées dans le pays. Migration internationale.

Migration durée-de-vie

Le migrant durée-de-vie est tout individu qui réside dans une entité administrative autre que son lieu de naissance. De façon opérationnelle elle concerne les individus dont la commune (respectivement, cercle, région et pays) de résidence au moment du recensement est différente de leur commune (respectivement, cercle, région et pays) de naissance.

Migration récente

La migration récente est la migration effectuée au cours des cinq dernières années ayant précédé le dernier recensement (celui de 2009).

Migration de retour

La migration de retour concerne les individus dont le lieu de naissance et le lieu de résidence actuelle à la date du recensement sont identiques alors que le lieu de résidence antérieure était différent. De façon opérationnelle, est considéré comme migrant de retour, tout individu recensé en 2009 à son lieu de naissance alors qu'il a résidé ailleurs auparavant.

Immigrant

Le Malien(-ne) résidant à l'extérieur du Mali.

Immigrant

Le migrant entrant dans la zone de référence.

Migration(s) et/ou mobilité(s) (Grdr)

Le recours au terme de mobilité(s) permet de penser la dialectique migration-développement de manière englobante : il s'agit d'appréhender aussi bien les (é/im)migrations internationales (dont les parcours de transhumance) mais aussi internes (exode rural, mobilités saisonnières), et de prendre en compte les plus-values et les moins-values matérielles et immatérielles générées sur les territoires par ces mobilités le long des parcours.

Double espace (Grdr)

Le concept de " double-espace " peut être défini comme " la mise en valeur du continuum des territoires d'origine, de transit et de destination afin de construire des articulations économiques, sociales et culturelles, fortes et pérennes entre les acteurs d'ici et de là-bas et de pouvoir relever des enjeux partagés et des défis communs ".

Le Co-développement (Grdr/Eu-Nomad)

Le co-développement, c'est le développement - aussi bien des régions d'origine que d'accueil - par la mobilité, par les échanges... par les migrations.

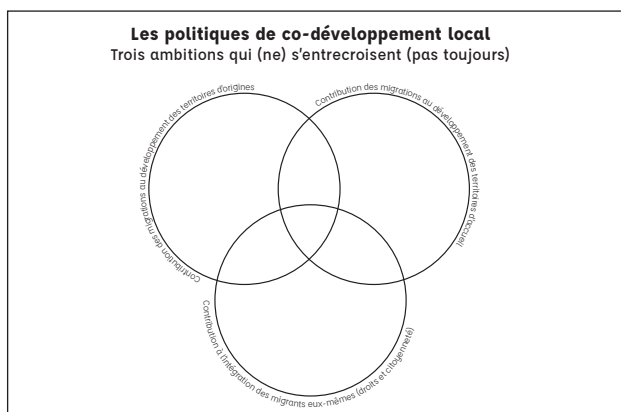


Figure 1 - Un cadre potentiel d'analyse des projets dits de co-développement

Décentralisation

c'est un processus politique, juridique et administratif d'organisation des structures administratives de l'État qui accorde des pouvoirs de décision et de gestion à des organes autonomes locaux.

Elle suppose :

- o L'existence d'une collectivité territoriale de référence : la commune.
- o L'existence d'un organe élu chargé de son administration : le maire et le conseil municipal.
- o La mise en œuvre des principes de bonne gouvernance : la participation de la population, l'équité, la transparence et la justice.

Grâce à la décentralisation, le processus de décision politique peut être plus proche des populations, favorisant ainsi l'émergence d'une démocratie de proximité. Dans ce contexte, le concept de développement local prend tout son sens.

Développement local

c'est un processus, une dynamique de transformation sociale et économique portée par les acteurs locaux. Le développement local s'appuie sur la valorisation optimale des ressources locales (humaines, matérielles et financières).

Ainsi, **toutes les composantes de la population sont amenées à s'exprimer**, à s'impliquer dans la prise de décision et dans la mise en œuvre de solutions basées sur la valorisation optimale des ressources locales permettant de résoudre leurs problèmes de façon appropriée.

Les **politiques de décentralisation** constituent un cadre idéal pour impulser cette approche territoriale pluri-acteurs et multi-scalaire afin de mutualiser les savoirs, partager le pouvoir et redistribuer les richesses.

Acteurs locaux

L'ensemble des forces vives présentes sur les territoires : élus, autorités traditionnelles, agents des services techniques, organisations de la société civile, opérateurs privés, citoyens. Les migrants peuvent être à la fois des acteurs (immigrés) et des partenaires (émigrés).



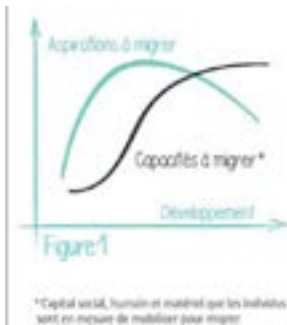
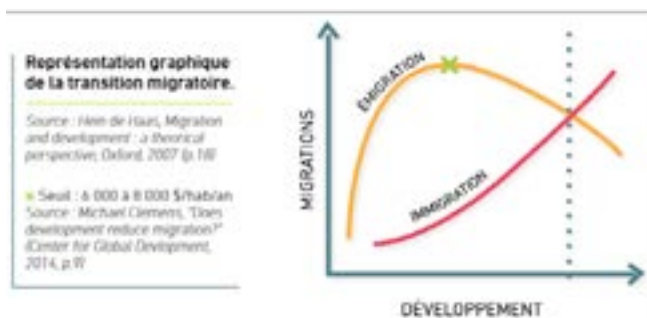
LES IDÉES REÇUES SUR LA RELATION MIGRATION / DÉVELOPPEMENT

Une idée reçue est une opinion qui s'exprime à la lumière d'une analyse simplifiée.

En résumé, c'est un peu de vrai mais aussi beaucoup d'approximations et de contre-vérités. Son raisonnement séduit par sa simplicité et son accessibilité. Parce qu'elle pose une problématique de la mauvaise façon, l'idée reçue ne permet jamais d'apporter les bonnes réponses.

Développer pour fixer les populations ?

La pauvreté serait la cause profonde des migrations internationales et l'aide publique au développement servirait à bloquer les migrations par le développement. Or la transition n'est ni immédiate, ni systématique (cf. graphique ci-dessous). Dans un premier temps, le développement favorise les migrations dans une dynamique constructive et positive entre les deux phénomènes.

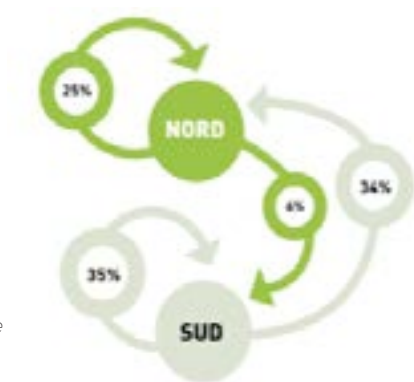


La migration subsaharienne est importante et principalement à destination des pays riches : NON

L'ensemble de la migration d'Afrique subsaharienne représente à peine 9 % des migrants de la planète. En rapport avec les 900 millions d'habitants de la région, le taux d'émigration vers les pays de l'OCDE n'est que de 1,7 %.

75 % des migrants subsahariens sont installés dans un autre pays d'Afrique subsaharienne.

Les émigrés subsahariens ne représentent en 2012 que 6 % des flux migratoires vers les pays de l'OCDE et 5% du stock de migrants qui y vivent. 41 % des émigrés viennent d'un autre pays de l'OCDE et 18 % d'Asie.



"Migrations subsahariennes : les idées reçues à l'épreuve des chiffres", AFD, novembre 2015

La migration subsaharienne est principalement masculine et peu qualifiée : plus vraiment

Actuellement, près de la moitié des migrants subsahariens dans les pays de l'OCDE sont des femmes. Cette proportion est moindre pour les migrants internationaux venant du Mali mais est également en augmentation.

Avec 13 % en 2010, le taux d'émigration des individus les plus qualifiés est, en Afrique subsaharienne, le plus important au niveau mondial.

"Migrations subsahariennes : les idées reçues à l'épreuve des chiffres", AFD, novembre 2015

I.

Elaboration du PDESC volet diagnostic

Les acteurs locaux de la concertation

CONSEILS COMMUNAUX D'ORIENTATION, DE COORDINATION ET DE SUIVI DES ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT (CCOCSAD)

La loi a prévu la mise en place de **Conseils communaux d'orientation, de coordination et de suivi des actions de développement (CCOCSAD)** (*loi N°95-034 du 12 avril 1995 portant Code des collectivités territoriales et le Décret n°08-095/P-RM du 21 février 2008 portant création des comités locaux*) qui s'élargissent en une entité de développement intégrant autour des élus, des techniciens des représentants de communautés de base, des associations diverses, des privés, etc.).

Ce sont des **structures formelles de concertation**. Ces structures ont pour rôle d'impliquer toutes les parties prenantes et de veiller à la réalisation des actions programmées en se conformant au principe de subsidiarité.

COMITÉ DE PILOTAGE COMMUNAL

Pour favoriser le caractère multi-acteurs et inclusif du processus de planification, il sied que la collectivité identifie et forme des acteurs pertinents, mette en place et opérationnalise un **comité de pilotage communal**. Ce comité composé du Secrétaire général, d'élus, d'agents de services techniques déconcentrés de l'Etat et de la société civile est chargé de planifier, animé, communiqué, mette en œuvre et suive tout le processus de planification. A ceux-là peuvent s'ajouter **les partenaires techniques et financiers** qui accompagnent techniquement et financièrement la commune (ADR, ONG, autres).

Les élus délibèrent sur le lancement du processus de planification ; exécutent et contrôlent les délibérations ; veillent à la cohérence avec les stratégies nationales de développement et assurent la maîtrise d'ouvrage.

Les représentants de la société civile sont chargés de l'information et de la mobilisation sociale, l'identification des potentialités et des contraintes de développement des communautés et de la participation de la communauté à la conduite des diagnostics.

Les agents des Services Techniques et la tutelle, représentant l'Etat et ses services déconcentrés, participent aux diagnostics ; se chargent de l'appui/ conseil du processus, la fourniture et l'analyse des données techniques, la conformité des axes stratégiques du PDESC avec les politiques nationales de développement (sectorielles notamment) la vérification des normes techniques standards.

Les populations participent aux diagnostics, expriment la demande sociale, identifient des actions de développement, appuient le processus et émettent un avis consultatif.

Dans le cadre du présent guide, il s'agit de s'appuyer sur ces acteurs en veillant à ce qu'il intègre dans sa composition des interlocuteurs, responsables associatifs en lien avec les migrations, migrants de retour, immigrants, diaspora ou durablement présents et autres personnes ressources, de façon à ce que cette thématique soit correctement traitée.



ETAPE 1 INFORMATION ET SENSIBILISATION DES POPULATIONS PAR LES ÉLUS

1- DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAL PORTANT SUR L'ÉLABORATION DU PDESC

Si le conseil municipal est l'acteur incontournable d'un processus de développement local concerté, il ne peut à lui seul mettre en place un dispositif opérationnel. L'ensemble des acteurs locaux devront valider l'intérêt de mettre en place un dispositif d'échange et de débat pour appuyer le conseil municipal à définir et à mettre en œuvre de manière transparente un projet de développement durable du territoire.

En d'autres termes, la concertation communale ne se décrète pas seulement, **elle émerge d'abord d'une volonté politique partagée entre les décideurs et l'ensemble des acteurs (y compris les migrants)**. Certains préalables sont nécessaires à la mise en place d'un dispositif de concertation parmi lesquels :

- ✓ **Connaître les acteurs locaux**, les enjeux de chacun et leurs relations ;
- ✓ Faire émerger un **sentiment d'appartenance** au territoire communal : l'identité commune qui sera le liant de la concertation ;
- ✓ Définir les **objectifs de la concertation** communale et les partager,
- ✓ Définir un **dispositif de concertation adapté** à son territoire : le CCOCASD élargi ; le Comité de pilotage communal
- ✓ Animer la concertation et renforcer le dispositif.

- ➔ **La délibération du Conseil municipal devra souligner que la méthodologie d'élaboration du PDESC intègrera le volet migration.**
- ➔ **Les migrants doivent être informés dès l'adoption de cette délibération à travers des canaux appropriés (cf. ci-dessous).**

2- INFORMATION DES POPULATIONS RÉSIDENTES ET NON RÉSIDENTES – 2 OUTILS

L'étape d'information consiste à partager entre les différents acteurs une série de questionnements clefs :

- Qu'est-ce qu'un programme de développement local ?
- Pourquoi faut-il une collectivité pour le mettre en place ?
- Comment sera-t-il élaboré ?
- Qu'attend-on de la participation des populations ou des représentants ?
- **Quel rôle des acteurs de la migration et de leurs partenaires ?**
- **Quel poids de la migration sur le développement du territoire ?**

Les méthodes utilisées à cette étape d'information/sensibilisation de la population sont les correspondances, les visites dans les villages, les crieurs publics, la lettre d'information, la publication et l'affichage de la délibération du Conseil municipal à la Mairie...

Tous ces outils fonctionnent et touchent les populations résidentes du territoire.

Pour informer les ressortissants établis ailleurs au Mali ou à l'extérieur du pays, il s'agit d'utiliser certains outils qui nécessitent quelques investigations en amont auprès de la jeunesse, des chefferies de chaque village et auprès des responsables des associations locales en lien avec la migration :

Diffusion de l'information	Investigations / travaux nécessaires
Réseaux sociaux sur Internet (Viber, imo, Whats app, etc..)	Identifier auprès de la jeunesse et de la diaspora les comptes les plus suivis où diffuser l'information (avec photo de la délibération)
Sites web, pages Facebook et comptes twitter	Doter la commune d'un site web Faire une page Facebook de la commune et y mettre une photo de la délibération (cf outil spécifique)
Radios locales et régionales	Vérifier qu'elles sont disponibles sur Internet
Par courrier à destination des responsables associatifs migrants (émigrants, immigrants internes ou externes, migrants de retour)	Identifier les relais locaux des principales associations de migrants, leur remettre le courrier à faire parvenir aux Présidents
Réunions des associations	Inclure à l'ordre du jour des rencontres ordinaires ou extraordinaires (réunions, AG) des organisations de migrants (émigrants, immigrants internes ou externes, migrants de retour)

Diffusion de l'information	Investigations / travaux nécessaires
Lieux de culte et cérémonies sociales	Faire passer le message lors des regroupements religieux (prières collectives, prêches) et sociaux (mariage, baptême, anniversaires) qui réunissent les ressortissants
Bouche à oreille	Les ressortissants s'informent par le bouche à oreille. Identifier les responsables et membres influents des associations de ressortissants afin qu'ils transmettent l'information.
Représentations consulaires et diplomatiques	Faire passer le message par les représentations consulaires et diplomatiques qui ont leurs propres canaux et moyens de communication avec les ressortissants du pays ciblé.
Par les migrants de passage et de retour	Vérifier qu'ils sont toujours en contact avec les autres migrants

OUTIL 1

Remue-méninge sur les migrations du territoire

POUR QUOI FAIRE ?

- **Déconstruire les idées reçues** : percevoir toutes les dimensions de la migration sur le territoire ;
- Valider la nécessité d'**intégrer la migration de façon transversale** à tout le processus de planification ;
- **Anticiper le type d'informations à collecter** et l'utilisation de ces informations dans le cadre du PDESC ;
- Commencer à **analyser les articulations entre mobilités et les enjeux du territoire**.

AVEC QUI ?

- Les membres du CCOCSAD ;
- Notables, femmes et jeunes
- Personnes ressources présentes sur le territoire sur les questions migration / développement (migrants de retour, leaders associatifs en vacances, immigrés internes et externes, etc.).

QUAND DISPENSER L'OUTIL ?

- Au lancement de la démarche juste après la décision du Conseil communal de s'engager dans l'élaboration d'un PDESC

Comment s'y prendre ?

- **Organiser une réunion du CCOCSAD** élargi aux personnes ressources ;
- Commencer par une question introductive ouverte "**Notre territoire est-il concerné par la migration ? et Est-ce une force ou une faiblesse pour notre développement ?**";
- Orienter les discussions en suivant le guide d'entretien et rappeler ce qui a été dit pour relancer les débats ;
- **Restituer** toutes les informations recueillies avant la fermeture de la séance.

Guide d'entretien indicatif

- La migration : De qui parle-t-on ?
 - Emigrés / immigrés
 - Les émigrés internationaux (Europe, Afrique, Transfrontalier)
 - Les émigrés nationaux (dans les capitales, les autres communes)
 - Les immigrés présents sur le territoire
 - Les anciens migrants (internes et internationaux)
 - Les "migrables" (étudiants, migrants potentiels, migrants forcés/contraints)
- Pourquoi sont-ils là (immigrés) et pourquoi sont-ils partis (émigrés) ?
- Profil des é/immigrés (statut, âge, niveau d'instruction, qualification...) ? Flux ? d'Où ? vers où ? quand ? combien ?
- Mode d'intervention et secteurs d'activités
 - Comment agissent-ils sur le territoire communal ?
 - Aides familiales
 - Projets collectifs
 - Projets économiques
- Terminer la rencontre en demandant quels pourraient être leurs rôles dans le processus de planification locale.

ALTERNATIVE D'ANIMATION

- Organiser une confrontation d'idées avec deux groupes de personnes où chaque groupe doit défendre une hypothèse avec des temps de parole à tour de rôle
- Les hypothèses contradictoires peuvent être :
 - Les migrants comme partenaires incontournables pour le développement du territoire ;
 - Les migrants comme difficulté à gérer pour le développement

De QUI parle-t-on quand sont évoqués les liens Migration & Développement ?

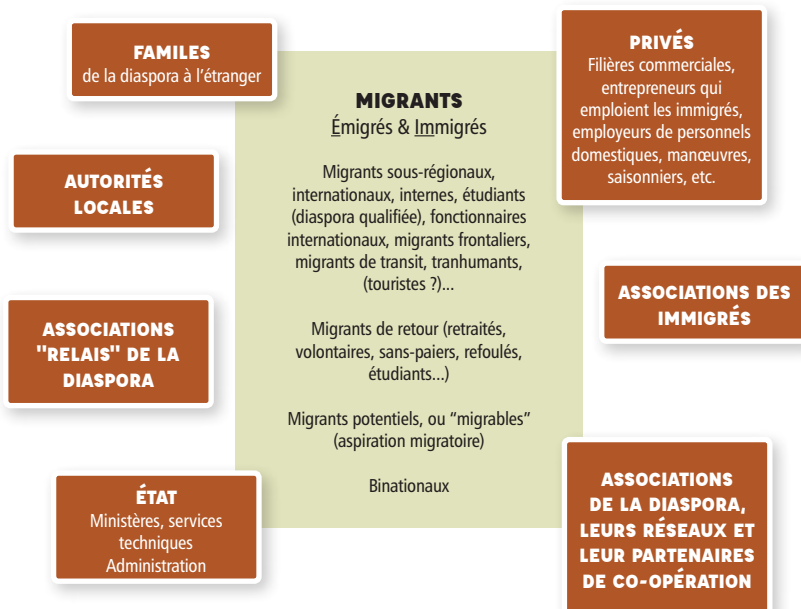


Figure 2 - De qui parle-t-on quand sont évoqués les liens Migration & Développement ?

OUTIL 2

Le co-développement dans le cycle de projet de développement territorial

POUR QUOI FAIRE ?

- **Appréhender l'ensemble du processus** d'élaboration d'un projet de développement territorial ;
- **Identifier les modalités de concertation** avec les acteurs de la migration aux différentes étapes y compris celle de la planification locale ;
- **Guider toute la démarche d'implication des acteurs de la migration** dans le processus de développement local.

AVEC QUI ?

- Les membres du CCOCSAD ;
- Personnes ressources présentes sur le territoire sur les questions migration / développement (migrants de retour, leaders associatifs en vacances, immigrés, etc.)

QUAND DISPENSER L'OUTIL ?

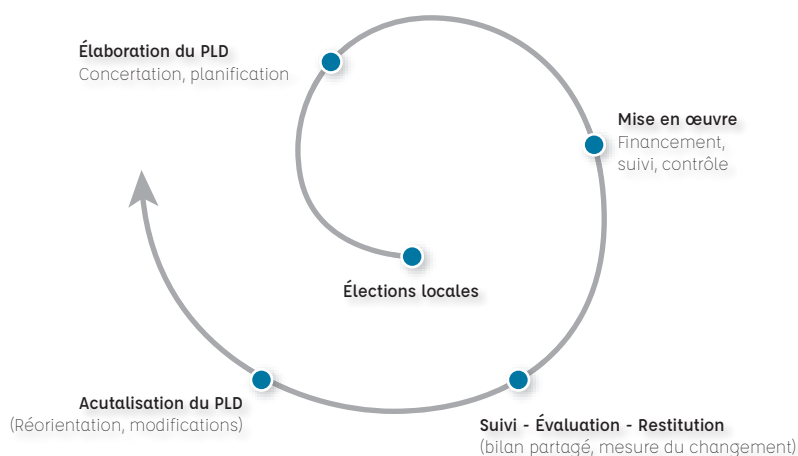
- Au lancement de la démarche juste après la décision du Conseil communal de s'engager dans l'élaboration d'un PDESC
- Revenir régulièrement sur l'outil en le complétant au fur et à mesure notamment lors de la mission double espace (cf. outil spécifique).

Comment s'y prendre ?

- En réunion, partir de l'outil vierge (cf. ci-après) et valider ou amender les principales étapes (élaboration du diagnostic de territoire, concertation, planification, mise en œuvre, suivi évaluation, actualisation...);

- Définir les différentes modalités possibles de dialogue avec les acteurs de la migration (courriers, missions, vidéoconférence, convention de partenariat, outils communs, etc.) ;
- Identifier également les risques de conflits possibles aux différentes étapes.

Figure 3 - Cycle de projet de développement territorial



Identifier précisément les temps de **co-développement** local

 Courrier d'information

 Mission double-espace

 Temps de concertation (rencontre, vidéoconférence...)

 Convention de partenariat

 Conflits

 Rupture



ETAPE 2 DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

1- DIAGNOSTIC TECHNIQUE

a) Revue documentaire

Les éléments propres à la migration dans la revue documentaire sont :

- Documentation nationale

- La Politique Nationale de Migration du Mali (PONAM), septembre 2014,
- Le rapport "migration" du recensement général de la population et de l'habitat du Mali de 2009 établi par l'INSTAT paru en décembre 2012
cf. partie statistiques,
- Le rapport national sur le développement humain – 2016 sur le thème "Migration, développement humain et lutte contre la pauvreté – PNUD, Ministère de la solidarité,"
- Guide des Maliens de l'Extérieur – Ministère des Maliens de l'Extérieur – Décembre 2016,
- Documentation produite par le CIGEM et le MME notamment : Etude de capitalisation des initiatives et mécanismes en matière de transfert de fonds
- Le profil migratoire du Mali établi par l'OIM en 2009,
- La dimension locale de la dialectique Migration et développement – le cas France – Sénégal – AFD, Grdr, Ifan – Disponible sur le site du Grdr (www.grdr.org) ,
- Pratiques des autorités locales et autres acteurs locaux dans la gestion de la migration pour le développement – initiatives conjointes Migration for development
- Répertoire des associations de ressortissants en France originaires de la région de Kayes – site du Grdr (www.grdr.org) ,
- Articles scientifiques, mémoires et thèses de fin de cycle (ISFRA, Département socio-anthropologie et de géographie de l'Université, Migrinter, Hommes et Migrations),
- Rapports de projets et programmes,
- Les questions migratoires au Mali, valeurs sens et contre sens, Civipol, Omar Merabet et Francis Gendreau, Janvier 2007.

- Documentation locale

- Données de base disponibles sur le territoire : rapports, photos aériennes, connaissances spécifiques,
- Monographies des territoires / anciens PDESC / rapports d'exécution des précédents projets et programmes, etc.
- Plan stratégique régional de développement intégré,
- Cartographie de la migration,
- Note de cadrage de la stratégie régionale migratoire de la région de Kayes.

- Autre documentation

- Documents disponibles auprès de la diaspora et des immigrés déjà identifiés : Statuts des associations, PV de réunions et des AG, documents projets, rapports d'activités (technique et financier), répertoire des membres, etc.
- Eléments sur le montant des transferts financiers : à obtenir auprès des bureaux de poste et autres banques présentes sur place :
- Combien ? au total / nombre de mandats. Montant du mandat moyen
- Préciser que ces informations sont fragiles car elles n'intègrent pas les transferts informels et surtout le risque est grand de ne penser le lien avec la migration que sous l'angle des transferts financiers, ce qui limite énormément l'analyse et prépare les instruments de la discorde.

Il existe par ailleurs un grand nombre d'études sur les questions migratoires avec des entrées thématiques (les jeunes de la diaspora, projets économiques, etc.) ou géographiques (sur la région de Kayes notamment).

b) Données statistiques

Le recensement général de la population et de l'habitat du Mali (RGPH - 2009) constitue une source d'information importante. En effet, plusieurs variables du questionnaire permettent d'appréhender la migration. On distingue :

- Le lieu de résidence à la date du recensement (section identification)
- Le lieu de naissance (Cercle, Région, Pays)
- Le lieu de résidence antérieure (Cercle, région, Pays)
- La durée de résidence
- La nationalité.

Ces données sont disponibles par région, cercle mais également commune sur demande. Elles permettent de définir **le solde migratoire du territoire, le poids des migrations par tranche d'âge, les zones de destination mais également d'origine, les raisons invoquées de départ, les différents profils migratoires du territoire.**

Ces données permettent d'interroger successivement les migrations internes (durée-de-vie et récente), l'immigration, les migrants de retour mais aussi l'émigration internationale.

Cf Annexe qui précise l'ensemble des indicateurs potentiellement renseignables par territoire à partir du recensement.

En dehors des chiffres par région, cercles et théoriquement par commune également, les données du RGPH 2009 permettent également de **croiser des informations entre le statut de migrant interne et l'état matrimonial ou la situation professionnelle ou encore le niveau d'instruction.** Les données permettent également d'observer les conditions de réinsertion professionnelle des migrants de retour.

Le rapport national sur le thème de la Migration établi par le Bureau National du recensement et l'INSTAT relatif au 4^{ème} recensement général de la population et de l'habitat du Mali (RGPH 2009) est disponible sur Internet à l'adresse suivante :

http://instat-mali.org/contenu/rgph/ramig09_rgph.pdf

Les données par région sont présentées. Pour obtenir des éléments plus fins, par cercle ou commune, il est possible de solliciter les données auprès de l'INSTAT Mali.

Un autre document support est très intéressant : il s'agit du rapport national sur le développement humain du Mali. L'édition 2016 porte sur les migrations et le développement humain. Ce rapport est accessible sur internet à l'adresse suivante :

http://hdr.undp.org/sites/default/files/rndh_edition_2016_version_du_30_mai_2016.pdf

D'autres données statistiques devraient être accessibles au niveau des Consulats et au sein de la Délégation Générale des Maliens de l'Extérieur (DGME) à la Cellule de Planification et de Statistique (CPS) du Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine / ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale.

2- DIAGNOSTIC PARTICIPATIF / CONJOINT

Le diagnostic participatif abouti **au profil migratoire illustrant le territoire dans le monde et le monde dans le territoire.**

Le profil migratoire permet de mettre en exergue **les dynamiques migratoires sur le temps long de l'histoire du territoire**, de mieux cerner le potentiel migratoire de la commune, de recueillir des recommandations techniques et politiques permettant de mieux appréhender les dimensions de la migration, les possibles articulations entre migration et développement, les modalités et les conditions favorisant la mise en place d'un système de planification et de développement local intégrant la migration.

Pour la bonne conduite et l'actualisation de ce diagnostic, la collectivité doit mobiliser sur son territoire, ses fonctionnaires et / ou ses élus, les instituteurs des villages ou quartiers, les leaders associatifs des immigrés internes et externes ; et en dehors de son territoire, les leaders associatifs des émigrés et immigrés internes et externes, l'intercommunalité/inter collectivité à laquelle elle est rattachée ; des partenaires d'appui au processus d'élaboration du PDESC.

Il est préférable de constituer des équipes sur le double espace :

Dans la commune deux options sont possibles :

- (i) une équipe par village/quartier : responsabiliser les personnes ressources dans chaque village ou quartier qui collecteront les données sur leur territoire (efficacité, économie de temps et de moyens).
- (ii) une équipe par zone/ensemble de villages : responsabiliser les personnes ressources des zones qui collecteront les données que dans la zone.

Dans les territoires d'accueil des ressortissants : responsabiliser les personnes ressources dans chaque ville de concentration qui collecteront les données puis centraliser au niveau pays ou zone géographique (Europe, Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale, etc.).

Il est nécessaire de trouver des moyens pour identifier les acteurs mobilisés à la démarche, aux outils de collecte, de traitement de données et pour restituer les résultats aux populations.

L'exercice demande des coûts qui peuvent être amoindris par l'approche de proximité suggérée ci-dessus. Ces coûts doivent être pris en compte dans le budget de la commune et des associations de ressortissants.

Les dépenses utiles à prévoir sont

- (i) les frais de déplacement et de restauration des enquêteurs quand la zone couverte est vaste, (ii) l'eau pour rafraîchir les participants, (iii) la pause café et déjeuner quand il y a des non-résidents et que les rencontres nécessitent une journée complète de travail.

a) Connaissance de la population en migration – 4 outils

4 outils permettent de recenser l'information relative à la population en migration :

- **Le profil historique** donnera des éléments historiques relatifs à cette mobilité des populations ;
- **Les enquêtes ménages** estimeront le nombre de personnes concernées et leurs destinations ;
- **Les focus group** initiera une analyse de ces réalités ;
- **Le récit de vie** illustrera utilement ces analyses.

OUTIL 3

Le profil historique de la migration

POUR QUOI FAIRE ?

- **Retracer l'historique du village**, recenser les événements marquants du village, leurs causes et conséquences ;
- **Connaître l'évolution des migrations** depuis le village, des causes de départ et des destinations, des profils des migrants ;
- **Identifier les associations** au village et celles des villageois à l'étranger ayant joué un rôle important pour le village ;
- **Etablir la liste des projets et des actions** menées par les villageois et les ressortissants depuis.

AVEC QUI ?

- Les notables du village et la chefferie ;
- Les jeunes / des femmes ;
- Des immigrés présents sur le village ;
- Des émigrés de retour ou présents.

QUAND DISPENSER L'OUTIL ?

- Lors des animations villageoises dans le cadre du diagnostic territorial ;
- Prévoir 2h.

Le profil historique permet de retracer **l'histoire du peuplement du village** avec les principaux événements auxquels la population a dû faire face.

A l'échelle du village, cet outil est très intéressant car il permet déjà de faire reconnaître le poids de la migration : en effet, c'est systématiquement un parcours migratoire qui a prévalu à l'établissement du village. Ensuite, par couches successives, le reste de la population est arrivé pour fonder aujourd'hui le socle de la solidarité villageoise qui transcende les espaces géographiques. Ce profil permet aussi de comprendre les principales étapes de l'immigration et à quelles périodes ce phénomène est devenu non seulement important économiquement et quantitativement mais surtout pérenne dans le temps (migration circulaire versus migration durable).

A l'échelle de la commune, les informations des différents profils historiques des villages permettent de reconstruire la dynamique de peuplement de la commune : d'un village à l'autre au sein de la commune, des différentiels entre les ethnies, etc.

La migration est au cœur de l'histoire communale. Le révéler permet de créer du lien entre le passé et le présent pour réfléchir à l'avenir de la communauté et au sens de cette migration.

Comment s'y prendre ?

- **Organiser une réunion focus group** avec 10 personnes désignées par l'assemblée villageoise : **des personnes âgées, des notables, des migrants de retour, les relais des associations de migrants à l'étranger, quelques jeunes et femmes** si possible.
- Commencer par une question introductive ouverte **"Pourriez-vous nous raconter l'histoire du village ?"**
- Orienter les discussions en suivant le guide d'entretien, demander des précisions et rappeler ce qui a été dit pour relancer les débats.
- **Restituer** toutes les informations recueillies avant la fermeture de la séance.

Guide d'entretien indicatif

- Date de création du village / motifs d'installation / évolution du peuplement villageois ;
- Principaux événements marquants depuis la création du village ;

- Nombre d'habitants en comptant les émigrés et les immigrés et représentation des populations par localité (quartier / village) ;
- Par grandes périodes historiques ou décennies, questionner les évolutions migratoires (combien ? qui ? pourquoi ? et où ?) et les dynamiques de peuplement par périodes ;
- Associations issues de la migration qui jouent un rôle important au village (qui ? secteurs d'intervention ? nombre de membres ? relations avec la commune ? etc.) ;
- Liste des projets réalisés (quoi ? quand ? partenaires ? coût ? résultats ?).

CONSEILS

Cet exercice intéressant est sensible. Il peut ressusciter dans certaines circonstances des malentendus sociaux (relation de domination et conflictuelle), révéler des secrets et des conflits identitaires (autochtones versus allogènes).

Certaines informations peuvent ne pas être recueillies sur le territoire concerné (village ou quartier) qui peuvent par contre être évoquées dans d'autres.

La modération des débats compte tenue des contradictions et d'éventuelles tensions est à faire avec stratégie :

- **ne jamais interrompre ou contredire** les vieux, toujours se montrer très respectueux et les remercier,
- si une personne monopolise la discussion et que l'assemblée n'ose pas intervenir, **essayer de restituer le profil historique en groupes restreints** pour compléter les informations et faire une restitution générale devant l'assemblée villageoise.
- Avoir un **esprit de synthèse** et savoir recouper les informations
- **ne pas trop poser de questions** : respecter le sens des discussions en veillant au respect des objectifs.
- **faire preuve de tact et de diplomatie** : l'historique du village peut réveiller des conflits antérieurs et touche la sensibilité de chacun. Il faut éviter que les participants évoquent certains sujets en public (préférer des entretiens séparés sur certains sujets sensibles) : **Restituer systématiquement la version des faits la plus consensuelle.**

OUTIL 4

Les enquêtes ménage

POUR QUOI FAIRE ?

- **Estimer le nombre de migrants et leurs destinations ;**
- **Dessiner les principaux profils migratoires de la commune**
(pays de destination, genre, immigrés, etc.)
- **Déterminer le poids de la migration sur le village.**

AVEC QUI ?

- Les responsables des ménages ;
- Les notables villageois ;
- Des immigrés présents sur le village ;
- Des émigrés de retour ou présents.

QUAND DISPENSER L'OUTIL ?

- Lors des animations villageoises dans le cadre du diagnostic territorial.

Estimation du nombre et de la destination des émigrés originaires du territoire

Lors des échanges, il s'agit de connaître les principaux profils migratoires de la commune par pays de destination, de façon à révéler la proportion d'émigrés au regard de la population du village/commune (et donc le nombre de ménages bénéficiant des apports de la migration).

Pour ce faire, il s'agit de remplir le tableau ci-dessous en indiquant le nombre qui correspond aux estimations des responsables villageois.

Plusieurs registres de données sont attendus :

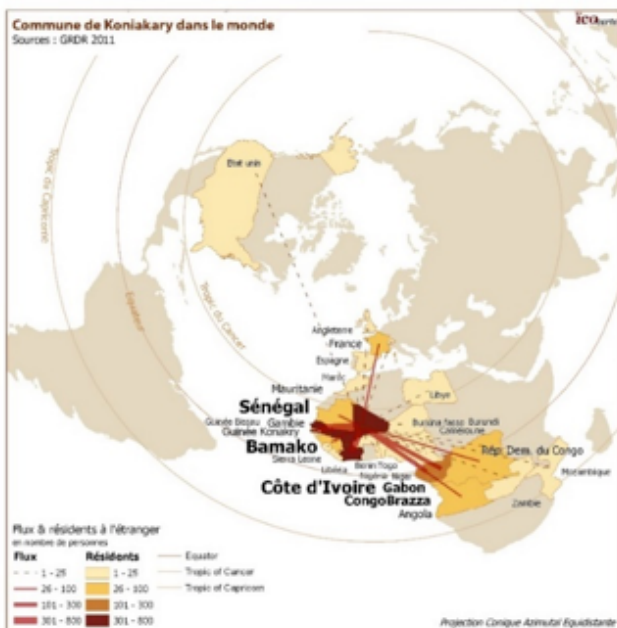
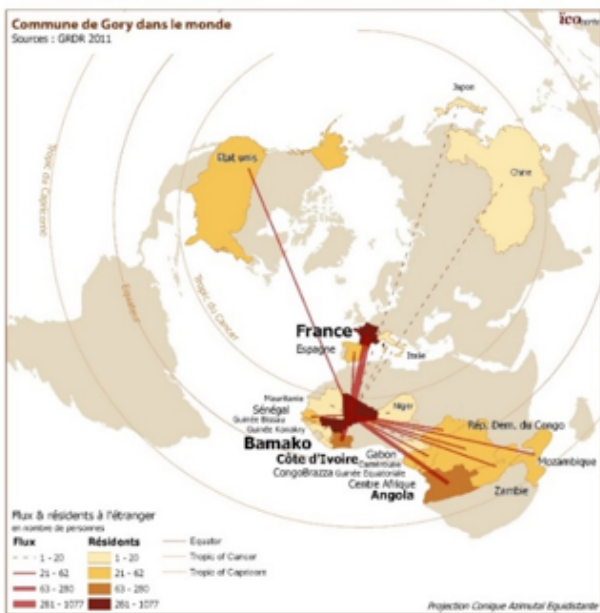
- Estimation du nombre.
- Répartition par destination
- Répartition par genre des émigrés
- Principales classes d'âge concernées

CONSEILS

Pour bien distinguer cette enquête de celle du recensement et pour tenir compte du temps imparti dans le cadre d'un diagnostic de territoire, il ne s'agit pas de compter individuellement les personnes mais **d'obtenir un ordre de grandeur** proche de la réalité. En effet, les populations ne doivent pas ressentir une logique de contrôle ou de " dénonciation " de quoique ce soit.

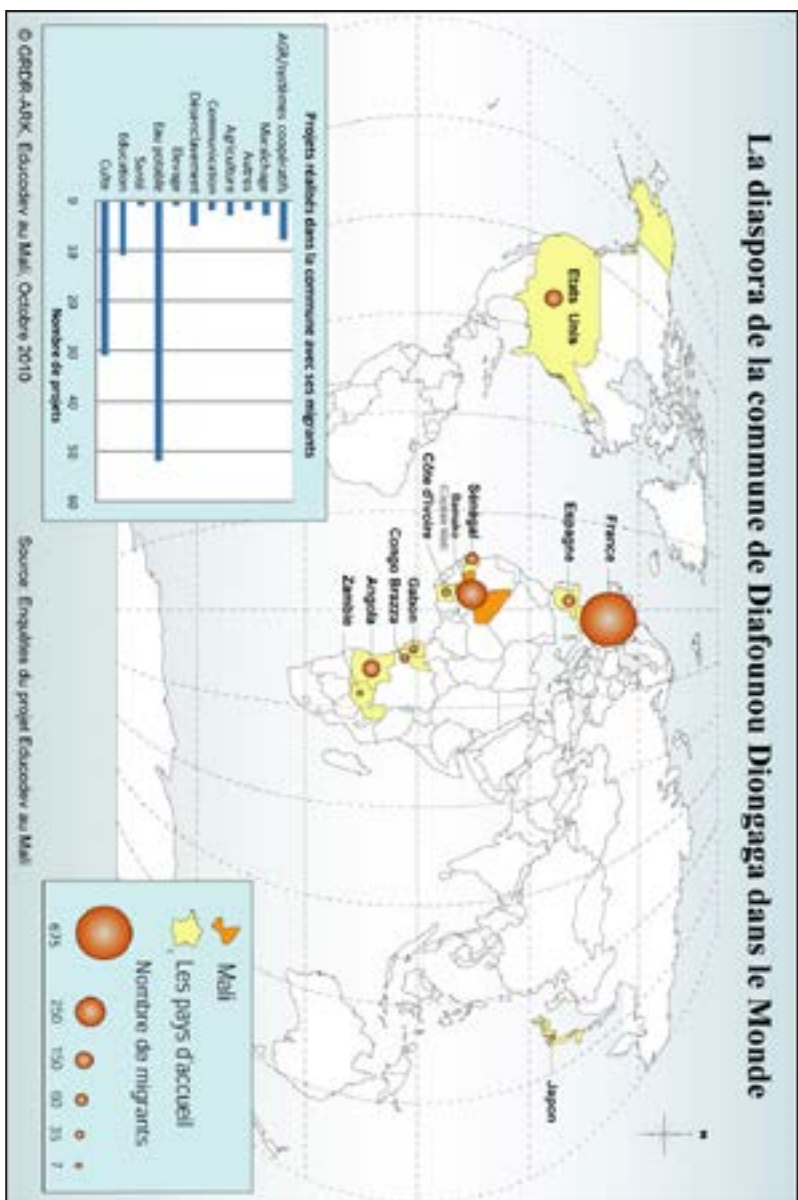
Tableau 1 - Estimation du nombre d'émigrés par destination

Catégories / pays de destination	Bamako	Dans la région	Région de Sikasso	Ailleurs au Mali	Côte d'Ivoire	Sénégal	Burkina Faso	Libie	Tunisie	Ailleurs en Afrique	France	Italie	Ailleurs en Europe	Moyen orient	Asie	Amériques	Total
Hommes jeunes entre 0 et 14 ans																	
Hommes jeunes entre 14 et 30 ans																	
Hommes entre 30 et 60 ans																	
Hommes de plus de 60 ans																	
Femmes jeunes entre 0 et 14 ans																	
Femmes jeunes entre 14 et 30 ans																	
Femmes entre 30 et 60 ans																	
Femmes de plus de 60 ans																	
Total																	





La diaspora de la commune de Diafounou Diongaga dans le Monde



Estimation du nombre et de l'origine des immigrés présents sur le territoire

Lors des échanges, remplir le tableau ci-dessous en indiquant le nombre qui correspond aux estimations des responsables villageois.

Ici aussi, pour éviter toute suspicion, il s'agit d'avoir un ordre de grandeur si le comptage individuel est indécidat ou infaisable. Si le chiffre précis est accessible, c'est encore mieux.

Tableau 2 - Estimation du nombre d'immigrés par pays d'origine

Catégories/ pays d'origine	Bamako	Dans la région	Région de Sikasso	Ailleurs au Mali	Côte d'Ivoire	Guinée	Sénégal	Burkina Faso	Ailleurs en Afrique	Ailleurs dans le monde	Total
Hommes jeunes entre 0 et 14 ans											
Hommes jeunes entre 14 et 30 ans											
Hommes entre 30 et 60 ans											
Hommes de plus de 60 ans											
Femmes jeunes entre 0 et 14 ans											
Femmes jeunes entre 14 et 30 ans											
Femmes entre 30 et 60 ans											
Femmes de plus de 60 ans											
Total											

Estimation du nombre des migrants de retour

Vu qu'un même migrant de retour a pu durant son parcours migratoire traverser et travailler dans différents pays, il n'est pas pertinent de renseigner cette donnée dans un simple tableau par pays de destination. Il s'agit d'en faire juste le dénombrement. Le focus group spécifique permettra d'en savoir plus ensuite.

Tableau 3 - Estimation du nombre de migrants de retour par village

	Nombre de migrants de retour
Village 1	
Village 2	
Village 3	
...	
TOTAL	

Une fois renseignées, les outils 3 et 4 peuvent être capitalisés sous forme de cartes :

- Représentation des populations par localité (quartier/village) ;
- Représentation des dynamiques de peuplement entre au moins deux dates ;
- Flux d'émigration internationale ;
- Flux d'émigration internes ;
- Flux d'immigration internationale ;
- Flux d'immigration internes.

OUTIL 5

Les focus group "émigration / immigration"

POUR QUOI FAIRE ?

- **Développer une analyse qualitative** des migrations (raisons, difficultés, modes d'organisation, réseaux, dynamiques historiques, etc.) ;
- Déterminer les **principaux profils migratoires** du territoire ;
- **Mobiliser les acteurs de la migration** dans le diagnostic du territoire ;
- **Identifier les plus-values de la migration.**

AVEC QUI ?

4 Focus group :

- Avec les émigrés de passage (migration interne et internationale) ;
- Avec les immigrés ;
- Avec les migrants de retour ;
- Avec les candidats au départ.

QUAND DISPENSER L'OUTIL ?

- Après les animations villageoises ;
- Faire ces focus group à l'échelle communale de préférence.

LA CONSTITUTION DES FOCUS GROUP

Il convient de veiller à la **représentativité de la variété des parcours migratoires** et du poids relatif à la population émigrée de chacun d'entre eux.

La synthèse du focus group devra rappeler le nombre de participants et leur parcours migratoire respectif ainsi que les critères de choix. Il s'agit d'évaluer a minima cette représentativité du focus group. Aussi, en démarrage du focus group, une présentation rapide de tous les participants sera nécessaire.

Guide d'entretien indicatif pour le focus group avec les émigrés de passage :

- Territoire d'accueil
- Fréquence et durée des séjours (saisonnier ou de longue durée)
- Raisons de cette émigration par pays ou régions d'origine (précisions sur les activités réalisés)
- Les émigrés sont-ils organisés, comment le sont-ils et que font-ils collectivement ?
- Combien de ménages bénéficient-ils des apports de la migration ?
- Peut-on dresser une histoire de l'émigration de la commune ?
- Quelle est la proportion de la migration par rapport à la population du village / commune ?
- Quels sont les temps forts de cette immigration et de cette émigration ?
- Bilan et perspectives au regard des différents parcours migratoires

Guide d'entretien indicatif pour le focus group avec les migrants de retour :

- Nombre de migrants de retour sur le village / quartier / collectivité (par âge, par genre)
- Parcours migratoire et durée
- Expérience professionnelle
- Motif du départ / situation avant le départ
- Itinéraire migratoire (accueil, travail, formation, engagements associatifs ou politiques), difficultés et compétences acquises
- Date et motif du retour / conditions du retour / âge moyen au retour
- Part des retours volontaires / incités / forcés
- Activités professionnelle, associative, politique investies depuis le retour
- Liste des métiers représentés (analyse par âge, pays de destination, par genre)
- Difficultés rencontrées au retour et pour développer de nouvelles activités

- Bilan de cette expérience migratoire : impacts des expériences acquises et sur la vie actuelle
- Combien de ménages bénéficient-ils des apports de la migration ?
- Diffusion de cette expérience localement : que faudrait-il faire pour renforcer ce point ?
- Peut-on dresser une histoire de l'émigration de la commune ?
- Quelle est la proportion de la migration par rapport à la population du village / quartier / commune ?
- Quels sont les temps forts de cette immigration et de cette émigration ?
- Accepteriez vous de figurer dans un annuaire récapitulant l'ensemble des compétences des migrants de retour mobilisables pour le développement du territoire ? Pourquoi ? Quelles conditions ?

Guide d'entretien indicatif auprès des immigrés présents sur le territoire :

Si possible, administrer le guide d'entretien auprès de deux focus group différents : les immigrés internes et les immigrés internationaux

- Territoire d'origine
- Fréquence et durée des séjours (saisonnier ou de longue durée)
- Raisons de cette immigration par pays ou régions d'origine (précisions sur les activités réalisées)
- Existe-t-il des secteurs d'activité où on retrouve majoritairement les immigrés ? lesquels et pourquoi ?
- Localisation des immigrés dans le village : dilution ou bien un quartier précis
- Mode d'organisation des immigrés et qualité des relations avec les habitants et la commune
- Bilan et perspectives au regard des différents parcours migratoires
- Dans le temps, peut-on dresser une histoire de l'immigration de la commune ?
- Quelle est la proportion de la migration par rapport à la population du village / quartier / commune ?
- Quels sont les temps forts de cette immigration ?

Les données collectées à partir de ces guides seront utilement complétées par les outils suivants présentés ci-après :

- Le récit de vie (parcours migratoires)
- Le radar des compétences issues des migrations ;
- L'annuaire des compétences des migrants de retour ;
- L'étoile des déterminants.

En termes de représentations les renseignements collectés alimenteront les cartes de :

- Représentation des populations par localité (quartier/village) ;
- Représentation des dynamiques de peuplement entre au moins deux dates ;
- Des initiatives migration et développement comme marqueur spatial.

Guide d'entretien auprès des jeunes candidats à l'émigration :

Pour que l'ensemble des dynamiques migratoires soient correctement révélées, il faut intégrer celle des candidats à l'émigration, les "migrables".

Or, la préparation d'un départ ne se fait pas sur la place publique mais dans l'intimité d'une famille ou même c'est un choix strictement personnel.

L'enquête mondiale Gallup montre que l'Afrique subsaharienne est la région où le souhait d'émigrer est le plus fort : 32 % de la population, 42 % des jeunes âgés de 15 à 24 ans, et 32 % des diplômés du supérieur expriment le désir de quitter définitivement leur pays.

In AFD Question de développement, novembre 2015

Aussi, **il s'agit simplement de réunir des jeunes pour administrer le guide d'entretien**

- Quelles seraient les raisons d'un départ en migration ?
- Quelles destinations vous intéresseraient ?
- Quelles difficultés identifiez-vous pour un projet de ce type ?
- Comment voyez-vous vos relations avec le village / la commune lorsque vous serez partis ?

Les données collectées à partir de ce guide d'entretien peuvent être illustrées par l'outil "étoile des déterminants".

OUTIL 6

Le récit de vie sur les parcours migratoires

POUR QUOI FAIRE ?

- **Recenser et valoriser les compétences que les migrants de retour** ont acquises dans leur trajectoire ;
- **Témoigner de la richesse des parcours et de leur complexité ;**
- **Promouvoir la libre circulation** des personnes dans la CEDEAO et au dehors.

AVEC QUI ?

- Un migrant de retour volontaire qui a un parcours représentatif d'un des profils migratoires de la commune

QUAND DISPENSER L'OUTIL ?

- Pendant ou après les animations villageoises
- Prévoir 1h30

Apparenté à un témoignage, le récit de vie permet aux enquêteurs d'interroger à travers la trajectoire migratoire d'une personne, les facteurs de succès et d'échec d'un cas de migration. Il peut aussi prendre la forme d'une œuvre autobiographique qui permet à un migrant de retour de raconter son parcours.

Le récit de vie est donc une synthèse globalisante d'une histoire singulière contextualisée dans l'histoire des mobilités humaines du territoire.

Comment s'y prendre ?

C'est un exercice qui suppose une implication volontaire des participants, une attitude d'écoute bienveillante des participants, la reconnaissance de la

légitimité du narrateur ou des témoins pour faire le récit et dans de très rares cas la confidentialité par rapport à l'acteur dont le parcours est pris en exemple.

Les questionnements suivants peuvent faciliter la prise de parole de la personne (c'est un temps de libre expression, si la personne parle, il ne faut pas la contraindre avec une série de questions - ces dernières ne servent qu'à relancer la parole) :

Situation avant le départ

Quel était votre niveau d'instruction avant le départ ?
Quelle situation socio professionnelle aviez-vous avant le départ ?
Qu'est-ce qui vous a motivé à partir ?

Parcours migratoire

Quels itinéraires migratoires avez-vous emprunté ?
Pourquoi ce choix ?
Quelles étaient vos conditions d'arrivée et d'accueil ?
Où avez-vous travaillé durant ce parcours ?
Avez-vous été formé professionnellement et/ou scolairement lors de vos différentes étapes de votre parcours migratoire ?
Avez-vous pris des engagements associatifs et/ou politiques ?
Quelles difficultés avez-vous rencontrées dans les pays d'accueil ? Comment jugez-vous votre intégration dans le pays et la société d'accueil ? Avez-vous maintenu des liens avec le pays ? Sous quelle forme ?
Vous êtes-vous engagés dans des projets de développement ?
Quelles compétences avez-vous acquises durant votre parcours migratoire ?



Situation au retour

Depuis quand êtes-vous retourné au Mali et quelles sont les principales raisons de votre retour ?
Comment êtes-vous retourné et avec qui ?
Depuis ce retour, exercez-vous des responsabilités sociales, économiques, politiques, associatives ?
Quelles activités professionnelles exercez-vous ? Ont-elles un lien avec votre parcours migratoire ?
Comment appréciez-vous votre parcours migratoire en termes de réussite ou d'échec ?
Quels changements a-t-il apporté à votre vie ? Quels sont vos besoins et attentes ?
Que préconisez-vous pour mieux valoriser les savoir être, savoir-faire et avoirs des migrants ?

b) Connaissance des acteurs de la migration – 5 outils

5 outils organisent le recensement des informations permettant de connaître les acteurs de la migration :

- **Le diagramme de Venn** permet une représentation schématique du système d'acteurs relatifs à la migration qu'il s'agit de comprendre pour travailler efficacement avec lui ;
- **La fiche type** récapitule tous les éléments clefs à identifier pour chaque acteur ;
- **La typologie des acteurs "migration / développement"** donne les éléments pour analyser les différences d'un acteur à l'autre ;
- **Le village multi situé** permet d'appréhender les relations entre les différents acteurs de la migration ;
- **La fiche des partenaires des acteurs "migration / développement"** dressent le bilan des relations indirectes des acteurs de la migration.

OUTIL 7

Le diagramme de Venn

POUR QUOI FAIRE ?

- Recenser les personnes et les organisations les plus importantes du village, et faire ressortir l'importance des institutions territoriales (autorités, services déconcentrés) ;
- Identifier les relations entre elles, les interactions, les conflits potentiels et comprendre comment les populations les perçoivent ;
- Préciser la place et le rôle des "migrants", individuels et collectifs, vus par eux-mêmes et par les autres acteurs (cf. focus group).

AVEC QUI ?

- Notables / jeunes / femmes ;
- Avec les émigrés de passage et de retour ;
- Avec les immigrés.

QUAND DISPENSER L'OUTIL ?

- Dans les animations villageoises,
- Puis à l'échelle communale,
- Prévoir 1h30.

Le diagramme de Venn est un **outil de développement local** qui permet, à travers un schéma/diagramme, d'identifier et de représenter les acteurs sur leur territoire ainsi que les relations qu'ils entretiennent entre eux et les partenariats qu'il tissent avec l'extérieur (migrants, ONG, coopérations décentralisées).

Dans le cadre des animations sur le "double espace" de la migration, cet outil permet de questionner le rôle des migrants, comme acteurs et partenaires pour leurs territoires d'origine comme d'accueil.

L'intérêt de ce diagramme réside surtout dans les échanges qu'il peut susciter entre les participants du/des focus group à l'échelle des territoires [dans le cadre d'animation longue dans chaque localité, il faut réunir chaque groupe, femmes, jeunes, artisans, migrants, indépendamment].

Comment s'y prendre ?

- **Réunir le premier groupe**, présenter les objectifs et expliquer comment réaliser le diagramme ;
- **Lister les organisations**, les groupements locaux et les institutions dans le cercle (en demandant des informations sur chacun d'entre eux : qui est responsable, type d'actions entreprises, nombre de personnes, année de création, réalisations, partenaires, financement, etc.) ;
- **Pour évaluer l'importance de chaque organisation de manière plus objective**, attribuer une note entre 1 et 5 pour chaque critère :

Nom et taille de l'organisation (nombre d'adhérents)	Dynamisme (nombre d'actions, accords de partenariats, fréquence de réunions, implication et mobilisation des membres)	Influence (nombre de personnes influentes, importance dans la prise de décision)	Total sur 15
---	--	---	-----------------

- **Représenter le village / la collectivité** à travers un grand cercle et placer les organisations avec des ronds plus ou moins grands selon la note attribuée ;

- **Représenter les relations** entre les acteurs par des traits (confiance = gros trait ; classique = trait simple ; difficultés / conflits = trait en pointillé) ;
- **Représenter également les différents partenaires** des acteurs communaux en les plaçant en dehors du cercle (ONG, migrants, coopérations décentralisées, etc.) ainsi que la nature des relations avec les acteurs communaux (technique, financière, etc.) ;
- **Recommencer le diagramme** avec les autres groupes (jeunes, femmes) et comparer collectivement pour affiner l'analyse.

Figure 5 - Diagramme de Venn (exemple classique)

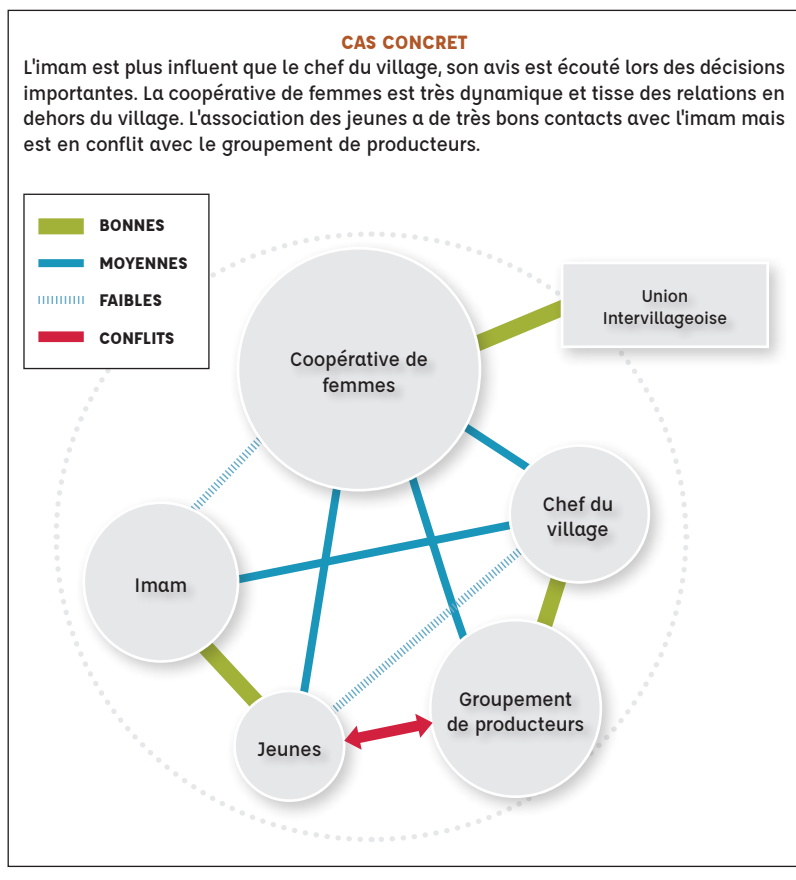
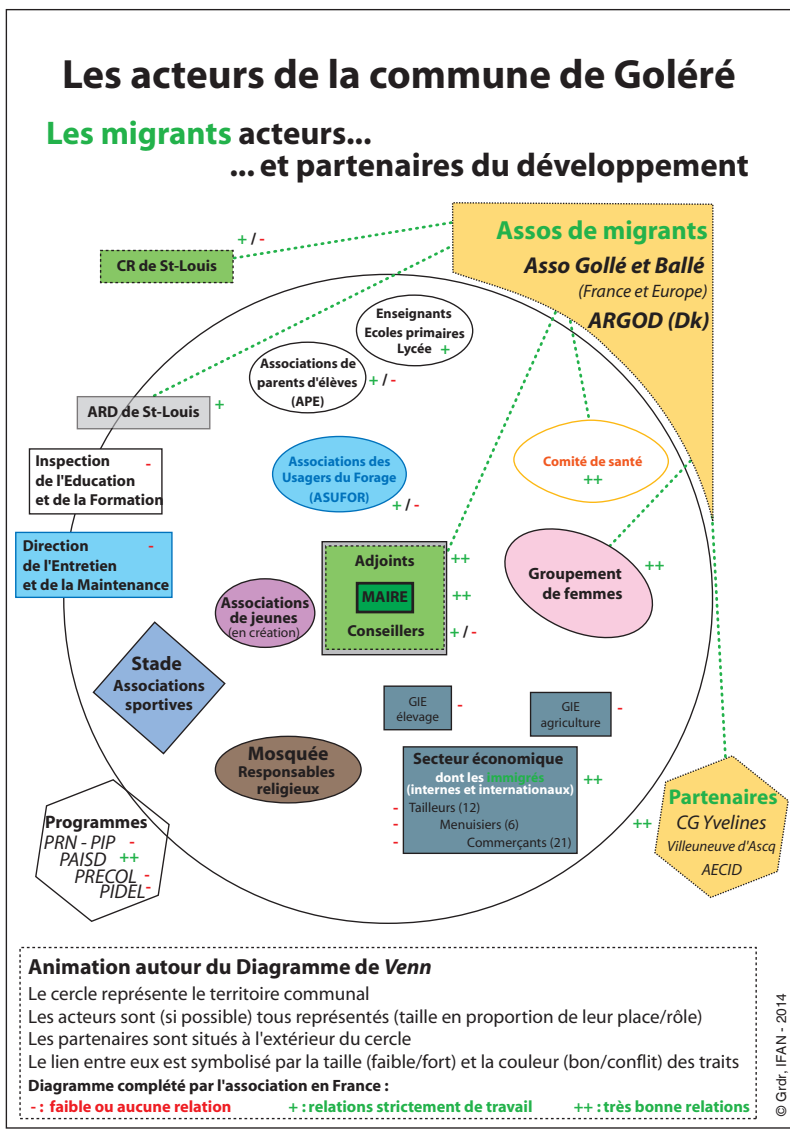


Figure 6 - Diagramme de Venn avec la dimension "double espace" de la migration



OUTIL 8

La fiche type des acteurs de la migration

Cette fiche doit être remplie à partir des enquêtes et des animations villageoises (et compléter par les acteurs concernés directement) :

Commune de :

Nom du partenaire "migrant" :

Type d'organisation (association de fait ou officielle, fédération, entreprise, GIE, etc.) :

Objectifs :

Zones d'intervention :

- Principalement dans le pays d'accueil
- Uniquement dans le pays d'accueil
- Principalement au Mali
- Uniquement au Mali
- Dans le pays d'accueil et au Mali en égale mesure

Domaines d'intervention :

Date de création : Localisation :

Date de déclaration devant les autorités du pays

Adresse du siège social :

Nom et coordonnées du responsable et/ou des membres du bureau

Site Internet :

Nombre de membres :

Nombre de membres originaires de la commune :

- Majoritairement des hommes : • Majoritairement des femmes :
- Autant d'hommes que de femmes : • Nb d'hommes :
- Majoritairement de gens de plus de 40 ans : • Nb de femmes :
- Majoritairement des gens de moins de 40 ans :
- Autant de jeunes que de moins jeunes :

Montant et périodicité des cotisations :

Pays / région	Nombre	Pays / région	Nombre
Autres régions du Mali		France	
Bamako		Espagne	
Côte d'Ivoire		Autres pays européens	
Sénégal		Amériques	
Burkina Faso		Asie	
Autres pays d'Afrique		Moyen Orient	

Actions déjà effectuées sur le territoire d'origine comme le territoire d'accueil :

Année	Actions effectuées (thématiques)	Réalité de l'action maintenant	Montants engagés (avec part des migrants)

Relais sur la commune :

Nom et coordonnées du relais :

Modes de communication privilégiés avec le relais sur la commune :

Principaux partenaires :

Zones	Partenaires (techniques ou financiers)	Thématiques
Dans le pays d'accueil		
Au Mali		

Autres partenaires mobilisés sur les territoires d'accueil :

Nom des partenaires et coordonnées :

Type de projets engagés ensemble :

Principaux partenaires issus de la migration :

Nom et localisation du partenaire "migrant" :

Mode de communication privilégiée entre les partenaires "migrants" :

Type de projets engagés ensemble :

OUTIL 9

La typologie des acteurs de la migration

A partir des éléments et données rassemblés, il est possible de construire une **typologie transversale et synthétique**. Derrière l'appellation "acteurs ou partenaires issus de la migration", il y a une importante variété qu'il faut analyser en fonction des critères suivants :

- Selon le **nombre de membres** :
 - Petites (moins de 20 membres)
 - Moyennes (entre 20 et 100)
 - Importantes (plus de 100)
- Selon le **critère qui rassemble les membres** :
 - Age et statut social (association des aînés ou association de jeunes)
 - Ethnie
 - Territoire d'origine
 - Lieu de vie (territoire d'accueil)
 - Genre (association de femmes par exemple)

- Selon le **territoire d'origine de référence**

- Tous les membres viennent d'un même village
- Tous les membres viennent d'un même terroir inter villageois
- Tous les membres viennent d'une même commune
- Tous les membres viennent d'une même région

- Selon **le type d'actions développées**

- Des associations centrées uniquement sur les aspects culturels (mosquée, retour des corps, fêtes, etc.)
- Celles qui ne font que des actions sur la sécurité alimentaire
- Celles qui sont sur des projets sociaux et d'équipements collectifs
- Celles qui ne sont que sur le développement économique

- Selon **la réflexion sur les échelles de développement**

- Les projets ne bénéficient qu'aux villageois
- Les projets ont un rayon d'action plus vaste que le village

- Selon **leur dimension partenariale**

- Les associations qui interviennent seules
- Les associations capables de mobiliser des partenaires techniques ou financiers
- Les associations engagées sur des partenariats à long terme avec des collectivités locales des pays d'accueil

A SAVOIR

SEGMENTATION GÉNÉRATIONNELLE ET DE GENRE

Il faut analyser la place laissée aux femmes et aux jeunes au sein des partenaires "migrants" pour savoir ensuite comment travailler au mieux.

En effet, les associations classiques composées d'hommes ont des modes d'organisation et de prise de décision proches de ceux du village : **fonctionnement hiérarchique strict** notamment entre les générations. Ces associations connaissent un faible renouvellement de leurs membres car les enfants nés dans les pays d'accueil sont rarement intégrés. L'activité est centrée sur la gestion des cotisations des membres et sur les projets au village.

Pour les associations mixtes ou de jeunes, la composition est souvent différente : des membres peuvent ne pas être de nationalité malienne. L'enjeu de ces associations est davantage centré sur **l'amélioration de la vie dans le territoire d'accueil** (tontines, vie festive et culturelle). Ces acteurs connaissent une dynamique intéressante et une plus grande facilité à mobiliser des partenaires sur le territoire d'accueil.

- Selon **le territoire d'action de référence**

- Des associations ne s'engagent qu'en direction du pays d'origine
- D'autres ne travaillent qu'au niveau du pays d'accueil sur des questions d'intégration sociale et économique
- D'autres font le lien entre les deux dimensions.

MÉMOIRE DES ASSOCIATIONS ET PASSAGE PAR L'ÉCRIT

Généralement, **l'oralité est le moyen privilégié du transfert de l'information**. Rares sont les associations qui rédigent un rapport d'activité. Ce faible recours à la formalisation écrite est largement compensé par l'organisation régulière de réunions associatives. La plupart du temps mensuelles, ces réunions constituent les temps forts des associations et un moment de sociabilité important dans la communauté des ressortissants. Organisées souvent chez un membre, ces réunions s'étalent sur des temps longs pour respecter le rythme de l'oralité.

Le rapport à l'argent et le suivi financier sont beaucoup plus formalisés que le suivi technique et administratif. Le cahier de compte est souvent l'instrument utilisé dans chaque association et le journal des dépenses fait office de rapport d'activité. La gestion d'instrument financier collectif comme les caisses de solidarité ou les systèmes d'assurance décèdès nécessite une grande rigueur financière conjugée à une confiance mutuelle.

OUTIL 10

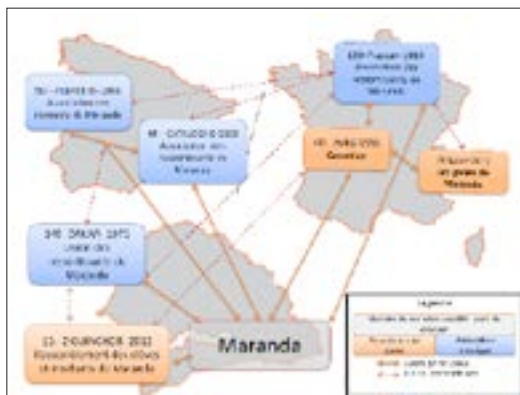
Le village multi situé

A travers les éléments recensés dans les fiches acteurs, il est possible de représenter de façon schématique les relations entre les différents partenaires "migrant". Cette étape permet de mieux comprendre comment sont organisés ces acteurs entre eux et comment s'établissent les collaborations.

Ci-dessous, deux exemples de village multi situé. La représentation cartographique des liens entre les différentes entités permet également de comprendre les modes de prise de décision.

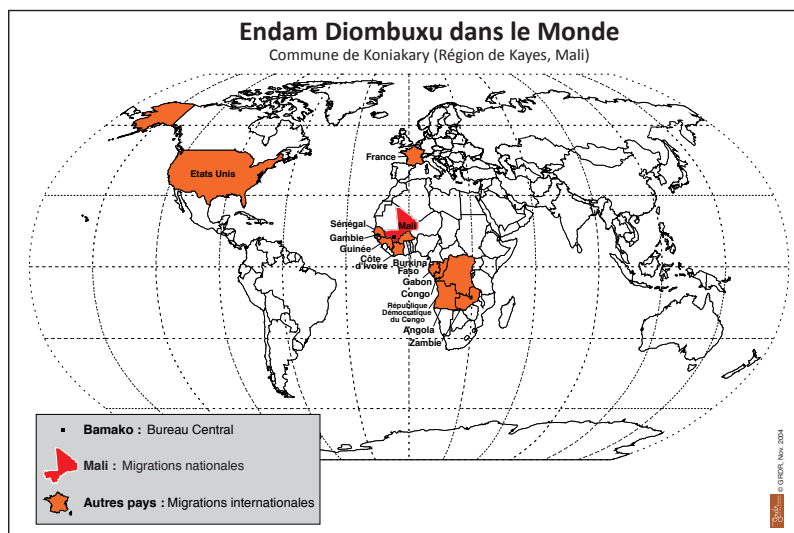
- Dans l'exemple sénégalais de Maranda, on comprend que les entités se concertent et **fonctionnent en réseau**, notamment au sein de leur pays d'accueil, puis entre pays d'accueil mais qu'elles restent souveraines pour décider des actions à entreprendre en fonction de leur cotisation propre.

Figure 7 - Représentation des relations entre les associations de migrants de Maranda



- Dans le deuxième exemple, celui de Koniakary, l'organisation est encore plus poussée avec cette notion d'**association "mère" établie à Bamako** qui coordonne les différentes entités des ressortissants présents à travers le monde. **La mise en réseau est aboutie avec des instances de coordination.**

Figure 8 - Localisation des associations de migrants originaires de la commune de Koniakary



Les partenaires des acteurs de la migration

Toujours sur la base des fiches des acteurs de la migration, il est possible de dresser une liste complète des partenaires directs ou indirects du territoire et d'en faire une représentation cartographique.



Figure 9 - Ensemble des partenaires du cercle de Kayes

Lorsqu'il y a plusieurs partenaires d'un même pays, il est intéressant de les localiser géographiquement au sein du pays pour visualiser leur éventuelle proximité ce qui pourrait faciliter d'éventuelles synergies.

c) Connaissance des projets de co-développement réalisés – 3 outils

Le recensement des projets de co-développement s'effectue avec le support des outils classiques du diagnostic participatif que sont :

- **La carte des infrastructures**
- **Le transect de terroir**
- **Le bilan quantitatif**

Dans l'administration de chaque outil, il s'agira de focaliser les questionnements sur les aspects migratoires sur la base de guides d'entretien spécifiques.

Principaux secteurs d'intervention des partenaires "migrants" :



Gestion des urgences
(Réparations, accidents, inondations, etc.)



Appui à l'éducation
(Construction salles de classe, achat fournitures scolaires, salaires instituteurs, etc.)



Assurance décès
(Rapatriement des corps)



Appui à la santé
(Construction infrastructures, achat stock de médicaments, salaires agent de santé, etc.)



Participation culturelle
(Construction mosquée, financement des fêtes religieuses, etc.)



Sécurité alimentaire
(Magasins communautaires pour les céréales notamment)



Appui agricole
(Fonds de roulement, achat de semences, engrais, motopompes, etc.)



Transfert d'argent
Améliorer l'efficacité des transferts Construction de bureau de poste



Accès à l'eau potable
Forage, adduction, puits, etc.



Assainissement
Drainage, latrines, évacuation des eaux, etc.

OUTIL 12

La carte des infrastructures intégrant la dimension "migration"

POUR QUOI FAIRE ?

- Faire le portrait du village ;
- Recenser et situer les infrastructures,
- Recenser les projets de co-développement.

AVEC QUI ?

- Les notables du village
- Les jeunes
- Les femmes.

QUAND DISPENSER L'OUTIL ?

- Lors des animations villageoises ;
- Prévoir 2h30.

La carte des infrastructures est **une représentation du village** où les interlocuteurs placent les différentes infrastructures du village (tous les secteurs sont analysés). Secteur par secteur, le groupe échange sur l'existant et son histoire, les difficultés rencontrées et les projets à venir ou envisagés.

En intégrant la dimension "double espace", infrastructure après infrastructure, secteur après secteur, il s'agit **de recenser tous les projets de co-développement** actuels ou passés sur le village ou la commune.

Comment s'y prendre ?

- **Organiser une réunion** avec un groupe de jeunes, un autre de femmes et un troisième de notables.
- Présenter les animateurs et expliquer les objectifs de la carte villageoise ainsi que sa durée.
- Pour initier l'exercice, il est quelque fois bon de faire un grand cercle et de préciser qu'il s'agit du village. Faire figurer les 4 points cardinaux (demander l'est), les directions des villages voisins, les grands axes (pistes, marigots) et les quartiers.
- **Localiser les infrastructures** (en bleu celles qui concernent l'eau, en rouge celles qui concernent la santé et l'éducation, en noir le reste)
- Orienter les discussions en suivant **le guide d'entretien**.
- **Restituer** toutes les informations recueillies avant la fermeture de la séance.



Guides d'entretien indicatifs secteur par secteur : Cf annexe

OUTIL 13

Le transect de terroir intégrant la dimension "migration"

POUR QUOI FAIRE ?

- **Connaître l'occupation des sols ;**
- **Cerner les activités agricoles, halieutiques, d'élevage et forestières ainsi que les activités minières ;**
- **Recenser les projets de co-développement** relevant de ces secteurs.

AVEC QUI ?

- Personnes ressources maîtrisant bien le terroir ;
- Agriculteurs, éleveurs, chasseurs.

QUAND DISPENSER L'OUTIL ?

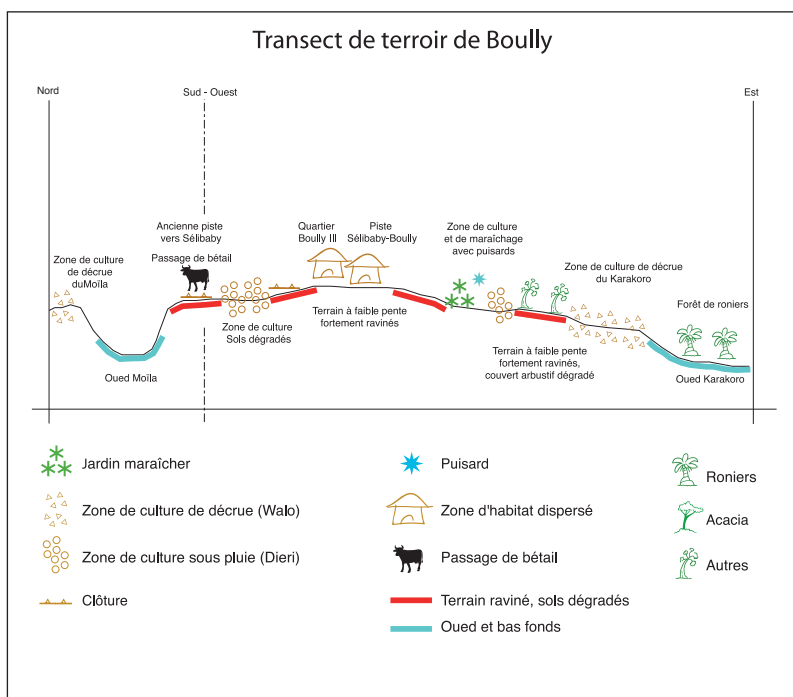
- Lors des animations villageoises ;
- Prévoir 2h.

Le transect de terroir est également **une représentation du village** où les interlocuteurs échangent sur les activités agro-sylvo pastorales du village (tous les secteurs sont analysés). Secteur par secteur, le groupe échange sur l'existant et son histoire, les difficultés rencontrées et les projets à venir ou envisagés.

En intégrant la dimension "double espace", projet par projet, secteur après secteur, il s'agit **de recenser tous les projets de co-développement** actuels ou passés sur le village ou la commune relevant du secteur primaire et secondaire.

Comment s'y prendre ?

- **Organiser un petit groupe** avec des informateurs clefs : agriculteurs, des éleveurs, des chasseurs.
- Expliquer les objectifs du transect
- **Déterminer un trajet** dans le terroir pour le parcourir à pied. Déterminer les missions de chaque animateur (prise de note, dessins, questions)
- Réaliser la coupe avec les informations clefs (relief, hydrographie, nature et occupation des sols).
- Orienter les discussions en suivant **le guide d'entretien**.
- **Restituer** toutes les informations recueillies avant la fermeture de la séance.



Guides d'entretien indicatifs secteur par secteur : Cf annexe

OUTIL 14

Le bilan quantitatif des projets de co-développement

A partir du recensement de l'ensemble des projets de co-développement, il est possible de donner :

- Le nombre de projets de co-développement ;
- Les principaux villages bénéficiaires de cet appui ;
- Les secteurs privilégiés d'intervention ;
- Le nombre de projets par secteur et donc l'impact relatif de la migration sur ces secteurs
- L'évolution des secteurs d'intervention dans le temps (mosquée, puis accès à l'eau puis école puis développement économique par exemple)
- Le type de projet mis en place (infrastructures/matériels ou appui technique et formation)
- Les montants totaux investis dont la part des migrants

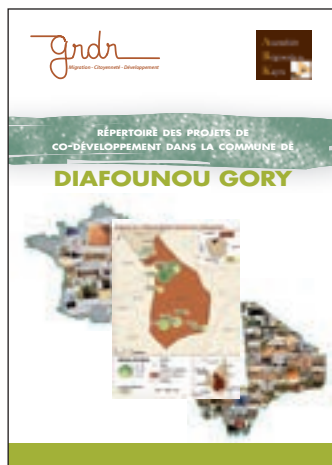


Figure 10 - Répertoire des projets de co-développement dans la commune de Diafounou Gory

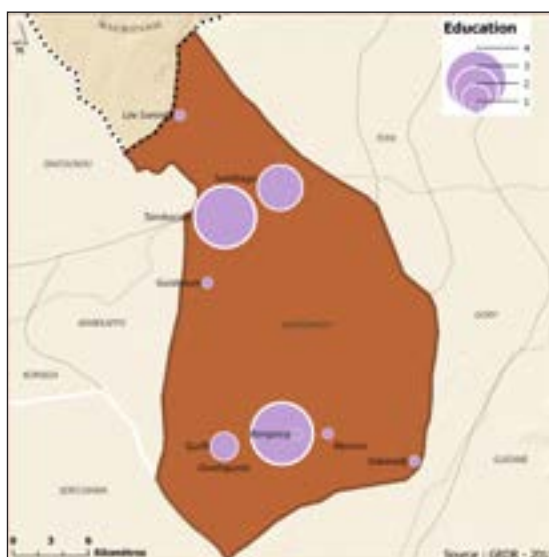
Quelques exemples de représentation ou de bilans réalisables sur la base du recensement :

- 1- Exemple de **l'ensemble des projets sur le secteur de l'accès à l'eau sur la commune de Maréna Diombougou** (Cercle de Kayes) : 51 projets recensés (puits, forages, systèmes d'adduction d'eau potable, châteaux d'eau, motopompes). Les montants réunis sur plus de 30 ans par les associations de migrants présents en France sur le secteur de l'accès à l'eau sont très importants et concernent tous les villages.

2- Exemple de **l'ensemble des projets sur le secteur de l'éducation sur la commune de Diafounou Gory** (Cercle de Yélimané) : 20 projets recensés (salles de classe 1^{er} et 2nd cycle, médersa, clôtures, bibliothèque, logements enseignants). Il apparaît nettement que les associations de migrants ont contribué de manière décisive à la construction de la carte scolaire.

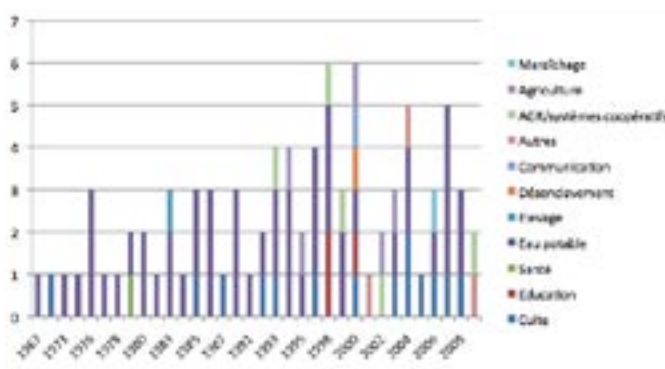
Figure 11 - Recensement des projets sur l'éducation de la commune de Diafounou Gory

Villages	Type de réalisation	Année de réception de l'ouvrage
Bangassy	Medersa	2003
Guidéouré	medersa	2004
Guiffi	3 salles de classe	2003
Guiffi	logements enseignants	2009
Koméolou	construction de 3 classes 1er cycle	2002
Koméolou	clôture école 1er cycle	2005
Lée Sarakolé	medersa	1996
Mounia	medersa (4 classes)	2006
Oudloguella	3 salles 1er cycle	1997
Oudloguella	logements enseignants	1999
Oudloguella	3 salles Medersa	2008
Oudloguella	3 salles 2nd cycle	2010
Sakaradji	3 salles	2004
Sambaga	Medersa + Logement + Clôture	1994
Sambaga	école 1er cycle + logement enseignants	1998
Sambaga	école 2nd cycle	2010
Tambacara	école 2nd cycle	1997
Tambacara	3 salles de classe + direction + latrines	2006
Tambacara	Construction / équipement bibliothèque	2007
Tambacara	clôture école 1er cycle	2009



3- Exemple de graphique sur **l'évolution des projets (en nombre et par secteur)** : Commune de Marenkaffo - cercle de Yélimané

Figure 12 - Evolution du nombre de projets réalisés par thématique



Sur ce graphique, on perçoit les secteurs prioritaires des associations de ressortissants lorsqu'elles s'engagent dans des réalisations. Ici la question de l'accès à l'eau potable a été une constante, les projets d'ordre religieux (construction de mosquée) ont aussi été importants.

Les secteurs de la santé et de l'éducation ont été investis dans un second temps et principalement à partir de la fin des années 90. Ce n'est que dans un 3^{ème} temps que les projets relevant des activités génératrices de revenus voient le jour. Des enjeux plus vastes comme le désenclavement sont appréhendés plus récemment avec des leviers d'actions différents : lobbying, plaidoyer, etc.

II.

**Elaboration
du PDESC
volet
planification**

Retour d'expérience sur l'implication des émigrés, immigrés internes et externes, migrants de retour dans le processus d'élaboration du PDESC de la **Commune Urbaine de Koniakary et de la Commune Rurale de Sandaré.**

Dans la commune de Sandaré, aucun processus de planification n'a par le passé pris en compte la question de migration et les attentes de la diaspora de manière formelle.

Les liens qu'entretiennent cette collectivité avec sa diaspora était jusque-là, caractérisés par la crise de confiance et la méfiance. La démarche a permis l'installation de cette confiance mutuelle grâce à ses modalités participatives.

Pour ce qui est de la commune de Koniakary, cette collectivité avait commencé à faire participer sa diaspora dans le processus de planification, mais de manière timide et inaboutie. Pour l'élaboration du premier PDSEC de la commune, la diaspora a été impliquée jusqu'au moment de la restitution à travers l'association Enndam Jombuku. Pour l'élaboration du deuxième et troisième PDSEC, la commune a informé les ressortissants établis à Bamako et en France de la démarche tout en leur demandant de faire parvenir leurs attentes, mais le maire précise qu'il n'y avait pas eu de réaction considérable de leur part.

C'est au cours de l'expérimentation des outils de ce guide que la diaspora de la commune a été impliquée largement et de manière active dans la démarche.

Dans les deux communes, les migrants de retour et les immigrés n'ont, par le passé, pas été associés aux travaux de planification. Les migrants de retour étaient assimilés à la population locale et le lien des immigrés avec leur collectivité d'accueil se bornait aux démarches administratives et au paiement de taxes.

Pour une meilleure implication des immigrés et migrants de retour dans le processus de planification, certains obstacles sont à prendre en compte :

- Le méconnaissance de cette composante de la population par la collectivité ;
- Leur manque d'organisation ;
- Le déficit de communication et de concertation ;
- Le manque de confiance et la méfiance.



ETAPE 3 ELABORATION DU PDESC - PLANIFICATION

L'étape de diagnostic est l'étape clef sans laquelle il n'est pas envisageable d'avancer dans le processus et de s'engager dans la planification sur le double espace.

Le PDESC a notamment pour objectif de :

- Doter la collectivité d'un outil de planification servant de cadre de référence et d'outil d'aide à la décision,
- Améliorer la gouvernance locale en évitant le pilotage à vue,
- Faciliter la recherche de partenaires techniques et financiers pour la mise en œuvre des actions de développement local,
- Harmoniser les interventions des projets et programmes de développement sur le territoire communal.

Pour chacun de ces objectifs, il s'agit de se questionner sur la place et le rôle des partenaires de la migration :

- ***Comment intégrer efficacement les partenaires de la migration dans ce processus pour qu'ils s'approprient la démarche et qu'ils accompagnent ensuite la collectivité dans la phase de mise en œuvre ?***
- ***Comment créer un consensus entre un regard des migrants qui sera inévitablement distancié et celui des acteurs locaux auxquels revient la légitimité de la décision finale ?***
- ***Comment concilier l'approche individuelle (famille), communautaire/villageoise et la vision territoriale globale de développement ?***

Aussi, à ce stade, il **est essentiel de disposer d'un document de diagnostic écrit et diffusable**, même dans une version provisoire pour permettre aux acteurs du PDESC notamment les migrants, de s'engager dans la phase de planification. En effet, ils ne connaissent, a priori, que leur propre village. Ils doivent appréhender la commune dans son ensemble.

1- VISION DU TERRITOIRE - 1 OUTIL

Avant la décentralisation, la vision d'intérêt général pour la population et ses représentants se limitait à deux échelons : **national et local** (le village).

Parce que l'intérêt général à l'échelon communal est à construire, il importe de poser des questions préalables à la prise de décision.

- Quelles priorités privilégier ? Pourquoi cherche-t-on à les privilégier ?
- Quels sont les groupes ou villages prioritaires ? En fonction de quels critères ?
- Qui va financer l'action ? Qui va l'exécuter ? Qui va financer le fonctionnement, la maintenance ? Qui va gérer l'ouvrage et le service ?
- Qui bénéficie de quoi ? Qui contribue ?

“ Grâce au travail des Instances de concertation communales et de l'animateur, avec leur réunion, on sait les priorités pour tous les villages. Ils doivent en choisir une parmi beaucoup, c'est dur mais c'est important. ”
(un marie au Mali)

OUTIL 15

La causerie / débats sur les priorités du territoire

POUR QUOI FAIRE ?

- Travailler à la cohésion sociale et s'inscrire dans un processus global de développement ;
- Définir un cadre d'harmonisation des visions afin de convenir d'une stratégie commune ;
- Appréhender l'intérêt communal et la dynamique global du territoire ;
- Positionner l'intérêt villageois dans un cadre communal ;
- Identifier les priorités de développement et les actions liées ;
- Choisir le village ou le quartier bénéficiaire de l'action.

AVEC QUI ?

- Leaders associatifs migrants ;
- Elus locaux.

QUAND DISPENSER L'OUTIL ?

- Sur la base du diagnostic territorial (version provisoire) ;
- Dans la commune ;
- Sur les principaux territoires de destination

Sur la base des éléments du diagnostic et du recensement réalisé des associations de ressortissants, il s'agit d'organiser **une causerie / débats à la fois au niveau local et au niveau des principaux territoires de destination des migrants (1 ou 2)**. L'organisation de ces temps sur les territoires de la migration incombe aux associations de migrants.

Ce temps est crucial car pour beaucoup de responsables associatifs, villageois et même d'élus, ce sera la première fois **qu'ils appréhenderont la réalité du village dans le cadre global de la commune**.

Le diagnostic ne doit donc pas être une simple juxtaposition des réalités villageoises, **il doit révéler la dynamique globale du territoire**, les liens qui unissent les villages entre eux, les déplacements journaliers de population entre les villages de la commune et vers d'autres communes.

La construction d'un intérêt commun à l'échelle communale n'est pas une évidence, notamment chez les partenaires de la migration.

Bien avant des temps d'échange élargis, le conseil communal avec l'apport des partenaires de la commune doivent avoir une vision globale à parfaire. En effet, un atelier de réflexion du conseil communal et les partenaires de la commune est nécessaire.

Comment s'y prendre ?

Pour l'organisation de ces causeries / débats, l'enjeu est de **bien diffuser l'information** auprès de la diaspora. Tous les supports de communication seront mobilisés :

- Radios diffusées via Internet ;
- Les réseaux sociaux dont les comptes les plus suivis auront été identifiés et sur lesquels la commune s'est **inscrite en tant que commune** ;

- Page **facebook** de la commune ;
- **Comptes** Viber, Whats'app, imo de la commune ;
- Compte Viber, Whats'app, imo de la commune les plus utilisés par les migrants et les mieux encadrés ;
- **Site Internet** de la commune ;
- Sites Internet ou blogs des associations de migrants.

Trois documents clefs devront être largement diffusés à cette étape :

1- Le diagnostic du territoire dans sa version provisoire

- 2- Un courrier des instances communales** à l'attention des responsables associatifs migrants les invitant à s'inscrire dans la démarche de planification à travers deux temps :
- D'organiser dans le mois à venir une rencontre de l'association pour échanger sur le diagnostic et compléter le tableau des atouts / contraintes / actions en les invitant à réfléchir à des actions pouvant concerner d'autres villages que le leur ;
 - D'organiser un mode de représentation pour participer aux ateliers locaux de planification (préciser les dates)

3- Le tableau vierge des atouts / contraintes / actions vierge

Pour chaque secteur, il s'agit de solliciter les associations de ressortissants pour qu'elles remplissent le tableau ci-dessous :

Tableau 4 - Atouts et contraintes par secteur

Zones	Potentialités	Contraintes	Actions à envisager	Localisation	Degré de priorisation
Environnement					
Agriculture					
Elevage					
Commerce / artisanat					
Eau potable					
Assainissement					
Education					
Santé					
Electricité					
Communication (voies, radio, tel.)					
Autres					

Une adresse de messagerie (ou un compte Facebook et/ou un site web de la commune) doit être créée pour recevoir les contributions des acteurs de la migration.

Concrètement, les associations de migrants connaîtront des difficultés pour assurer une représentation et renvoyer le tableau complété. C'est inévitable. L'essentiel réside dans le fait que l'information passe, que les responsables associatifs migrants puissent suivre, plus ou moins en temps réel via les réseaux sociaux, ce qui se passe sur la commune. Tous ces efforts de communication seront salués et porteront leurs fruits lors de la mission double espace (cf. ci-après).

2- PRIORISATION DES ACTIONS

Conformément à la méthodologie de la planification locale (cf. guide méthodologique du MATDRE), des ateliers de planification sont organisés à l'échelle communale par le CCOCSAD élargi. Comme indiqué dans le courrier des instances communales, les associations de migrants sont également conviées à ce temps.

Ces ateliers fonctionnent en 3 trois temps :

- 1- **Rappel des éléments de diagnostic** secteur par secteur
- 2- **Identification des actions** à entreprendre secteur par secteur avec budgétisation des actions
- 3- **Priorisation des actions** à partir de la méthode des scores (cf. Guide méthodologique de l'élaboration des PDESC) :

Tableau 5 - Priorisation des actions (méthode des scores) d'après guide MATDRE

Critères Actions	Faisabilité socio culturelle	Faisabilité technique	Faisabilité économique	Faisabilité institutionnelle / organisationnelle	Délai pour réalisation	Productivité	Équité	Durabilité	Score total
A									
B									
C									

Lors des ateliers de priorisation et de programmation des activités, il est important d'assurer **une communication étroite** via les réseaux sociaux et la page Facebook de la commune.

Des photos des assemblées réunies, des petites vidéos de quelques intervenants, des comptes rendus, des images des tableaux remplis, etc. sont autant d'éléments sur lesquels communiquer pour alimenter l'attention des migrants sur cette étape décisive.

L'organisation de forum de développement local ou migration-développement (cf. outil25) réunissant la collectivité, les acteurs locaux, les services techniques déconcentrés de l'Etat, les partenaires technique et financier, les migrants internes et internationaux, les partenaires de coopération décentralisée est aussi nécessaire pour planifier les actions prioritaires, dégager des mécanismes de financement participatif, de prendre des engagements voire mobiliser des ressources.

La collectivité doit fournir des efforts (au moins symbolique voire au-delà si elle a des moyens) pour organiser cet événement. Elle prend en charge l'accueil, l'hébergement, la restauration des participants.

Les participants qu'ils soient résidents ou non-résidents (dans la commune, ailleurs au Mali, à l'extérieur du Mali) compte tenu de l'enjeu prendront en charge leur participation.

En plus des temps de concertation multi acteurs pour la définition des atouts et contraintes par secteur, priorisation des actions (méthode des scores) ainsi que le forum de développement local ou migration-développement ; les concertations villageoises , un atelier communal de planification avec la participation des représentants des associations de la diaspora, une rencontre de restitution de la mission de participation des représentants des associations de la diaspora à l'atelier communal de planification doivent être envisagés par la commune et les diasporas.

Retour d'expériences sur les Ateliers de priorisation et de budgétisation des actions du PDSEC de la Commune Urbaine de Koniakary et de la Commune Rurale de Sandaré.

L'atelier de priorisation des actions du PDSEC des communes de Koniakary et Sandaré ont réunis durant trois (3) jours tous les profils d'acteurs impliqués dans le développement des territoires tels que les élus et les techniciens des mairies, les membres du comité de pilotage du PDSEC, les chefs de quartiers ou leurs représentants, les autorités religieuses, les représentants de la coordination des

femmes et des jeunes, les représentants des émigrés (Sandaré), les migrants de retour, les immigrés, les membres des comités de gestion des services sociaux de bases (éducation, santé, hydraulique).

Cet atelier a permis aux acteurs des deux communes de prioriser les actions ressorties des différentes concertations à travers huit critères de faisabilité retenus (voir tableau ci-dessus).

Les actions prioritaires relèvent des secteurs de l'économie rurale, secondaire, infrastructures et équipements, ressources humaines et populations, Migration et Développement.

Les obstacles éventuels évoqués couramment par les participants concernent : la difficile mobilisation des ressources financières, le non-respect de délai de réalisation et la durabilité de certaines actions prévues.

Par ailleurs, les contraintes socioculturelles ont été également évoquées pour la réalisation de certaines actions en lien avec le foncier, la gestion de conflit entre éleveurs et agriculteurs ou l'émancipation des femmes, etc.

D'autres niveaux de collectivités (interco, Région), partenaires (DRPSIAP) et acteurs de migration (Espace Migration et Développement en Région de Kayes/EMDK ; Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM) ; Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine) ont été mobilisés en vue de veiller à la cohérence des actions aux politiques territoriales, régionales, nationale et internationale.

La budgétisation des actions quant à elle a été pilotée dans les communes respectives par un ingénieur statisticien de la DRPSIAP de Kayes avec la participation des intervenants du Grdr et quelques personnes ressources des communes, notamment les techniciens des mairies, quelques conseillers communaux, les représentants des comités de pilotage du PDESC, les membres des comités de gestion des services sociaux de bases (éducation, santé, hydraulique), les structures techniques déconcentrées.

Deux jours ont été consacrés à ce travail dans chaque commune et la démarche a permis d'évaluer les besoins pour la mise en œuvre des actions prévues dans les PDESC et de budgétiser de façon réaliste et participative ces actions. Elle a également permis d'apporter des compléments aux plans d'action, faire des amendements, mieux localiser des actions prévues, préciser le niveau de compétence pour le portage des projets (commune, interco, cercle, région ou Etat), identifier des acteurs clés de mise en œuvre.

La méthode utilisée pour l'estimation des budgets était la détermination du budget soit à partir des normes techniques standardisées, soit à partir du coût d'un projet similaire déjà réalisé ou soit par estimation approximative.

Retour d'expériences sur les Ateliers de priorisation et de budgétisation des actions du PDSEC de la Commune Urbaine de Koniakary et de la Commune Rurale de Sandaré.

L'atelier de priorisation des actions du PDSEC des communes de Koniakary et Sandaré ont réunis durant trois (3) jours tous les profils d'acteurs impliqués dans le développement des territoires tels que les élus et les techniciens des mairies, les membres du comité de pilotage du PDSEC, les chefs de quartiers ou leurs représentants, les autorités religieuses, les représentants de la coordination des

BIEN RESPECTER LE CALENDRIER

1. Finaliser la version provisoire du diagnostic
2. Envoyer le courrier aux associations de migrants identifiées en leur donnant un mois pour réagir
3. Une fois le mois révolu, organiser les ateliers de planification durant lesquels les contributions reçues des migrants seront débattues

A partir de ce moment, il est possible de rédiger **la version provisoire du PDESC.**

III.

**Elaboration
du PDESC
volet
restitution**



ETAPE 4 RESTITUTION/VALIDATION AUX DIFFÉRENTS NIVEAUX

Sur la base du travail de concertation, une version provisoire est disponible qu'il convient maintenant de restituer auprès de la diaspora pour l'amender et que le PDESC devienne l'outil de planification partagé attendu.

Pour cette étape clef qui finalise en quelque sorte le processus enclenché, la rencontre directe des élus auprès des responsables de la diaspora est absolument nécessaire notamment lorsque le poids de la migration est significatif sur le territoire. Il faut se laisser un peu de temps de dialogue pour lever les doutes, les incompréhensions et convenir ensemble des meilleures modalités de collaboration pour l'avenir. Dans le même temps, cet échange doit être structuré et non improvisé.

1- A LA RENCONTRE DES ASSOCIATIONS DE MIGRANTS - 4 OUTILS

Retour d'expérience sur les missions double espace de la Commune Urbaine de Koniakary et de la Commune Rurale de Sandaré

Le Maire et le Secrétaire Général de la Commune Urbaine de Koniakary ont rencontré leurs ressortissants à Bamako, au Gabon, au Sénégal et en France.

Le Maire et le Secrétaire Général la Commune Rurale de Sandaré sont venus à Bamako, se sont rendus en Côte d'Ivoire (Abidjan et Bouaké) et en France à la rencontre de leurs ressortissants.

Les différents temps d'échanges ont permis aux Maires de ces communes de présenter à leurs diasporas respectives, leur vision de développement local, les résultats des concertations villageoises et communales, recueillir les besoins, attentes et engagements des ressortissants dans la mise en œuvre des PDESC (Programme de Développement Economique Social et Culturel).

En effet, les ressortissants de la Commune Urbaine de Koniakary se sont positionnés pour financer certains projets de développement dont la réhabilitation de la grande mosquée, la réalisation du micro-barrage sur le marigot "Kirgou". Un ressortissant

de la commune en Gambie s'est engagé à financer entièrement la réalisation d'un pont sur le Kirgou (quelque soit le coût).

Les ressortissants de la Commune Rurale de Sandaré à Abidjan ont pris l'engagement de réaliser l'adduction d'eau d'un village (Diabé) et de fournir en tables-bancs les écoles de la commune. Ceux de Bouaké se sont engagés à introduire certaines plantes à forte potentialité économique (Anacarde et "Také") à tous les villages de la commune.

OUTIL 16

La mission double espace

POUR QUOI FAIRE ?

- **Présenter à la diaspora la vision du développement du Conseil communal et les résultats des concertations villageoises et communales ;**
- **Restituer la version provisoire du PDESC** aux partenaires migrants ;
- Identifier des modalités pour **structurer la communication** sur le double espace ;
- **Recueillir les besoins, attentes et engagements** des ressortissants dans la mise en œuvre du PDESC ;
- Se répartir les rôles pour **réaliser le PDESC.**
- **Proposer des modalités d'accompagnement des initiatives de la diaspora** pour l'encourager et la rassurer à investir dans le territoire (appui institutionnel, suivi, gestion des infrastructures, appui technique, cofinancement, etc.).

AVEC QUI ?

- 1 ou 2 représentants des acteurs locaux ;
- Les associations de migrants.

QUAND DISPENSER L'OUTIL ?

- Après les concertations communautaires ou une fois un PDESC établi en version provisoire ;
- **Cibler le territoire de destination le plus stratégique.**

La mission double espace permet de proposer un cadre propice au dialogue, au consensus tout en étant efficace. Une série d'outils est à administrer. Un guide méthodologique spécifique sur la mission double espace est disponible sur le site www.grdr.org.

La mission double espace coûte relativement chère. Les alternatives sont présentées dans la partie "suivi" du présent guide : vidéoconférence, page facebook, réseaux sociaux, etc.

Comment s'y prendre ?

1- Le choix de la destination :

Au regard de la répartition géographique de la diaspora malienne, il est évidemment nécessaire de choisir quelques destinations prioritaires.

Pour cela, il faut privilégier les points suivants :

- La **faisabilité financière** du déplacement,
- Les pays ou destinations accueillant **le plus de ressortissants**,
- Les anciennes destinations plutôt que les toutes récentes : il faut **une présence d'au moins 3 ans** d'un nombre significatif de ressortissants,
- Les pays où des organisations / **associations sont déjà constituées**,
- Les pays d'où proviennent **le plus de projets de co-développement**
- Les pays où il y a, en plus des ressortissants, le plus de **partenaires avérés ou potentiels**.

Concrètement, pour une majorité de communes maliennes, il s'agit a minima :

- Une mission en capitale (Bamako),
- Une mission en Côte d'Ivoire et
- Peut-être un déplacement en Europe (France, Espagne ou Italie).

2- Comment la préparer ? Les termes de référence

Les termes de référence sont l'outil essentiel pour assurer le succès futur d'une mission double espace :

OUTIL 17

Les termes de référence de la mission double espace

POUR QUOI FAIRE ?

- **Planifier (avant), suivre (pendant) et évaluer (après) la mission ;**
- **Préparer les missions, ses objectifs, sa durée, ses participants en amont du déplacement et en concertation avec les migrants.**

AVEC QUI ?

- 1 ou 2 représentants des acteurs locaux ;
- Les associations de migrants.

QUAND ET OÙ DISPENSER L'OUTIL ?

- En amont de la mission.

Le temps de préparation de la mission "double espace" est important (2 mois en moyenne). En effet, ces termes de référence doivent suivre un processus itératif "rédaction - lecture - compléments - validation" sur les deux espaces concernés.

Comment s'y prendre ?

Il s'agit de rédiger les 6 parties des termes de référence en façon concertée sur les deux espaces.

• Le Contexte

- Replacer le contexte de la planification locale, le processus d'élaboration en cours, les précédentes étapes sur le diagnostic et la priorisation... l'enjeu de cohérence et d'efficacité que le PDESC soit un outil pour tous les acteurs et partenaires du territoire communal.

- Expliquer pourquoi ce territoire a été choisi pour cette mission (nombre de migrants, d'associations et de partenaires potentiels).

• Les objectifs et les résultats attendus

- Un objectif général tel que : Mieux se connaître pour mieux se comprendre et travailler ensemble
- Les objectifs spécifiques sont multiples. *Par exemple* :
 - Rencontrer les associations de ressortissants
 - Leur présenter le PDESC,
 - Echanger sur les projets prioritaires,
 - Identifier des partenaires de coopération sur les territoires d'accueil des migrants.
- Les résultats attendus correspondent à chaque objectif spécifique, ils sont précis et quantifiés. *Par exemple* :
 - 80% des associations sont rencontrées,
 - Le PDESC est amendé puis validé avec les migrants,
 - Un dispositif de communication, stable et transparent, est défini,
 - 5 rencontres de prise de contact avec des partenaires potentiels effectuées

• Les participants

- Les participants doivent être identifiés bien en amont de la mission : c'est un des résultats attendus de la concertation : qui est légitime pour faire cette mission aux yeux des élus, des responsables locaux et des migrants ? Une délibération du conseil municipal mandatant les missionnés est nécessaire.
- Les personnes choisies devront être les plus en capacité d'atteindre les objectifs. En effet, même si majoritairement le Maire est légitime pour porter cette mission, quelques fois, il faut trouver une personne plus consensuelle ou moins "politique".

• Le Comité de pilotage

- Il est nécessaire qu'un petit groupe d'organisation se mette en place sur le lieu de la mission pour valider les termes de référence et organiser les aspects pratiques (hébergement, transports, réunions).
- Idéalement, ce comité doit être représentatif de l'ensemble des villages des ressortissants.
- Ces personnes devront être disponibles le temps de la mission pour accompagner la délégation.

• Le calendrier

- Caler les dates d'arrivée et de retour : idéalement entre 3 à 4 semaines.
- Organiser les rencontres en tenant compte de la disponibilité des gens qui travaillent : réunions le soir et le week end.
- Ne pas prévoir plus d'un événement d'importance par demi-journée,

• Le budget et le plan de financement

- L'essentiel des dépenses recouvre les transports, l'hébergement, la nourriture et les frais administratifs (visa, assurance, etc.). Un suivi rigoureux des factures permettra un rapport financier qui contribuera à instaurer un climat de confiance.
- Sur les financements, il faut répartir les coûts autant que possible.
- La prise en charge des coûts de la mission par la collectivité est souhaitée. L'appui de la diaspora peut être sollicité en cas de besoin. Elle en déterminera les modalités et la faisabilité.

Tableau 6 - Exemple d'un budget pour une mission d'une personne d'un mois en France

Intitulé	DÉPENSES			RECETTES			
	Prix unitaire (€)	Nombre d'unité	Total (€)	Cas sociaux	Migrants	Particuliers	Total (€)
Transport Commune Capitale-Commune	50	1	50	50			50
Logement en capitale (valorisé 1)	25	3	75	75			75
Restauration en capitale							
Frais de visas	75	1	75	75			75
Assurance en France	150	1	150		150		300
Vol Capitale-Paris-Capitale	1000	1	1000			1000	1000
Logement en France (valorisation)	60	30	1800		1800		1800
Restauration en France (valorisée en partie)	30	30	900		900		900
Transport en France	500	1	500		500		500
Accompagnement (ressources humaines et divers)	2000	Forfaits	2000			2000	2000
Total			4 550	200 (3 %)	3 250 (51,2 %)	1000 (16,8 %)	4550

Le terme de valorisation permet une reconnaissance budgétaire des apports des migrants sans lesquels la mission n'est pas possible.

OUTIL 18

L'ordre de mission et la lettre d'invitation

Si le missionné est le Maire ou un fonctionnaire de l'Etat, il doit se procurer un ordre de mission signé par sa tutelle (ministère) l'autorisant à partir en mission à l'étranger en tant qu'élu.

Par ailleurs, dans de nombreux pays, notamment en Europe, il faut justifier d'une lettre d'invitation souvent accompagnée d'une attestation de prise en charge.

Le maire demande l'autorisation de voyager au préfet de son cercle puis au Gouverneur de sa région avec les termes de références et la lettre d'invitation puis dépose une demande accompagnée des documents préalablement acquis à la primature qui délivre l'ordre de mission officiel.

Ces démarches prennent au minimum un mois sans compter le temps de traitement de la demande de visa par les consulats (15 jours pour celui de la France).

OUTIL 19

Le suivi des rencontres avec les associations de migrants

Village après village, association après association, la délégation rencontre tous les acteurs qui se rendent disponibles.

Ci-dessous, un exemple de compte rendu de réunion synthétique facile à remplir par la délégation (il faut prévoir plusieurs feuilles vierges). Lors de la mission double espace, une multitude de petites réunions peuvent se succéder et il faut éviter de confondre les avis et remarques des uns et des autres.

Figure 13 - Fiche vierge pour les comptes rendus des rencontres avec les migrants

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION :

Date : _____

Lieu : _____

Heure : _____

Ordre du jour :

1°

2°

3°

Personnes présentes (Nom, Prénom, Statut, organisation) :

Nom : _____

Prénom : _____

Statut : _____

Organisation : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Statut : _____

Organisation : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Statut : _____

Organisation : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Statut : _____

Organisation : _____

Contenu de la réunion (grandes idées, orientation des débats, prise de position...) :

Bilan de la rencontre :

Points positifs	Points négatifs

Relevés de décisions et perspectives (calendrier) :

Contact principal :

Nom : _____

Adresse : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

OUTIL 20

La concertation sur les projets prioritaires

POUR QUOI FAIRE ?

- Expliquer **sur quelles bases/ critères** les actions prioritaires du PDESC ont été déterminées ;
- **Susciter l'adhésion** des associations de migrants au PDESC comme document cadre du développement du territoire ;
- Echanger et éventuellement **intégrer les propositions** des migrants dans le PDESC.

AVEC QUI ?

- La délégation ;
- Les associations de migrants.

QUAND ET OÙ DISPENSER L'OUTIL ?

- Durant la mission.

Comment s'y prendre ?

Temps 1 :

Avec le PDESC provisoire, la **délégation vient présenter les actions et projets définis comme prioritaires** par les acteurs dans le cadre des ateliers de planification.

La mission est considérée comme l'un des derniers temps de concertation avant finalisation et validation définitive du PDESC au retour.

Lors de cette présentation des projets prioritaires, la délégation doit expliquer les arguments et critères qui ont poussé les acteurs à les identifier comme tels au détriment d'autres projets. Il s'agit de mettre en avant les **critères objectifs** de choix des priorités d'action.

Temps 2 :

Les associations présentent les projets qu'elles souhaitent réaliser en précisant leur degré de réalisation.

Temps 3 :

Un débat de fond s'engage ensuite où chacun explique ses choix et écoute l'autre. Le tableau ci-dessous synthétise les différents cas de figure.

Tableau 7 - Récapitulatif des différents cas de figure sur la priorisation avec les migrants

Projet du PDESC		Projet migrant	Durant la mission
Fruit de la concertation communale		Accord	Assurer l'information
Fruit de la concertation communale		Désaccord	Explication du Qui-Quoi-Pourquoi-Comment ?
Projet intégré au PDESC		Projet proposé	Accompagner l'association dans son projet
Projet rejeté après réunion des instances communales		Projet proposé	Renvoyer à la décision des instances communales

ATTENTION

L'animateur de cette rencontre ne doit jamais prendre parti de manière subjective. Il doit être celui qui établira en temps réel le tableau de synthèse des projets menées sur les deux espaces, village par village.

En cas de désaccord, éviter de figer les positions, renvoyer à une autre rencontre ou à la décision des instances communales.

Tableau 8 - Présentation simple des approches dans le cadre d'une négociation

Type d'approche Caractéristique	Forcer	Éviter	Chercher un compromis	Collaborer	S'accommoder
Description	Une partie oblige l'autre à accepter sa proposition	On fait comme s'il n'y avait pas de conflit. On n'ose pas en parler car on a peur de perdre plus.	Les deux parties donnent et reçoivent quelque chose. C'est la base de l'intérêt commun	On cherche ensemble un consensus, une solution profitable à toutes les parties	Une partie s'adapte car elle pense qu'elle est trop faible pour gagner
Résultats	Une partie gagne, l'autre perd	Une partie gagne, l'autre perd	Toutes les parties gagnent et perdent un peu	Toutes les parties gagnent	Une partie gagne, l'autre perd
Avantages	Solution rapide	Utile quand : - Il y a de grands risques - Le cas n'est pas très important D'autres personnes savent mieux résoudre le problème On peut prendre une décision plus tard, quand on aura plus d'informations	- Situation débloquée - Tout le monde gagne un peu.	- On cherche ensemble des solutions - Solution durable	Utile quand le cas n'est pas très important.
Inconvénients	Solution non durable		N'analyse pas les causes profondes du problème	- Besoin de beaucoup de temps - Besoin de la participation des acteurs	- Une partie sacrifie son point de vue - Limite la recherche d'une solution créative - Quand on s'accommode trop, il y a un manque de respect des autres

3- LA RECHERCHE DE PARTENAIRES DE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE - 2 OUTILS

**OUTIL 21**

Le diagramme de Venn du territoire d'accueil

POUR QUOI FAIRE ?

- **Identifier les partenaires potentiels** présents sur le territoire d'accueil ;
- Comprendre **le degré de connaissance du territoire d'accueil** qu'ont les migrants ;
- Construire progressivement **une posture d'ambassadeurs du territoire** d'origine par les associations de migrants.

AVEC QUI ?

- La délégation ;
- Les associations de migrants.

QUAND ET OÙ DISPENSER L'OUTIL ?

- Durant la mission.

Dans le cadre du diagnostic territorial, le diagramme de Venn a permis de révéler les acteurs, les relations qu'ils entretiennent entre eux et leurs différents partenaires.

Faire à nouveau cet exercice auprès des seuls ressortissants permet de définir et de comprendre le degré de connaissance des territoires par les ressortissants et leur implication dans le développement local. Il peut souligner la différence de perception et de représentation entre les acteurs locaux qui voient les migrants comme des "partenaires potentiels" de leurs territoires d'origine et les migrants eux-mêmes se qualifier d'"acteurs" de ces territoires.

- Réaliser les diagrammes de Venn des deux territoires
- Identifier les passerelles possibles



Pour une co-opération de territoire à territoire

Les migrants au cœur des réseaux de "co-développement local"



La suite logique de cette réflexion sur les partenariats à rechercher d'acteurs à acteurs est d'investir le champ de la collectivité d'accueil. Le schéma ci-dessous donne à voir le rôle de facilitateur que peuvent jouer les associations de ressortissants entre les deux espaces, les deux collectivités.

En effet, un ressortissant peut être à la fois : salarié d'une entreprise, membre actif du comité d'entreprise ou d'un syndicat, membre de l'association des parents d'élève, ses enfants participent à des associations sportives ou culturelles, etc. Autant de contacts à mettre en relation avec leurs équivalents du territoire d'origine.

La connaissance des acteurs des deux territoires par les ressortissants leur permet d'être les moteurs des projets de coopération décentralisée équilibrée.



Figure 16 - Schéma du rôle potentiel d'interface des associations de migrants

OUTIL 22

La cartographie de la migration et la demande de rendez vous

POUR QUOI FAIRE ?

- Savoir où sont **localisés les migrants sur le territoire d'accueil** ;
- **Contact** **les élus de ces territoires** pour échanger sur les enjeux de chaque territoire.

AVEC QUI ?

- La délégation ;
- Les associations de migrants.

QUAND ET OÙ DISPENSER L'OUTIL ?

- Durant la mission.

Le comité de pilotage peut identifier les lieux de vie des ressortissants sur le territoire d'accueil pour identifier d'éventuels territoires de concentration des ressortissants.

C'est un point d'entrée important pour solliciter des rendez vous avec les élus des territoires d'accueil notamment en Europe ' :

A NOTER

Ce n'est qu'une porte d'entrée pour mobiliser des rendez vous auprès de potentiels partenaires.

Il est également possible de rechercher des ressemblances entre territoire d'un point de vue géographique (fleuve, montagne, etc.) ou caractéristiques de l'activité humaine (commune minière, urbanisation mal contrôlée, etc.). A chaque fois, la présence de ressortissants est une chance pour faire vivre cet éventuel partenariat sur le territoire d'accueil. Une fois de retour, pensez à adresser des lettres de remerciements pour entretenir la relation.

REPUBLIQUE DU MALI*Un peuple – Un but – Une foi***Ministère de l'Intérieur des
Postes et Télécommunication**

Région de *Kayes*
Cercle de *Kayes*
Commune de *Gory-Gopéla*

M. Yoro Dembélé

Issy, le 24 avril 2003

Objet : Demande de rendez-vous.**A Monsieur XXX,**
Maire de La Courneuve

Monsieur le Maire, bonjour !

Permettez-moi de me présenter. **Je suis le Maire de la commune rurale de Gory-Gopéla**, l'une des 701 communes créées en 1999 au Mali lors du processus de décentralisation. Elle est située à vingt kilomètres au nord de Kayes, chef-lieu de région et compte 7 083 habitants.

Sur invitation des ressortissants de ma commune résidant en France, je suis venu les rencontrer afin de leur présenter le plan de développement communal tel qu'il a été défini par la population, de leur faire compléter puis valider les orientations prises et enfin de coordonner les actions de développement en **valorisant les énergies sur le double espace**, ici en France et là-bas, au Mali.

J'aimerais profiter de mon séjour pour vous remercier de l'hospitalité que vous offrez à mes ressortissants qui sont une **cinquantaine** à habiter votre commune. Originaires des cinq villages de la commune de Gory-Gopéla, ces ressortissants sont ici organisés en association communale regroupant près de cinq cents membres.

Nous souhaiterions aussi vous rencontrer pour discuter avec vous de votre expérience et évoquer toutes les possibilités de partenariats entre nos deux communes : **ici** avec l'association des ressortissants qui est prête à s'impliquer dans la vie culturelle et sociale de La Courneuve et **là-bas** en sollicitant votre appui dans la mise en œuvre de notre plan de développement communal.

Je dois regagner le Mali le 29 mai 2003. D'ici là, je me tiens à votre entière disposition pour convenir avec vous d'un rendez-vous avant cette date.

Dans l'attente d'une suite favorable, je vous prie, cher collègue, de recevoir mes salutations distinguées,

Monsieur Yoro Dembélé
Maire de Gory-Gopéla

Figure 17 - Exemple de lettre de demande de rendez vous d'un élu
auprès d'un élu du territoire d'accueil

Au retour, la délégation ayant effectué la mission la restitue auprès du Conseil Communal et acteurs clefs de la Commune.

Par la suite, la finalisation du PDESC prendra en compte les amendements et recommandations ressortis lors de la mission et de la rencontre de restitution.



ETAPE 5 L'ADOPTION DU PDESC PAR L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Une fois la concertation finalisée avec les acteurs de la migration, le PDESC est amendé une dernière fois puis validé par les instances, en l'occurrence le Conseil communal.

Un courrier doit ensuite être adressé à l'ensemble des associations de migrants avec le PDESC pour :

- **Les remercier** de leur participation active à cette réalisation ;
- Rappeler que le PDESC est le **cadre unique de la collectivité locales rassemblant les actions de développement** à entreprendre sur le territoire durant les 5 prochaines années ;
- Leur proposer de jouer **un rôle central** dans la réalisation du PDESC ;
- Informer que **la collectivité locale les appuiera** dans toutes leurs démarches en ce sens.

IV.

Exécution et suivi / évaluation du PDESC



ETAPE 6

MISE EN ŒUVRE/ EXÉCUTION DU PDESC

• Alimentation et animation des Sites web, réseaux sociaux.

Cela permettra de communiquer sur les actions envisagées, les moyens (disponibles et à réunir), mobiliser les ressources (humaines, matérielles et financières).

Retour d'expérience sur l'élaboration des outils numériques pour la Commune Urbaine de Koniakary et de la Commune Rurale de Sandaré

Le Grdr a accompagné l'élaboration de l'arborescence de site internet (www.koniakary.ml et www.sandare.ml) et pour les pages Facebook et Twitter pour la Commune Urbaine de Koniakary.

Un processus de concertation laborieux a abouti à la validation de la réalisation des outils dans un premier temps par les conseillers communaux (délibération) puis par les ressortissants.

La conception et l'animation de ces outils demande du temps de travail, des ressources humaines qu'il faut former (administrateurs, un dans la commune de préférence un salarié de la mairie ; et l'autre bien qu'étant facultatif mais nécessaire qui peut être un ressortissant ou un partenaire historique et stratégique) et des moyens financiers (électrification de la mairie, équipements et abonnement internet, équipements informatiques) qu'il faut envisager et s'assurer avant de se lancer dans de telles initiatives. Pour faciliter l'adhésion des acteurs locaux et de la diaspora au projet, il faut mettre en avant le bien fondé et les retombées.



• Mise en œuvre d'un microprojet collectif prioritaire

Il conviendra d'identifier et de mettre en œuvre une action symbolique du plan de développement (un micro projet ressorti de l'une des priorités du champ Migration/développement), à financer par la collectivité et ses partenaires (ex. : action sectorielle des PDESC cofinancée par la diaspora, action spécifique sur la migration, action pour favoriser le dialogue entre la diaspora et les territoires, etc.).

Les conditions à réunir pour une bonne mise en œuvre/exécution du PDESC sont :

• Prise de mesures d'exécution et d'accompagnement du PDESC conformément à la réalité socioéconomique et culturelle des territoires :

- Vulgarisation du PDESC et appropriation par les populations résidentes et les migrants
- Information de la diaspora de la situation de départ, la voie à suivre, les facteurs favorables et les obstacles de chaque problématique pour arriver à la situation envisagée par le PDESC ;
- Prise de mesures incitatives suscitant l'intérêt des migrants à accompagner la mise en œuvre du PDESC ;
- Proposition des possibilités d'accompagnement (administratif, financier/ cofinancement, logistique, ressource humaine, formation) des initiatives de développement local portées par les migrants.

• Mise en place par les collectivités des supports des mesures d'accompagnement

- Décision du conseil délibérant et de la tutelle (délibération, loi, décret, arrêté, etc.)



ETAPE 7 SUIVI / ÉVALUATION 10 OUTILS

La mise en œuvre et le suivi de l'exécution du PDESC incombe à la collectivité locale en lien avec ses partenaires, notamment migrants mais pas seulement. Dans ces phases, **la bonne circulation de l'information, sa fiabilité et la logique de transparence** sont la clef d'une implication durable des acteurs de la migration.

Il s'agit notamment d'assurer une bonne information quant aux écarts mesurés entre les réalisations effectives du PDESC et les prévisions initiales. Une communication sur les causes des écarts pour procéder aux ajustements nécessaires permettra aux associations de migrants de comprendre les éventuelles difficultés rencontrées localement.

Plus largement, les informations à communiquer de façon régulière comprennent :

- Les événements majeurs de la commune
- Les réunions et décisions du Conseil communal
- Les comptes rendu des rencontres du CCOCSAD
- Les projets en cours et propositions de projets
- Les montants des appuis financiers et la réception des décaissements
- Les missions et visites des partenaires techniques et financiers de la commune
- Les modalités d'accès aux documents cadre de la commune : PDESC, Budget prévisionnel, etc.
- Les actualités sociales, économiques et culturelles de la commune
- Les difficultés rencontrées.

Cette information est le gage de la qualité du partenariat à mettre en place. Elle ne doit donc pas cibler uniquement les acteurs de la migration qui s'engagent dans la réalisation effective d'une des actions prioritaires. Au contraire, **elle doit être adressée d'emblée et de façon continue à l'ensemble des acteurs de la migration.**

Pour ce faire, un ensemble hétéroclite d'outils de communication est envisageable qu'il s'agit de choisir en fonction des thèmes, des acteurs et de leur faisabilité. Il s'agit de, entre autres :

- Organiser chaque année ou tous les 2 ans
un forum Migration / développement communal

OUTIL N°23

- Doter les associations de migrants d'outils de marketing territorial

OUTIL N°24

- Organiser une vidéo conférence

OUTIL N°25

- Mettre en place et animer une page Facebook

OUTIL N°26

- Communiquer via les réseaux sociaux

OUTIL N°27

- Mettre en place une association communale des ressortissants

OUTIL N°28

- Etablir une convention de communication avec les acteurs de la migration

OUTIL N°29

- Construire une application informatique spécifique pour la communication entre les communes maliennes et leurs ressortissants

OUTIL N°30

- Assurer la représentation des migrants au sein du CCOCSAD

OUTIL N°31

- Mettre en place un espace migration développement

OUTIL N°32

Illustration d'une bonne pratique de collaboration entre la Commune Urbaine de Koniakary et ses ressortissants sur le double espace de la migration

La commune urbaine de Koniakary est une zone de forte émigration caractérisée par la dynamique participative de sa diaspora dans son développement qui repose sur le concours des acteurs que sont les associations issues de la migration et locales. En plus de ses associations, des structures et organisations nationales ou internationales partenaires interviennent en lien avec la migration.

Les ressortissants de la Commune Urbaine de Koniakary sont organisés en associations représentées sur les différents territoires d'accueil de la migration.

Depuis 1989, Endam Djombuku regroupant les ressortissants de la commune est le premier et l'acteur principal de l'émigration nationale et internationale à Koniakary à travers ses réalisations dans le territoire ; mais aussi de par sa structuration à travers le monde². Cette stratégie de synergie d'actions des ressortissants du même territoire d'origine a fait de la diaspora aujourd'hui un acteur incontournable dans le développement de la commune. Elle a permis, en 2006, la création d'un lien de partenariat entre la commune de Koniakary et celle de Villetaneuse en France.

La Commune de Koniakary et l'Association Enndam Jombuku sont liées par un accord cadre de collaboration qui permet :

- aux deux parties de se concerter et de collaborer pour le développement économique, social et culturel de la Commune.*
- aux deux parties de nouer et de maintenir des canaux permanents de communication formels en toute franchise.*
- à la Commune de faciliter la participation des représentants d'Enndam Jombuku aux séances du conseil lorsque les délibérations portent sur les programmes de développement, les moyens de leur réalisation, les dons et legs, les discussions du budget et des comptes communaux.*
- à la Commune de recueillir, à titre consultatif, l'avis de Endam Jombuku sur les questions d'intérêt collectif.*
- à la Commune de communiquer ou faciliter la consultation des procès-verbaux et les délibérations du conseil communal; les budgets et comptes de la commune; les arrêtés communaux ; les comptes rendus du compte administratif de la commune.*
- à la Commune de produire à l'intention de Enndam Jombuku des rapports ou bilans d'activités des services socio-sanitaires et autres équipements collectifs.*
- aux deux parties de co-organiser des foras de développement communal tous les ans pour capitaliser les acquis en matière de développement et trouver des solutions idoines aux insuffisances constatés.*

OUTIL 23

Organiser un forum Migration / développement du territoire

POUR QUOI FAIRE ?

- Co-planifier le développement local
- Valider et suivre la mise en œuvre des actions
- Evaluer périodiquement la mise en œuvre du programme et des plans annuels
- Mobiliser des ressources financières et techniques pour la mise en œuvre des actions de développement.

AVEC QUI ?

- La commune (élus et techniciens)
- Les organisations locales
- Le secteur privé
- Les services techniques déconcentrés de l'Etat
- Les partenaires techniques et financiers de la commune
- Les associations de migrants
- Les partenaires de coopération décentralisée.

QUAND ET OÙ DISPENSER L'OUTIL ?

- Dans la commune,
- En marge des événements religieux, culturels,
- Pendant les vacances avec une présence importante de migrants sur la commune,
- Chaque année ou tous les 2 ans.

Ce Forum Migration et Développement peut être couplé à un temps de restitution publique (présentation de bilan d'exercice/Contrôle Citoyen de l'Action Publique).

OUTIL 24

Doter les associations de migrants d'outils de marketing territorial

POUR QUOI FAIRE ?

- Faire reconnaître sur les territoires d'accueil le rôle d'acteurs du développement des associations de migrants ;
- Outiller le rôle d'ambassadeurs des associations de migrants pour réaliser le PDESC.

AVEC QUI ?

- La délégation ;
- Les associations de migrants.

QUAND ET OÙ DISPENSER L'OUTIL ?

- Une fois le PDESC validé.

Deux outils principaux, interconnectés, peuvent être construits lors de la mission pour accompagner cette démarche de recherche de partenaires pour la réalisation du PDESC

Comment s'y prendre ?

• Un outil pour les associations : le carnet d'identité associatif.

Pour pouvoir être reconnus et légitimés dans le cadre des relations de coopération décentralisée, les migrants, organisés au sein d'association de développement, peuvent créer le carnet d'identité de leur association.

Il compile à la fois :

- Les informations administratives et statutaires de l'association,
- Les valeurs portées par les membres,
- Les cartes de localisation des migrants dans le monde,

- Des éléments d'informations sur leur territoire d'origine (issus du PDESC)
- La base de données des projets de développement qu'ils ont accompagnés et les principaux contacts et partenaires (issu du PDESC).

Il est à la fois un outil de communication et une mémoire pour les différentes générations.

• La plaquette de la commune

Cette plaquette contient (à partir des éléments du PDESC) :

- La localisation précise du territoire
- Description de la commune : géographie, population, infrastructures, activités économiques, ressources humaines...
- Atouts et contraintes : synthèse
- Histoire de la migration : nombre, destination, organisation, etc.
- Perspectives : projets prioritaires du PDESC
- Les coordonnées des responsables communaux et des leaders associatifs migrants

Cette plaquette doit être courte, agrémentée de cartes et de photos.



OUTIL 25

Organiser une vidéo conférence

POUR QUOI FAIRE ?

- Echanger entre partenaires sur un projet, une thématique ou une problématique villageoise donnée ;
- Définir les rôles respectifs et harmoniser les interventions ;
- Faciliter la communication et résoudre des conflits.

AVEC QUI ?

- 4 à 5 responsables communaux (membres du CCOCSAD) ;
- 4 à 5 leaders associatifs migrants impliqués sur un projet donnée.

QUAND DISPENSER L'OUTIL ?

- Outil pertinent pour avoir un échange précis sur un projet donné.

Ces "vidéoconférences" sont une sorte de "mission double espace" virtuelle qui, à l'image des missions double espace, doit être préparée avant, animée pendant et capitalisée après (compte rendu renvoyé aux parties).

Pour autant, c'est un échange rapide sur un temps imparti : il faut donc **être efficace dans l'animation**.

Ces cyberconférences permettent un rapprochement, une compréhension et une reconnaissance des opportunités et des difficultés de chacun. C'est un **véritable outil de gestion des partenariats entre ici et là-bas**.

Comment s'y prendre ?

- Envoyer la lettre d'invitation avec les documents supports au plus tard 10 jours avant la rencontre
- Définir un ordre du jour précis, une date et un lieu qui conviennent à tous
- S'assurer de la disponibilité des outils techniques (ordinateur ou smartphone avec une bonne connexion Internet, logiciel de discussion commun comme Skype, MSN, WhatsApp, etc.)
- Faire des tests micro et son 30 minutes avant le début de la réunion
- Valider l'ordre du jour proposé en début de rencontre et intégrer d'éventuelles modifications
- Animer la rencontre en expliquant bien le principe de la prise de parole courte et alternée (éviter le brouhaha)
- Envoyer le compte rendu de l'échange aux parties. Ce dernier doit être clair sur les décisions prises et les rôles de chacun. En effet, ce compte rendu doit servir de base à la prochaine réunion pour évaluer le degré d'avancement du projet.

CONSEILS TECHNIQUES ET LOGISTIQUES**L'image**

ce n'est pas une condition absolue mais c'est mieux lorsque les personnes peuvent se reconnaître à distance. Mettre la caméra sur un support stable.

La lumière

avoir un bon éclairage pour bien distinguer les traits des visages des gens

Le son

C'est un point crucial pour la bonne tenue de la conférence. Parler à proximité du micro, le couper lorsque l'interlocuteur parle pour éviter les bruits parasites sont les deux règles d'or. Assurez-vous d'avoir de bons hauts parleurs.

L'horaire : Il est essentiel de respecter les horaires car les contraintes ne sont pas les mêmes de part et d'autre. Il faut également anticiper les décalages horaires.

OUTIL 26

Animer le site Internet et la page Facebook de la commune

POUR QUOI FAIRE ?

- Faciliter la communication régulière des ressortissants sur l'actualité de la commune ;
- Utiliser un outil largement utilisé et facile d'accès.

AVEC QUI ?

- Les membres du CCOCSAD ;
- Le secrétaire général de la commune

QUAND DISPENSER L'OUTIL ?

- Outil pertinent pour avoir un échange global à l'ensemble des ressortissants.

Comment s'y prendre ?

- A partir des éléments du PDESC et de tout autre document cadre de la commune, définir le profil qui présente la commune
- Le site Internet et la page Facebook sont **au nom de la commune** et sont gérés par le secrétaire général de la commune (ou tout autre agent communal compétent)
- Mettre régulièrement des informations agrémentées de photos pour rendre compte de l'actualité communale et notamment celles des projets de co-développement
- Mettre les PV du Conseil communal, les comptes rendus des visites des partenaires
- Mettre le site Internet et la page Facebook régulièrement à jour

ASTUCES

La confiance sur le double espace de la migration se construit avant tout sur la transparence, notamment en matière financière. N'hésitez pas à mettre des photos des factures, des bâtiments réalisés, etc. Tout ce qui contribue à asseoir cette confiance.

Gérer la page très régulièrement afin de retirer les commentaires potentiellement conflictuels.

La page doit servir à mettre de l'information à disposition et **non à entretenir des dialogues d'ordre personnel ou non validés par les instances communales.**

Tous les documents mis à disposition sur le site Internet et la page Facebook doivent être validés et au format pdf.

OUTIL 27

S'appuyer sur les réseaux sociaux

POUR QUOI FAIRE ?

- **Diriger les ressortissants** vers le site Internet et la page Facebook de la commune ;
- Utiliser un outil largement utilisé et facile d'accès.

AVEC QUI ?

- Les membres du CCOCSAD ;
- Le secrétaire général de la commune

QUAND DISPENSER L'OUTIL ?

- Outil pertinent pour avoir un échange global à l'ensemble des ressortissants

Le site Internet et la page facebook sont les lieux virtuels où sont placées les actualités communales et les différents documents cadre de la commune. Pour diriger les ressortissants vers ces outils numériques, il faut utiliser les différents réseaux sociaux utilisés par la diaspora pour y mettre des liens vers le site Internet et/ou la page Facebook.

Comment s'y prendre ?

- Identifier, notamment auprès de la jeunesse, les comptes les plus suivis par la population de la commune ou originaire de la commune (Facebook, Viber, Imo, Whats app, etc.)
- S'inscrire sur ces comptes au nom de la commune
- A chaque mise à jour de la page Facebook, envoyer un message sur ces comptes pour les informer de l'information mise à disposition
- Suivre la fréquentation de la page et identifier les comptes les plus pertinents pour assurer la bonne circulation de l'information

OUTIL 28

Mettre en place une application informatique spécifique

POUR QUOI FAIRE ?

- **Diriger les ressortissants** vers le site Internet et la page Facebook de la commune ;
- Utiliser un outil largement utilisé et facile d'accès.

AVEC QUI ?

- Le CIGEM, le MME ;
- Les collectivités locales.

QUAND DISPENSER L'OUTIL ?

- Outil à développer à l'échelle nationale.

Pour répondre aux enjeux de communication sur les différents espaces de la migration malienne, un **outil commun à toutes les collectivités locales**, dématérialisés pourrait être mis en place.

Cet outil nécessite bien entendu la mobilisation des instances nationales (CIGEM) pour développer l'application informatique et la mettre ensuite à disposition des collectivités locales.

Il s'agirait de permettre à chaque collectivité de disposer d'une page (type page Facebook) où elle se présente et met à disposition tous ses documents cadre (PDESC, budgets, etc.). La collectivité doit avoir la main mise sur sa page et son actualisation (par le secrétaire général).

A chaque mise en ligne, la collectivité doit pouvoir diffuser cette information sur les différents réseaux sociaux et disposer de forums de discussion spécifiques à la commune.

Un temps de formation est nécessaire pour que les agents communaux disposent des compétences pour les mises en ligne, les actualisations et savoir modérer les échanges d'un forum de discussion.

Cet outil doit être **simple d'accès et s'appuyer sur les réseaux sociaux** existants pour assurer une bonne communication pour :

- Faire connaître les priorités communales
- Assurer le suivi des projets en toute transparence
- Faire connaître l'actualité du territoire
- Suivre la mise en œuvre du PDESC

OUTIL 29

Assurer la représentation des migrants au sein du CCOCSAD

POUR QUOI FAIRE ?

- Bénéficier de représentants des acteurs de la migration dans les instances locales ;
- Faciliter la communication.

AVEC QUI ?

- Les associations de migrants ;
- Le CCOCSAD.

QUAND DISPENSER L'OUTIL ?

- A tout moment.

Intérêts :

- Avoir un représentant local dans le CCOCSAD (par exemple un migrant en retraite qui passe 6 mois de l'année sur la commune)
- Faciliter la communication entre les deux espaces

Limites :

- Faible garantie que l'information soit correctement relayée
- Difficile d'assurer la bonne représentativité du ou des migrants (impossible de représenter l'ensemble des villages d'origine, ni l'ensemble des destinations) : risque de conflits

POINT D'ATTENTION

Bien garder à l'esprit que la responsabilité de la circulation de l'information incombe toujours aux responsables du territoire, notamment le Maire.

OUTIL 30

Créer une association communale des ressortissants

POUR QUOI FAIRE ?

- Organiser la **coordination** des actions de développement entre les associations villageoises ;
- Mettre en place un **interlocuteur unique** (centralisé) pour les instances communales ;
- Dépasser progressivement l'approche villageoise.

AVEC QUI ?

- Les associations de migrants ;

OÙ DISPENSER L'OUTIL ?

- Sur les territoires d'accueil qui rassemblent plusieurs associations villageoises d'une même commune malienne.

Lors des missions double espace, les différentes associations villageoises de ressortissants originaires d'une même commune malienne et habitant un même territoire d'accueil, se rencontrent et échangent entre elles.

Après la mission, il n'est pas rare qu'elles décident de constituer entre elles une association communale des ressortissants (ou une fédération d'associations) conformément au principe de subsidiarité :

- L'association villageoise agit à l'échelle du village d'origine.
- L'association communale agit à l'échelle de la commune d'origine.

Cette dynamique de coopération peut être impulsée, proposée par les instances communales, mais elle appartient pleinement aux associations de migrants.

Comment s'y prendre ?

- Questions à se poser avant de créer une association communale :
 - Quel est l'intérêt de créer cette association ?
 - Quels liens avec les associations villageoises ?
 - Qui sera membre de cette association ? (associations ou des individus)
 - Quel système de cotisation mettre en place en cas de projet ?
 - Quelles modalités de communication avec le territoire d'origine ?

OUTIL 31

Faire une convention de communication

POUR QUOI FAIRE ?

- **Structurer la communication** sur le double espace ;
- Se doter d'un **outil d'évaluation et de suivi**.

AVEC QUI ?

- Les associations de migrants ;
- Le CCOCSAD.

QUAND DISPENSER L'OUTIL ?

- Dès que les rôles de chacun sont compris par les parties.

Une fois les acteurs des deux espaces organisés, il convient de définir les règles de communication, de concertation et de coopération qui seront autant de garanties à la bonne dynamique partenariale.

L'idéal est de construire une **convention de communication** qui rappelle les différents outils de communication retenus, le contenu attendu, le rythme des envois et les responsables de cette bonne communication. Une **adresse mail de référence** peut être définie pour éviter les inévitables frustrations liées au fait de ne pas avoir l'information. Cette adresse est gérée par une personne clairement identifiée en charge de ramener l'information aux responsables associatifs pour la présenter lors des rencontres de l'association.

OUTIL 32

Mettre en place un espace migration développement

POUR QUOI FAIRE ?

- **Analyser les enjeux** et déconstruire les idées reçues ;
- Doter le territoire (Cercle / Région) d'un **cadre de concertation** spécifique sur les questions Migration / développement ;
- Produire de la **connaissance** sur la migration ;
- Proposer des **politiques publiques adaptées** sur le lien migration / développement

AVEC QUI ?

- Les fédérations d'associations de migrants (é/immigrés)
- Les acteurs locaux en lien avec les acteurs de la migration
- Les migrants de retour
- Les instances de cercle ou régionales

QUAND DISPENSER L'OUTIL ?

- Outil pertinent à une échelle régionale

Il s'agit d'un espace de dialogue et de concertation pluri-acteurs sur les problématiques territoriales de migration / développement. C'est une plate forme d'appropriation par les acteurs locaux de la thématique migration / développement et des interactions avec les politiques publiques locales.

Cet outil n'est pas pertinent à l'échelle communale (concurrence avec le CCOCSAD élargi aux acteurs de la migration), il semble plus en adéquation avec une échelle de cercle ou régionale.

Comment s'y prendre ?

- Identifier tous les acteurs locaux et non locaux concernés par la problématique migration / développement (élus, société civile, services techniques, associations d'é/immigrés, migrants de retour, acteurs économiques, médias locaux, etc.)
- Réunir ces acteurs et constituer un cadre de concertation spécifique
- Animer les travaux de ce cadre par des entrées thématiques (éducation, développement économique, migrants de retour, accès aux droits, sécurisation des départs, etc.)
- Effectuer des travaux de recherche pour alimenter les réflexions du cadre
- Proposer aux collectivités locales des modalités pouvant faciliter la relation migration / développement et en limiter les moins-values
- Réunir le cadre en cas de problème spécifique interpellant comme le retour forcé de migrants, les drames de la migration, la signature d'accords de gestion des migrations, etc.

POINT D'ATTENTION

Ce type de cadre de concertation est souvent complexe à animer et sa légitimité est également à asseoir progressivement vis-à-vis des élus locaux.

Sa mise en œuvre nécessite des frais de fonctionnement importants (animation, préparation, déplacement, restauration, hébergement, etc.) qui fragilisent sa viabilité : il faut **une volonté politique forte** de la région ou du Conseil de Cercle et un esprit de volontariat des membres.

Dans le même temps, disposer d'un cadre déjà en place peut être d'une aide considérable en cas d'urgence : retour forcé de migrants, arrivée de réfugiés, tensions sociales importantes, etc. C'est effectivement un véritable **outil de résolution de conflits** et d'apaisement social (exemple de l'espace migration développement de la Région de Kayes).

Conclusions

Au sortir de ce guide, les collectivités locales souhaitant s'engager dans une démarche de planification locale intégrant la migration, doivent être en mesure d'organiser et d'outiller :

- La reconnaissance de la réalité et du poids de la migration à l'échelle du territoire ;
- La mobilisation et l'implication des acteurs de la migration dans le processus de planification locale ;
- L'identification des acteurs de cette migration ;
- L'analyse des plus et moins-values de la migration sur le développement du territoire ;
- La gestion durable d'un partenariat entre les acteurs locaux et ceux de la migration pour le développement du territoire.

Il n'est pas nécessaire de dispenser de façon exhaustive l'ensemble des outils proposés. Il s'agit de piocher ceux qui semblent les plus pertinents au regard des réalités locales.

Dans le cadre du processus d'élaboration du présent guide, le Grdr a expérimenté l'ensemble des outils dans deux communes de la région de Kayes, Koniakary et Sandaré, sélectionnées suite à un appel à manifestation d'intérêt restreint sur la base de critères permettant de tester les outils sur des réalités communales très différentes et représentatives³.

Le Ministère des Maliens de l'Extérieur et de l'Intégration Africaine (MMEIA), le Centre d'Information et de Gestion des Migrations (CIGEM) ont assuré le suivi de l'expérimentation du guide à travers les rencontres du comité de pilotage et la participation aux temps forts à Bamako et dans la région de Kayes.

Sur ces deux territoires, les relations entre les acteurs locaux et ceux de la migration se sont consolidés et des projets de co-développement ont été initiés conformément au PDSEC défini ensemble.

Le tableau ci-après récapitule l'ensemble des actions à entreprendre et des outils à dispenser pour intégrer le facteur migratoire dans les stratégies de développement local.

Certains outils d'analyse des projets de co-développement sont plus difficiles à dispenser. Pour autant, ils contribuent efficacement à dépasser les constats initiaux pour penser une politique de renforcement de la relation migration / développement à l'échelle locale.

Ils sont présentés en annexe 6 et 7 : *Pour aller plus loin...*

2 EVALUATION ET ACTUALISATION DU PLD

Réunion du cadre de concertation

Courrier d'information pour prévenir de l'organisation d'une rencontre du cadre de concertation (avec ODJ)

Envoi des rapports de synthèse (avec analyse Atouts-Contraintes-Opportunités-Menace)

Restitution du PLD : état des lieux de la réalisation

Bilan partagé : indicateurs de mesure du changement, modifications/réorientations...

Elaboration d'un nouveau plan d'actions prioritaires.

Si nécessaire/possible : organisation d'une mission "double-espace"...

Bilan des conventions de partenariat (partage des résultats, ajustement des procédures)

3 MISSIONS "DOUBLE-ESPACE" À LA RENCONTRE DES MIGRANTS ET DES PARTENAIRES

Avec les migrants (à Dakar, en Afrique, en Europe) : restitution, concertation et plan d'actions

Présentation du processus de développement local à l'ensemble des associations villageoises

Animation de la cartographie du territoire communal vue par les migrants

Synthèse de la capitalisation des projets portés par les migrants

Bilan quantitatif et qualitatif (+/-), identification des "bonnes pratiques"

Débat sur le financement du DL : éducation financière (budget communal, fiscalité...)

Concertation sur le PLD

quelle adhésion des migrants aux projets du PLD ?

quelle place pour les idées de projets portées par les migrants ?

Sélection des projets soutenus par les migrants et validation du PLD *dans une version à soumettre, au retour, à validation du Conseil Communal*)

Mutation des associations villageoises vers une association communale

Manuel de procédures (I) : Modalités de concertation sur le "double-espace"

Avec les migrants et les partenaires de co-opération

Rencontre entre les élus des collectivités locales d'origine et d'accueil (... de résidence ou de travail)

Recherche sur les enjeux communs aux deux territoires

Formulation des défis communs à relever (cadre des OMD/ODD)

Identification des rôles, attentes et envies des migrants

Reconnaissance du statut de citoyens des territoires d'origine et d'accueil

Sélection des projets qui seront soutenus pas les migrants et les partenaires (*ici et là-bas*)

Signature d'une convention de co-développement (*qui stipule les responsabilités respectives*)

4 MISE EN OEUVRE ET SUIVI DU PLD

Manuel de procédures (II) : Mobilisation des fonds (migrants et partenaires)

Nomination au sein du Conseil Communal d'un adjoint et/ou d'une commission en charge de renforcer la dialectique migration-développement local (liens avec les é/immigrés)

Envoi des documents liés aux projets de développement réalisés

Mécanisme de dialogue régulier à distance (visio-conférence) sur l'avancée des projets

Rencontre d'étape ave les migrants "en mission" ou "en congés" (bilan écrit et co-signé)

Avec les jeunes : possibilité d'envisager la création d'un site Internet ou d'un Blog

pour présenter la commune, les associations de migrants, les partenaires

pour suivre les projets au jour le jour...

ANNEXES

Le phénomène migratoire au Mali

" Au plan de la migration, le Mali dispose d'énormes atouts :

- *Une diaspora importante (plus de quatre millions d'expatriés), représentée dans presque tous les pays du monde, bien structurée et fortement engagée,*
- *Des apports multiformes se traduisant par des transferts techniques et financiers importants qui contribuent à l'entretien des ménages et des familles, à la réalisation de nombreuses infrastructures de base (dont la construction d'écoles, des centres de santé, de châteaux d'eau et adductions, de projets productifs, l'envoi de fonds estimé à 431 milliards de FCFA, soit 11% du PIB, BCEAO 2012, (476 milliards de FCFA en 2015) etc.). (...)*

*La vision du Gouvernement est de **faire de la migration, un véritable atout pour le développement, un facteur de croissance économique** par la mobilisation de l'épargne de nos compatriotes et un outil de promotion sociale."*

Dr. Abdramane SYLLA, ministre des Maliens de l'Extérieur – PONAM – 2015

LES CHIFFRES CLEFS DE LA MIGRATION MALIENNE

- **Le taux net de migration** (pour 1 000 personnes) était de -5,7 sur la période 1995-2000 et de -2,4 sur la période 2000-2005. (OIM, 2009)
- **4 millions d'émigrés dont 3,5 millions en Afrique** (cf. PONAM – 2015)
 - 27 % de la population totale.
 - Cette émigration est majoritairement masculine et d'origine rurale et à 87 % pour des raisons économiques (RGPH 2009-INSTAT).
 - Toutes les régions du Mali sont concernées.
 - 32% sont en Côte d'Ivoire, 41% dans d'autres pays d'Afrique et 20 % en Europe. (RGPH 2009)
- **La population migrante interne est estimée à 16% de la population totale** (RGPH 2009 – INSTAT).
 - Cette population est bien répartie entre hommes et femmes.
 - Les 3/4 de cette population font des déplacements inter régionaux.
 - Le district de Bamako reçoit près de 46% de ces migrants internes. (RGPH 2009 – INSTAT)
- **313 000 immigrés au Mali** (RGPH 2009 – INSTAT)
 - Résidents à Bamako (34%), sur la région de Sikasso (24%) ou dans les régions de Kayes, Koulikoro ou Ségou (11% par région).

- Autant de femmes que d'hommes.
- Ils viennent majoritairement du Burkina (20%) de Côte d'Ivoire (17%), de Guinée (15%) puis du Sénégal, d'Europe du Gabon, de Mauritanie, mais dans une moindre proportion (RGPH 2009 - INSTAT)

- **Plus de 91 000 retours involontaires** entre 2002 et 2014 (DGME, mars 2014) :

- 83 610 d'Afrique (not. Côte d'Ivoire, Lybie, Tunisie), 6 000 d'Europe, 1 370 d'Asie et 64 d'Amérique.

Région	Masculin			Femmin			Ensemble			
	Migrant	Non	Sous-ensemble	Migrant	Non	Sous-ensemble	Migrant	Non	%	Effectif
		Migrant			Migrant			Migrant		
Kayes	12,5	87,4	100,0	9,6	90,4	100,0	11,1	88,9	100,0	1 951 499
Koulikoro	17,8	82,2	100,0	16,9	83,1	100,0	17,3	82,7	100,0	2 419 336
Sikasso	14,0	86,0	100,0	12,4	87,6	100,0	13,2	86,8	100,0	2 642 179
Ségou	11,1	88,9	100,0	10,5	89,5	100,0	10,8	89,2	100,0	2 337 795
Mopti	9,3	90,7	100,0	7,9	92,1	100,0	8,6	91,4	100,0	2 034 939
Tombouctou	6,9	93,1	100,0	5,8	94,2	100,0	6,4	93,6	100,0	674 625
Gao	6,9	93,1	100,0	6,3	93,7	100,0	6,6	93,4	100,0	542 051
Kidal	12,5	87,5	100,0	9,1	90,9	100,0	10,9	89,1	100,0	67 731
Bamako	44,9	55,1	100,0	47,0	53,0	100,0	45,9	54,1	100,0	1 808 551
Mali	16,6	83,4	100,0	15,5	84,5	100,0	16,1	83,9	100,0	14 518 706

Sources : RGPH 2009, INSTAT

Tableau 9 - Répartition de la population résidente par région selon le statut migratoire et le sexe

L'entretien semi-structuré

D'après le guide méthodologique du Grdr : "La monographie- Un outil d'animation et de concertation"

L'ENTRETIEN SEMI-STRUCTURÉ

Objectifs :

- Cerner des idées et tendances globales sur un thème précis à partir de l'opinion d'une personne
- Compléter et nuancer les informations collectées avec un outil de diagnostic.

Dans le cadre de la monographie, l'entretien semi-structuré est lié à la réalisation des autres outils et se réalise au cours des réunions avec les personnes ressources généralement. L'entretien

doit se présenter non pas comme un questionnaire directif, mais comme un **moment d'échange et de discussion sur la base de questions ouvertes.**

Utiliser au maximum des questions ouvertes, où les personnes interrogées sont libres de répondre comme elles le veulent (pourquoi ? comment ? quelles observations ?) contrairement aux questions fermées où elles doivent choisir entre des réponses déjà formulées à l'avance (oui, non, un nombre, une date).

Quelques principes à respecter :

- Établir un climat de confiance pour obtenir des réponses riches et nuancées, encourager les précisions, reformuler ce qui a été dit
- Laisser du temps à l'interlocuteur pour réfléchir, ne pas vouloir combler les silences
- Rester neutre sans être indifférent, ne pas donner son opinion ni contredire ni mettre en doute les affirmations de l'interlocuteur
- Adapter son langage à l'interlocuteur et éviter les mots techniques qui peuvent mettre mal à l'aise une personne non instruite.
- Être attentif au sens de chaque mot, utilisé, aux intonations, aux hésitations, aux attitudes de l'interlocuteur

Pièges les plus courants	Comment les éviter ?
Finir l'entretien sans avoir de réponses précises	Avoir le guide d'entretien sous les yeux et glisser des questions précises quand la discussion s'y prête
Dévier du sujet et laisser l'interlocuteur parler sans que l'entente prenne (cas des personnes très bavardes)	Essayer de reprendre la dernière phrase de l'interlocuteur pour recentrer sur le sujet : « Oui, justement, vous avez dit que... à ce sujet, est-ce que vous pouvez préciser comment... ? »
Avoir des notes trop résumées qui ne reflètent pas le déroulement de l'entretien.	Être attentif aux mots utilisés, à ceux qui sont souvent répétés, aux réactions de la personne, les noter avec les réponses et prendre des citations entières.

Plan type d'une monographie migrations et développement

INTRODUCTION

CONTEXTE DE L'ETUDE, CORPUS ET METHODOLOGIE

(Exemples d'analyse possibles : Comment et par qui l'étude a-t-elle été menée ? quel échantillon avait été fixé ? sur quels critères de choix ? combien de villageois et de migrants ont finalement pu être interrogés ? quels sont les profils des personnes enquêtées ? Quels ont été les documents consultés et actualisés ? quelles sont les limites de l'analyse ? Quelles ont été les difficultés rencontrées ? Quels enseignements tirer de cette collecte de la mémoire collective sur le temps long ?)

CONTEXTE DE LA COLLECTIVITE LOCALE

(Exemples d'analyse possibles : Quelle est l'histoire des villages puis de la collectivité depuis 50 ans ? Comment la démographie a-t-elle évolué ? quelles sont les infrastructures sociales existantes à l'échelle du territoire ? quels sont les secteurs de développement économique ? quel est le contexte institutionnel de la collectivité ? qui est en charge de quoi pour le développement du territoire (prérogatives villageoises, quartiers, collectivité, régionales, nationales...) ? Combien de ménages sont bénéficiaires des actions de développement ?)

CARTES A PREVOIR :

Localisation de la collectivité au Mali et dans son région

Localisation des villages au sein de la commune

TABLEAU des prérogatives octroyées par la décentralisation pour le développement du territoire

LES MIGRATIONS ET LA COLLECTIVITE LOCALE

(Exemples d'analyse possibles : quels sont les effectifs d'émigration aujourd'hui ? Quelle est la proportion d'émigration par rapport à la population de chaque village/quartier et la proportion totale pour le territoire ? Quelle forme prend la répartition des migrations à l'échelle de chaque territoire ? Quels sont les temps forts de l'immigration et de l'émigration depuis que la collectivité existe ? Quels villages/quartiers ont particulièrement été concernés à chaque époque d'émigration ? Pour quelles raisons les émigrants partaient-ils et partent-ils ? Vers où se rendaient-ils et se rendent-ils ? Pourquoi choisissent-ils ces destinations ? Que sait-on des étrangers qui habitent dans ces territoires ? Que sait-on des migrants de retour dans ces territoires ?)

CARTES A PREVOIR :

Répartition des migrants des territoires dans le monde

La répartition des migrations par rapport à la répartition de la population au sein des territoires

DIAGRAMME : Proportion de migrants en France par rapport au reste du monde

LE MOUVEMENT ASSOCIATIF ISSU DE LA MIGRATION

(Exemples d'analyse possibles : Quelle est l'ampleur du mouvement associatif issu de la migration dans le territoire et à l'étranger ? quel poids a-t-il parmi les autres acteurs dans le territoire (institutions, autorités coutumières, partenaires de coopération décentralisée...) ? Quelle est la proportion d'associations de développement issues des migrations par rapport aux autres associations ? le profil des responsables associatifs a-t-il évolué (vers plus de femmes, plus de jeunes depuis telle année) ? Qui trouve-t-on dans les bureaux associatifs ? Quelles formes prend la communication régulière entre les acteurs locaux et les acteurs de la migration ? Quelle est la place reconnue à la commune ? Quels objectifs se donnent les associations ?)

CARTES : Répartition des associations dans les territoires

Répartition des associations de migrants par village d'origine

Répartition des sièges associatifs des migrants dans le monde

LES REALISATIONS DE CO-DEVELOPPEMENT

L'évolution des domaines d'intervention des migrants

(Quels sont les domaines ou grandes thématiques investis par les associations de migrants ? en quelle proportion ? Comment cela a-t-il évolué décennie par décennie ? Pour quelles raisons les domaines investis ont-ils évolué ? Quels domaines n'ont pas été investis ? Pour quelles raisons n'ont-ils pas été investis ?)

DIAGRAMME :

Proportion de projets réalisés par domaine d'intervention dans les territoires

FRISES CHRONOLOGIQUES :

les grands domaines d'intervention investis décennie par décennie

Les zones d'intervention des migrants

Quelle est la répartition des projets des associations par village/quartier ? Est-ce que les associations n'interviennent que dans leur village/quartier d'origine ou ont-elles une plus grande influence ? Comment les associations envisagent-elles de s'investir pour un village autre que le leur / à l'échelle intervillageoise / à l'échelle des territoires ? Quelle est la proportion de projets ayant des activités à la fois sur le pays d'origine et d'accueil ? Comment ces données sur les zones d'intervention ont-elles évolué dans le temps ?

CARTE :

Localisation des projets des migrants dans les territoires

Les investissements financiers, humains, en temps et en énergie

(Quel types de financement sont mobilisés par les associations de migrants et leurs partenaires locaux (cotisations, subventions, dons, levée de fonds...) ? en quelle proportion ? quelle proportion provient directement de la poche des migrants ? quelles sommes tout cela concerne-t-il ? Ces investissements concernent des projets réalisés en combien de temps en moyenne ? Porter une attention particulière aux projets immatériels (fonctionnement, salaire, entretien...).

DIAGRAMMES :

Coût des projets en fonction de leur nombre, part des migrants, de la population locale, des autres partenaires dans les budgets des projets

Coût global des investissements par domaine d'intervention

Les partenariats du co-développement dans la collectivité locale

*Comment les associations locales et associations de migrants communiquent-elles et collaborent-elles ? A quelle fréquence communiquent-elles ? Etayer d'exemples
Qui sont les partenaires mobilisés sur les projets de co-développement dans les territoires – institutionnels, techniques, financiers ? Comment les associations locales collaborent-elles avec eux ? Comment les associations de migrants collaborent-elles avec eux ? Lesquels sont internationaux ? Lesquels ont été contactés par les migrants ?*

DIAGRAMME :

nombre de partenariats en fonction de leur type

Les impacts du co-développement dans le territoire et au-delà

Quels sont les résultats aujourd'hui dans le territoire ? en taux de couverture sanitaire, proportion d'enfants scolarisés, chiffre d'affaires des AGR, taux de desserte en eau potable, quantité de production agricole, nombre d'usagers quotidiens d'une route ou d'une pirogue si désenclavement etc etc. Se baser sur l'impact et sur les statistiques étatiques.

Quels sont les résultats aujourd'hui pour les migrants ? en termes de formalisation, de partenariats acquis, d'échanges interculturels notamment pour lever des fonds, d'allègement de leur contribution financière directe, de participation au développement local ici et là-bas...

FRISES CHRONOLOGIQUES :

Pour les domaines clés d'investissement dans la collectivité, frise chronologique des réalisations majeures.

CARTES :

une carte par domaine d'intervention clé avec les infrastructures existantes, en mettant en avant celles qui ont été réalisées avec l'implication des migrants, partiellement et de façon exclusive.

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

ANNEXE

RGPH 2009 – Indicateurs possibles

L'ensemble des indicateurs / indices du tableau ci-contre sont potentiellement accessibles⁴.

N°	Indicateur	Concepts de base/Définition de l'indicateur
Migrations internes		
1	Effectif de la population migrante de chaque sexe (M, F)	Toute personne recensée dans une unité administrative différente de son lieu de naissance (migration durable de vie) ou de son lieu de résidence antérieure (migration récente)
2	Effectif total de la population migrante (M+F)	Toute personne recensée dans une unité administrative différente de son lieu de naissance (migration durable de vie) ou de son lieu de résidence antérieure (migration récente)
3	Rapport de masculinité des migrants	Nombre total des migrants de sexe masculin rapporté au nombre total de migrants de sexe féminin
4	Nombre d'entrées de chaque sexe (M, F) dans une unité administrative	Nombre de personnes, d'un sexe donné, dénombrées dans l'unité administrative considérée provenant d'autres unités administratives
5	Nombre total (M+F) d'entrées dans une unité administrative	Nombre de personnes, tous sexes confondus, dénombrées dans l'unité administrative considérée provenant d'autres unités administratives
6	Nombre des sorties de chaque sexe (M, F) dans une unité administrative	Nombre de personnes, d'un sexe donné, dénombrées dans d'autres unités administratives provenant de l'unité considérée
7	Nombre total (M+F) des sorties dans une unité administrative	Nombre de personnes, tous sexes confondus, dénombrées dans d'autres unités administratives provenant de l'unité considérée
8	Indice d'entrée (taux d'immigration) de chaque sexe (M, F)	Proportion des entrées, d'un sexe donné, par rapport à la population du même sexe de l'unité administrative considérée
9	Indice d'entrée global (taux d'immigration) (M+F)	Proportion des entrées, tous sexes confondus, par rapport à la population totale de l'unité administrative considérée
10	Indice de sortie de chaque sexe (M, F)	Proportion des sorties, d'un sexe donné, par rapport à la population du même sexe de l'unité administrative considérée
11	Indice de sortie global (M+F)	Proportion des sorties, tous sexes confondus, par rapport à la population totale de l'unité administrative considérée
12	Indice de compensation (M, F)	Migration nette d'un sexe donné, entre la région considérée (ou une autre région) rapportée à la migration totale du même sexe de cette région.
13	Indice de compensation (M+F)	Migration nette tous sexes confondus entre une région donnée ou une autre région rapportée à la migration totale de cette région.
14	Indice d'efficacité de chaque sexe (M, F)	Différence entre les entrées et les sorties, d'un sexe donné, rapportée à la somme

4 RGPH 2009 – Analyse des résultats définitifs – Thème : Migration - Tableau des indicateurs de la migration – Annexe 1 – p71 -73 - Instat ; Ministère de l'Economie et des finances – Bamako – décembre 2012

N°	Indicateur	Concepts de base/Définition de l'indicateur
		des entrées et des sorties du même sexe dans la région
15	Indice d'efficacité global (M+F)	Différence entre les entrées et les sorties, tous sexes confondus, rapportée à la somme totale des entrées et des sorties
16	Effectif de la population non migrante de chaque sexe (M, F)	Toute personne, d'un sexe donné, recensée dans la même unité administrative de son lieu de naissance (non migrant durée de vie) ou de son lieu de résidence antérieure (non migrant récent)
17	Effectif total (M+F) de la population non migrante	Toute personne, tous sexes confondus, recensée dans la même unité administrative de son lieu de naissance (non migrant durée de vie) ou de son lieu de résidence antérieure (non migrant récent)
18	Indice de rétention pour chaque sexe (M, F)	Effectif de non migrants, d'un sexe donné, rapporté à l'effectif total des personnes du même sexe nées dans l'unité administrative considérée
19	Indice de rétention de la population totale (M+F)	Effectif de non migrants, tous sexes confondus, rapporté à l'effectif total des personnes nées dans l'unité administrative considérée
20	Taux de migration nette de chaque sexe (M, F)	Rapport entre le nombre des migrants nets, d'un sexe donné, et la population du même sexe de l'entité considérée
21	Taux de migration nette de la population totale (M+F)	Rapport entre le nombre des migrants nets, tous sexes confondus, et la population totale de l'entité considérée
22	Âge moyen des migrants de chaque sexe (M, F)	Moyenne des âges des migrants d'un sexe donné
23	Âge moyen global (M+F) des migrants	Moyenne des âges des migrants, tous sexes confondus
24	Âge médian des migrants de chaque sexe (M, F)	Âge des migrants d'un sexe donné qui divise l'effectif en deux parties égales
25	Âge médian global des migrants (M+F)	Âge des migrants, tous sexes confondus, qui divise l'effectif en deux parties égales
26	Durée moyenne de résidence des migrants de chaque sexe (M, F)	Moyenne des durées de résidence des migrants d'un sexe donné
27	Durée moyenne de résidence globale (M+F) des migrants	Moyenne des durées de résidence des migrants, tous sexes confondus
Migrations internationales		
28	Nombre d'immigrés internationaux de chaque sexe (M, F)	Nombre de résidents, d'un sexe donné, recensés nés ou ayant résidé précédemment en dehors du Mali
29	Nombre total (M+F) d'immigrés internationaux	Nombre total de résidents, tous sexes confondus, recensés nés ou ayant résidé précédemment en dehors du Mali
30	Proportion de migrants de chaque nationalité	Fonds démographique des migrants de chaque nationalité par rapport aux migrants internationaux
31	Nombre d'émigrés de chaque sexe (M, F)	Nombre de personnes, d'un sexe donné, parties pour l'étranger au cours des cinq dernières années

		dernières années
32	Nombre total (M+F) d'émigrés	Nombre de personnes, tous sexes confondus, parties pour l'étranger au cours des cinq dernières années
33	Nombre d'émigrés par année de départ de chaque sexe (M, F)	Nombre de personnes, d'un sexe donné, parties pour l'étranger au cours des cinq dernières années
34	Nombre total (M+F) d'émigrés par année de départ	Nombre de personnes, tous sexes confondus, parties pour l'étranger au cours des cinq dernières années
35	Rapport de masculinité des émigrés	Nombre total des émigrés de sexe masculin rapporté au nombre total des émigrés de sexe féminin
36	Âge moyen des émigrés au départ de chaque sexe	Moyenne des âges au départ des émigrés du sexe considéré
37	Âge moyen global (M+F) des émigrés au départ	Moyenne des âges au départ des émigrés, tous sexes confondus
38	Âge médian des émigrés au départ par sexe	Âge au départ des émigrés, du sexe considéré, qui divise l'effectif en deux parties égales
39	Âge médian des émigrés au départ par sexe	Âge au départ des émigrés, tous sexes confondus, qui divise l'effectif en deux parties égales
40	Proportion des émigrés de chaque destination	Nombre des émigrés d'une destination donnée rapporté à l'ensemble des émigrés
41	Proportion des émigrés pour chaque motif de migration	Nombre des émigrés d'un motif donné rapporté à l'ensemble des émigrés

Guides d'entretien par secteur

Guide d'entretien pour le secteur culturel et religieux

Dans le cadre des animations villageoises et notamment avec l'outil de la carte des infrastructures, il est possible de questionner les villageois sur l'histoire et le fonctionnement des infrastructures religieuses.

Pour chacune d'entre elles, il s'agit de questionner également l'aspect "migration" pour compléter le diagnostic de ce secteur :

- Les migrants et leurs associations ont-ils joué un rôle dans la construction des mosquées et tout autre bâtiment d'ordre religieux (médersa) ?
- Les migrants sont-ils sollicités dans le fonctionnement de la vie religieuse ? achat d'alimentation pour les fêtes ? financement de déplacement lors des grands rassemblements ? etc. Et par le passé ? Quand ?
- Si oui, est-ce l'association villageoise uniquement ? Où sont les migrants qui ont aidé ? Y a-t-il des ressortissants d'autres villages qui ont contribué ?
- Comment ce projet porté par les migrants s'est-il réalisé ? Qui a fait le diagnostic initial ? Qui a géré les choses sur place ? Et maintenant, qui assure le suivi ?
- Y a-t-il eu des partenaires étrangers mobilisés sur la mosquée avec lesquels les migrants étaient en relation ?
- En dehors des mosquées, les migrants sont-ils intervenus sur d'autres aspects religieux (formation des enfants, médersa, écoles coraniques, etc.) ?
- L'imam du village est-il en relation avec les imams des territoires d'accueil ?

Guide d'entretien pour le secteur de l'éducation

Dans le cadre des animations villageoises et notamment avec l'outil de la carte des infrastructures, il est possible de questionner les villageois sur l'histoire et le fonctionnement des infrastructures scolaires.

Pour chacune d'entre elles, il s'agit de questionner également l'aspect "migration" pour compléter le diagnostic de ce secteur :

- Les migrants et leurs associations ont-ils joué un rôle dans la construction des bâtiments de(s) école(s) ?
- Pour la petite enfance, l'école fondamentale ou le second degré ? Pour un lycée ? Un centre de formation professionnelle ?
- Les migrants sont-ils sollicités dans le fonctionnement de l'école ? achat de fournitures scolaires ? financement de matériels pédagogiques ? financement du salaire d'un instituteur ? le logement des instituteurs ? etc. Et par le passé ? Quand ?
- Si oui, est-ce l'association villageoise uniquement ? Où sont les migrants qui ont aidé ? Y a-t-il des ressortissants d'autres villages qui ont contribué ?

- Comment ce projet porté par les migrants s'est-il réalisé ? Qui a fait le diagnostic initial ? Qui a géré les choses sur place ? Et maintenant, qui assure le suivi ?
- Y a-t-il eu des partenariats avec la commune (le Maire), les services déconcentrés de l'Etat, les équipes enseignantes ?
- Y a-t-il eu des partenaires étrangers mobilisés sur l'école avec lesquels les migrants étaient en relation ?
- Quel bilan faites-vous aujourd'hui de ce projet ?
- En dehors de cette école, les migrants sont-ils intervenus en matière d'éducation sur le village ?
- Les enfants parlent-ils de la migration ? En quels termes ? Souhaitent-ils eux-mêmes partir en migration ? pour où ? pour faire quoi ?
- Les directeurs et instituteurs ont-ils à échanger avec les migrants en lien avec leurs enfants présents sur le village ? Comment cela se passe-t-il ?

Guide d'entretien pour le secteur de la santé :

Dans le cadre des animations villageoises et notamment avec l'outil de la carte des infrastructures, il est possible de questionner les villageois sur l'histoire et le fonctionnement des infrastructures sanitaires.

Pour chaque infrastructure de santé, il s'agit de questionner également l'aspect "migration" pour compléter le diagnostic de ce secteur :

- Les migrants et leurs associations ont-ils joué un rôle dans la construction des équipements de santé ?
- Les migrants sont-ils sollicités dans le fonctionnement du centre de santé ? achat de stock de médicament ? financement de matériels adaptés ? financement du salaire d'un agent de santé ? d'un logement pour un agent ? etc. Et par le passé ? Quand ?
- Comment ce projet porté par les migrants s'est-il réalisé ? Qui a fait le diagnostic initial ? Qui a géré les choses sur place ? Et maintenant, qui assure le suivi ?
- Y a-t-il eu des partenariats avec la commune (le Maire), les services déconcentrés de l'Etat, les équipes de soin ?
- Y a-t-il eu des partenaires étrangers mobilisés sur le secteur de la santé avec lesquels les migrants étaient en relation ?
- Quel bilan faites-vous aujourd'hui de ce projet ?
- En dehors de ce projet, les migrants sont-ils intervenus autrement en matière de santé ?
- Les agents de santé ont-ils à échanger de temps en temps avec des migrants en lien avec leurs familles pour les soins de santé ?

Guide d'entretien pour les infrastructures hydrauliques et d'assainissement :

Dans le cadre des animations villageoises et notamment avec l'outil de la carte des infrastructures, il est possible de questionner les villageois sur l'histoire et le fonctionnement des infrastructures hydrauliques.

Pour chaque équipement hydraulique, il s'agit de questionner également l'aspect "migration" pour compléter le diagnostic de ce secteur :

- Les migrants et leurs associations ont-ils joué un rôle dans la construction des équipements hydrauliques ? Puits, forage, adduction d'eau, interconnexion
- Les migrants sont-ils sollicités dans le fonctionnement de ces équipements, notamment pour les réparations ? Et par le passé ? Quand ?
- Comment ce projet porté par les migrants s'est-il réalisé ? Qui a fait le diagnostic initial ? Qui a géré les choses sur place ? Et maintenant, qui assure le suivi ?
- Y a-t-il eu des partenariats avec la commune (le Maire), les services déconcentrés de l'Etat ?
- Y a-t-il eu des partenaires étrangers mobilisés sur le secteur hydraulique avec lesquels les migrants étaient en relation ?
- Quel bilan faites-vous aujourd'hui de ce projet ?
- En dehors de ce projet, les migrants sont-ils intervenus autrement en matière hydraulique ?

Guide d'entretien pour les autres secteurs sociaux :

Dans le cadre des animations villageoises et notamment avec l'outil de la carte des infrastructures, il est possible de questionner les villageois sur l'histoire et le fonctionnement des autres infrastructures sociales :

Il s'agit des **équipements administratifs, de communication, garage, caisses locales d'épargne et banques, éclairage public, des bureaux de poste, des connexions électriques, sécurité, gestion et évacuation des ordures, greniers et moulin à grain, banques de céréales, équipements culturels et sportifs**

Pour chaque équipement, il s'agit de recenser les projets de co-développement pour compléter le diagnostic des différents secteurs :

- Les migrants et leurs associations ont-ils joué un rôle dans la construction de différents équipements sociaux ? administration, poste, voies de communication, garage, accès téléphone, TV, radio, bureaux de poste, éclairage public, gestion des ordures, accès à l'électricité, protection du village, greniers et moulins à grain, banques de céréales, équipements culturels et sportifs
- Les migrants sont-ils sollicités dans le fonctionnement de ces équipements, notamment pour les réparations ?
- Comment ce projet porté par les migrants s'est-il réalisé ? Qui a fait le diagnostic initial ? Qui a géré les choses sur place ? Et maintenant, qui assure le suivi ?
- Y a-t-il eu des partenariats avec la commune (le Maire), les services déconcentrés de l'Etat ?
- Y a-t-il eu des partenaires étrangers mobilisés avec lesquels les migrants étaient en relation ?
- Quel bilan faites-vous aujourd'hui de ce projet ?

Guide d'entretien pour les secteurs économiques :

Dans le cadre des animations villageoises et notamment avec de la carte des infrastructures, il est possible de questionner les habitants sur les infrastructures économiques présentes sur le village. (commerce, boutiques, artisanat, restauration, tourisme, etc.)

Pour chaque établissement et secteurs d'activité, il s'agit de questionner le poids de la migration en termes de bilan et de perspectives et de recenser les projets économiques qui ont fait l'objet d'un appui issu de la migration.

Rappelons que nous investiguons **l'intégralité du champ de la mobilité aussi bien les investisseurs migrants, que les migrants de retour, que les investissements collectifs, que les immigrés présents sur la commune, etc.**

Typologie des projets de co-développement économique :

Les acteurs économiques issus de l'émigration peuvent être classifiés selon la typologie suivante :

- Les projets "**d'entrepreneuriat de retour**" qui se façonnent autour du projet de retour du migrant,
- Les projets "**d'entrepreneuriat à distance**" qui se construisent avec un associé sur place
- Les projets "**d'entrepreneuriat double espace**" sont intermédiaires ; le projet de retour est présent, mais ne se réalisera pas à court ou moyen terme.

Aussi pour chaque projet identifié, il s'agit de le positionner dans cette typologie.

Pour chaque projet recensé, il s'agit a minima de poser les questionnements suivants :

- Votre secteur d'activité est-il marqué par la présence d'immigrés qui détiennent des savoirs faire spécifiques ?
- Nom et contact
- Type de projets entre "projets de retour" ; "investissement à distance" ; "projets double espace"
- Sous quelle forme ? associés ? aide directe ? salarié ?
- Sous quelle forme ? conseils techniques ? appui financier (montant) ? don de matériel ?
- Statut et date de création
- Localité d'implantation de l'investissement et localité de vie du migrant
- D'où vient l'idée d'investir et pourquoi ce secteur d'activité ? Y a-t-il eu une étude de marché ?
- Le projet a-t-il mobilisé des partenaires techniques ou financiers ? Sur quels montants ?
- Aides et difficultés rencontrées avec les acteurs locaux (élus, acteurs économiques, banques, villages, etc.)
- Impacts du projet sur le territoire (création d'emploi, innovation technique ou technologique, création de richesse, etc.)
- Bilan et perspectives
- Attentes vis-à-vis de la commune et de la planification locale

Principaux secteurs d'intervention des investisseurs "migrants" :



Secteur de l'élevage

Achat d'un cheptel, inséminations, aviculture, etc.



Secteur commercial

(Construction d'une boutique,...)



Arboriculture

Agrumes, mangues, anacardes, papayes



Secteur de l'énergie (notamment solaire)



Secteur maraîcher

Avec notamment un système performant d'irrigation



Secteur des transports



Secteur agricole

Appui global au système de polyculture élevage



Transfert d'argent

Améliorer l'efficacité des transferts financiers en terme de réactivité, de coût et de sécurité



Secteur de l'immobilier

Au village (famille) mais aussi en capitale (location)

Il s'agira ensuite de dresser une typologie des projets de co-développement économique sur la base du recensement pour identifier les secteurs privilégiés d'investissement sur la localité. L'analyse devra porter sur les raisons de ces investissements, les difficultés rencontrées et l'impact de ces projets sur le développement économique de la localité. Faute de projets économiques ou si des secteurs importants ne sont pas investis par les investisseurs "migrants", il s'agira également d'en rechercher les raisons : marché monopolisé, manque de relais locaux ou d'accompagnement, liens avec les réseaux bancaires défaillants, etc.

Guide d'entretien pour le secteur primaire et secondaire :

Dans le cadre des animations villageoises et notamment avec l'outil du transect de terroir, il est possible de questionner les habitants sur le fonctionnement du foncier, des terres agricoles et de l'élevage.

A travers cet exercice, il est possible d'identifier les projets agricoles, d'élevage, forestières ou halieutiques qui ont fait l'objet d'un appui issu de la migration. Pour chaque secteur, il s'agit de questionner les interlocuteurs sur la recherche de ces projets de co-développement en **distinguant les projets collectifs, des projets individuels**. Il s'agira également, pour chaque projet d'investissement économique de le placer dans **la typologie de référence** (projet de retour, investissements à distance ou projets sur le double espace).

- L'émigration a-t-elle des conséquences sur l'activité agricole ou d'élevage au village ?
- En termes de main d'œuvre ? Comment combler ces départs ? Appel à l'immigration ? Combien ? D'où viennent-ils ? migration saisonnière ou durable ? Où vivent-ils au sein du village ?
- Y a-t-il eu des dons ou aides ponctuels par les partenaires "migrants" ?
- Les partenaires "migrants" ont-ils aidé au développement d'un projet agricole individuel ou collectif ? Sur quoi ont porté leurs appuis ? Pouvez-vous recenser ces projets ?
- S'il y a un périmètre maraîcher, les femmes sont-elles aidées par les partenaires "migrants" ? Comment cet appui s'est-il passé ? Pourquoi ? Quand ? Bilan de cet appui ?
- Les migrants sont-ils intervenus indirectement sur l'agriculture comme l'achat d'un moulin, la constitution d'une banque de céréales, l'obtention de facilités de financement en début de campagne, etc. ?

Pour aller plus loin... Outils d'analyse des projets de co-développement

OUTIL XX

La fiche récapitulative des projets de co-développement

POUR QUOI FAIRE ?

- Compléter le recensement simple par **une compréhension plus fine** de chaque projet de co-développement ;
- **Identifier les plus values et les moins values** des projets de co-développement.

Comment s'y prendre ?

Parmi l'ensemble des projets de co-développement identifiés, il s'agit d'en sélectionner entre 5 et 10 en fonction des 6 critères suivants (cf. critères du radar de compétences ci-après) :

- Les données sur les projets doivent être **accessibles**
- Les **migrants** doivent être impliqués
- Les thématiques des projets doivent refléter les **principales thématiques d'intervention** des migrants. Il faut également avoir une variété de thématiques parmi les projets sélectionnés.
- Il faut varier entre **les projets matériels et immatériels** (formation, innovation, partenariat, etc.)
- Il faut varier les **dates des projets** : anciens / récents
- Il faut varier le **coût des projets**

Questionnaire indicatif par projet : CF Fiche vierge en annexe 7

- Quel est le titre de votre projet ? Qui a participé au montage du projet ?
- Depuis quand votre projet a été créé ? Quelle a été la durée de réalisation ?
- Décrire précisément ce que **les migrants ont fait avant/pendant et après** la réalisation du projet

- Qui sont les villages et populations bénéficiaires ? Qui sont vos partenaires locaux ?
- Qui a eu l'idée du projet ?
- Quel est le temps entre l'idée et les premières réalisations du projet ?
- Pourquoi avoir choisi ce type d'investissement ? Y a-t-il eu une étude de faisabilité ?
- Y a-t-il eu des partenaires techniques et/ou financiers ?
- Comment avez-vous priorisé ce projet ? Les habitants ont-ils été consulté ? les élus locaux ? les services de l'Etat ? Comment la population faisait-elle avant votre projet ?
- Qui assure la mise en œuvre du projet ? Comment avez-vous sélectionné vos prestataires ?
- La population est-elle associée à la mise en œuvre ? Et l'Etat ? La commune ?
- A qui appartient l'ouvrage aujourd'hui ? Qui le gère ? Y a-t-il un comité de gestion localement ? élu ?
- Quelles sont les difficultés rencontrées dans la gestion et le suivi ?
- Quel est le nombre de bénéficiaires ?
- Quel est le budget total ? La part de l'association ? le temps de mobilisation de cette somme ?
- Qui d'autre a contribué ? La population ? L'Etat ? La commune ?
- Quels sont les impacts positifs et les impacts négatifs du projet sur le territoire et les populations ?
- Quelles sont les difficultés rencontrées avec les acteurs locaux (élus, banque, villages, etc.) ?
- Quel bilan tirez-vous du projet et quelles perspectives envisagez-vous ?
- En quoi l'implication des migrants a-t-elle été un avantage pour mener à bien le projet ? En quoi l'implication a-t-elle au contraire apporté un frein ou une faiblesse au projet ?

	Impacts positifs	Impacts négatifs
Effets économiques		
Effets sociaux		
Effets politiques		
Effets culturels		
Effets environnementaux		

	Plus-values (forces, avantages, atouts)	Moins-values (faiblesse, inconvénients, contraintes)
En termes de financement		
En termes d'innovations techniques		
En termes partenarial		
En termes de Plaidoyer, Echange interculturel		

OUTIL YY

Le radar des compétences

POUR QUOI FAIRE ?

- **Développer une analyse qualitative** de projets de co-développement notamment sur les plus values et les moins values ;
- **Revisiter les projets de co-développement à travers 7 axes d'analyse ;**
- **Encourager une analyse décentrée des aspects financiers de transferts ;**
- **Proposer des pistes d'action** pour faciliter la mise en œuvre de ces projets.

AVEC QUI ?

- Les acteurs locaux, membres du CCOCSAD élargi aux personnes relais des associations de migrants et aux responsables associatifs migrants si présents sur le territoire. Selon le thème, le focus group intégrera :
 - **Pour les infrastructures sociales** : les directeurs d'école, les responsables de CSCOM, les comités de gestion du forage...
 - **Pour le volet économique** : porteurs ou associés locaux des projets, responsables d'agence bancaires, responsables de boutiques, d'associations de jeunes, des investisseurs, etc.
- Lors des rencontres **avec les ressortissants**, cet outil est très intéressant pour revisiter les projets passés et envisager de nouvelles modalités d'action.

QUAND DISPENSER L'OUTIL ?

- Après les animations villageoises,
- Temps communal.

Comment s'y prendre ?

- **Deux focus group** seront nécessaires pour traiter des projets de co-développement :
 - Un sur les **projets concernant les infrastructures sociales et culturelles**
 - Un sur les **projets d'ordre économique**

- Expliquer les objectifs du focus group et du radar des compétences
- Par atelier, identifier **deux projets de co-développement représentatifs**. Cette sélection doit tenir compte des critères suivants :
 - Les données sont accessibles
 - Les migrants doivent être impliqués
 - Les thématiques des projets doivent refléter les principales thématiques d'intervention des migrants. Il faut également avoir une variété de thématique
 - Il faut varier entre les projets matériels et immatériels (formation, innovation, partenariat)
 - Il faut varier les dates des projets : anciens / récents et les coûts des projets
- Pour chaque projet, partir **d'une feuille blanche et questionner collectivement** les savoir-faire, capacités, compétences, plus-values mobilisées dans le projet
- **Echanges sur les 7 axes du radar** et ce qu'elles signifient. La fiche outil ci-après peut être distribuée pour donner des points de repères aux participants pour chaque axe.
- Chaque projet est présenté et **chacun attribue une note comprise entre 1 et 5** pour chacun des 7 axes du radar : idéalement, l'animateur dispose d'un ordinateur avec un tableur ouvert pour que les moyennes soient rapides et qu'un visuel soit vite disponible.
- La mise en commun fait l'objet d'échanges cadrés par l'animateur : c'est **l'analyse rétrospective**
- Par axe, le groupe réfléchit ensuite sur les pistes d'amélioration à envisager pour faire progresser le projet sur chacun des 7 axes : c'est **l'analyse prospective**
- **Restituer** toutes les informations recueillies avant la fermeture de la séance.

Plus la surface du radar est remplie, plus l'éventail des ressources issues des migrations est exploré et mis en valeur pour devenir moteur de développement et de changement socio-économiques et culturels.

LIMITES DE L'OUTIL

- Exercice de graduation complexe à maîtriser
- Dispenser l'outil auprès d'acteurs qui ont déjà effectués un travail de remue-méningite sur les migrations d'un point de vue global avant de cibler un projet de co-développement en particulier
- Nécessite du temps pour approfondir l'analyse

Le radar des compétences des émigrés, des immigrés et des "migrants de retour"

Quels sont les indicateurs d'impact des mobilités sur le changement social, économique et culturel des territoires d'origine et d'accueil ?



A noter : Les exemples cités ci-dessus le sont à titre illustratif. Cette grille de lecture est proposée pour élargir le champ du co-développement. Elle n'est ni exhaustive ni figée et doit être mise en débat, approfondie et précisée en animation pluri-acteurs associant les émigrés.

- Solidarités familiales :** (à-bas) : mandats réguliers de type "filets sociaux" (sécurité alimentaire, urgence, fête, impôts) ; (à-bas) : cotisations pour rattachement des corps, adhésion à mutuelle de santé...
- Contributions sociales :** (à-bas) : infrastructures d'accès aux services de base (éducation, santé, eau, assainissement, énergie...) ; (à-bas) : Immobilier, projet générateur de revenus, entrepreneuriat, banque de céréales, bétail...
- Investissements économiques :** (à-bas) : entrepreneuriat, commerce, transport...
- Innovations :** (à-bas) : Text type de savoirs nouveaux acquis durant les parcours migratoires.
- Apports culturels :** (à-bas) : Compréhension/décryptage des codes culturels, sauvegarde et promotion des patrimoines...
- Partenariats :** (à-bas) : Capacités à ouvrir les territoires sur l'extérieur, créer des co-opération entre acteurs (coop. dév.)
- Plaidoyer :** Campagne autour de diffusion de valeurs (justice, démocratie), de la protection des droits, de vigilance... ; Ambassadeur pour la promotion de plans d'actions thématiques (désenclavement, intégration régionale...)

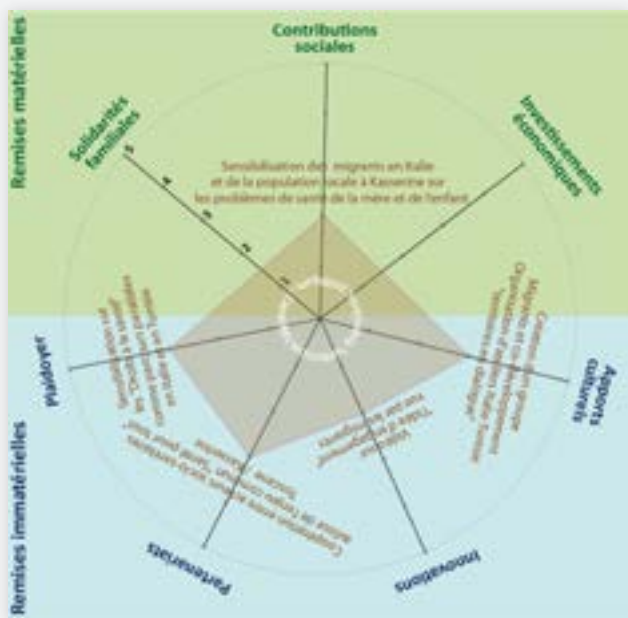


Figure 19 - Exemple de résultat d'une analyse rétrospective d'un projet sur la santé maternelle et infantile en Tunisie portée par les Tunisiens vivant en Italie.

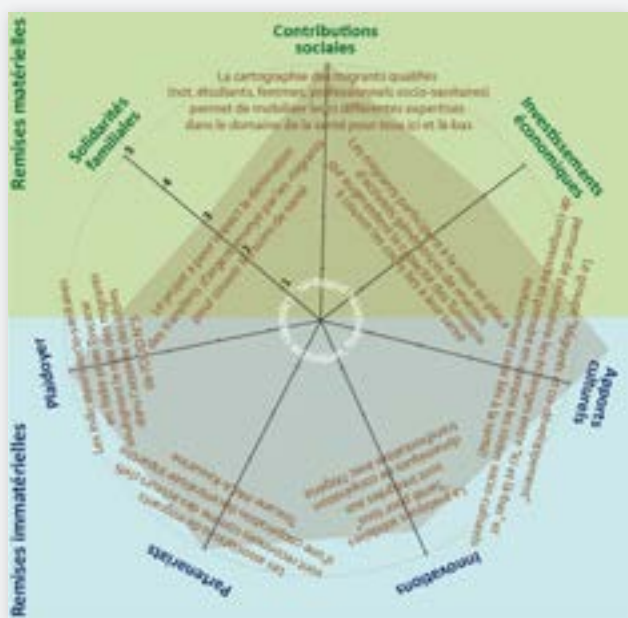


Figure 20 - Exemple de résultat d'une analyse prospective pour ce même projet

Fiche type par projet de co-développement

Commune		Date de l'enquête	
Village / Quartier		Nature du projet (cf. Typologie*)	
Géocode		Date de l'idée du projet	
Coordonnées GPS Latitude		Date de début du projet	
Coordonnées GPS Longitude		Date de fin du projet	

* **Choisir dans cette typologie de 12 classes** : Culte, Éducation, Santé, eau potable, Agriculture, Maraîchage/ Horticulture, Élevage, Electrification, Sécurité alimentaire, Désenclavement, Activités génératrices de revenus, Communication

Référent au Nord		Référent au Sud	
Association		Structure **	
Nom		Nom	
Prénom		Prénom	
Statut		Statut	
Adresse		Adresse	
Téléphone		Téléphone	
Courriel		Courriel	

** **S'agit-il** : D'une association... villageoise ? ou inter-villageoise ? D'une commune ? D'une intercommunalité ? etc...

Informations spécifiques sur le projet

(nature, histoire, financements, partenariats, impacts...)

Intitulé exact du projet	
Document de projet (auteur, année, titre, nb, pages...)	
Rapport d'activité du projet (note, CR, avis de réception)	
Rapport financier du projet (auteur, année, titre)	
Intitulé exact du projet	
Population touchée (détailler par village, commune)	

Histoire du projet

Rappel historique du projet Qui a eu l'idée (au Sud ou au Nord?) ? Quelle concertation avec les acteurs du Sud ? Quelle concertation avec les migrants ? Quelle participation des migrants ? Quelle participation des acteurs locaux ?	
Situation d'avant projet ? Comment le problème était-il posé ? Où allaient-ils se faire soigner / étudier ? chercher de l'eau ? prier ? etc... A quelle distance ? Nombre d'enfants scolarisés ? de personnes soignées ? de pers/point d'eau ?	
Sources de l'information (CAP ? DRPSIAP ? DRS ? DRGR ? GRDR ?)	
Situation d'après projet ? Le problème est-il résolu ? Nombre d'enfants scolarisés ? de personnes soignées ? de pers/point d'eau ?	
Quel suivi du projet ? Procédures de suivi ? Problèmes dans le suivi (gestion ? contrôle, foncier ?) Le projet existe t-il encore aujourd'hui ? Dans quel état est-il ? (disparu ? inutilisation ? en panne ? fonctionnel ?)	
Sources de l'information (CAP ? DRPSIAP ? DRS ? DRGR ? GRDR ?)	
Quelle gestion du projet aujourd'hui ? A qui appartient l'ouvrage ? Qui le gère aujourd'hui ? Comment est-il géré (technique, financier) ? Avec quels moyens financiers ? La pérennité est-elle assurée ? Quels problèmes rencontrés suite à ce projet ?	

Impacts du projet

Impacts qualitatifs	Positifs	Négatifs
Sociaux		
Économiques		
Culturels		
Environnementaux		

Financements du projet et construction de partenariats

Budget total du projet (en Francs F, euros, Fcfa < 94, Fcfa > 94)			
Montant total des cotisation "partie migrants" (A)		Si cotisation spéciale Montant individuel (B)	
Montant des cotisation "classiques"		Si cotation spéciale Nombre de cotisants (C)	
Rythme des cotisations (annuel, mensuelle...)		Si cotisation spéciale Durée des cotisations	
Sources de l'information (Livre de caisse, trésorier, extrait de comptes, rapports financiers...)			

Nota Bene : Croiser les informations : B x C doit être égal à A !

Partenaires financiers (nom, statut, contact, site internet...)	Montants	Années	Conditions
Sources de l'information (livre de caisse, trésorier, extrait de comptes, rapports financiers...)			
Coûts annexes (première pierre, inauguration...)			

Synthèse sur le rôle des migrants dans le projet ?

(financier ? innovation ? partenariat ? playdoyer ? échange interculturel ?...)

A quelle étape du cycle de projet, les migrants ont-ils participé***? (Cycle de projet : identification, conception, financements, mise en œuvre, suivi, évaluation)	
Sans le projet, comment auriez-vous imaginé la situation actuelle ? Qu'est-ce que l'État avait prévu ? (rappel : politique nationale / régionale.../ locale ?)	
Qu'est-ce qui aurait pu être mieux fait ? A quelle étape du projet ? Comment ?	
Quels conseils donner à ceux qui voudraient réaliser un projet similaire ? (méthode, étape, temps...)	

Comment définir les <i>plus-value</i> et <i>moins-value</i> de la migration dans ce projet ?	Plus-value	Moins-value
En termes de financements ? (ressources importantes, tremplin financiers)		
En termes de d'innovation ? (idée novatrice de projet, MOA)		
En termes partenarial ? (ouverture du territoire, durabilité, équilibre N/S, respect des procédures PDSEC, projet au Nord ?)		
En termes de playdoyer ? (relais médiatique, interpellation publique, MOE)		
En termes d'échanges interculturels ? (chantier jeunes, démarche qualité...)		

Notes de bas de page

- 1 Les moyens peuvent être mobilisés à travers le système de crowdfunding (financiers) et appel à manifestation de citoyenneté (compétences professionnelles et matériels nécessaires).
- 2 D'autres associations ont émergé, notamment l'Association des Ressortissants Volontaires pour le Développement de Koniakary (ARVDK). Ces différentes organisations contribuent largement au développement de la commune en étroite collaboration avec la collectivité.
- 3 En dehors de ces deux territoires pilotes, les outils présentés ont été testés et améliorés de façon continue depuis 15 ans par les équipes du Grdr dans le cadre de ces projets d'appui à la gouvernance locale sur le bassin du fleuve Sénégal.





Ministères des Maliens de
l'Extérieur et de l'intégration
(MMEIA)

